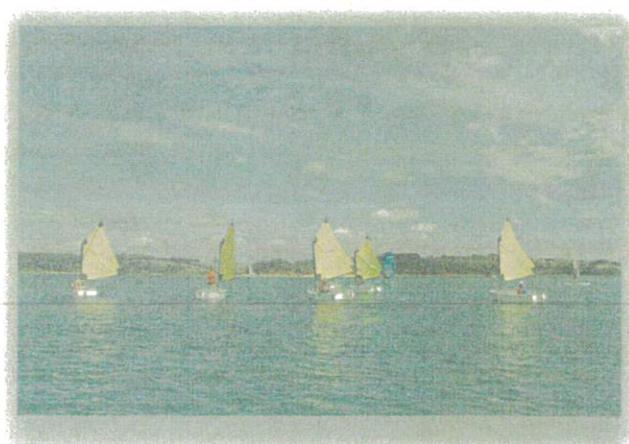
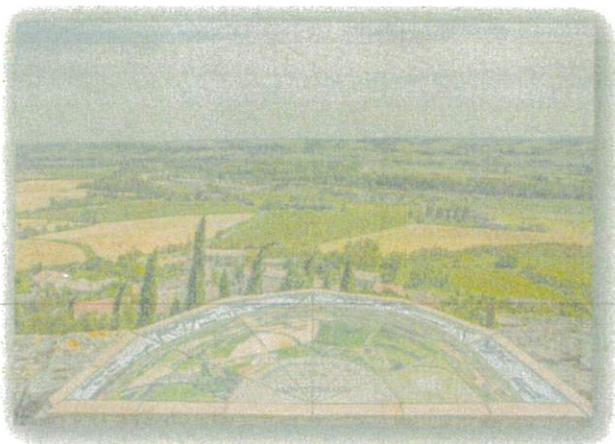


CASTELNAUDARY / LAURAGAIS AUDOIS /

C'LA communauté

Rapport d'activités 2021



Sommaire

Notre intercommunalité.....	
Les rapports des services.....	
<i>Le Centre Intercommunal d'Action Sociale.....</i>	
<i>L'Ecole de Musique Intercommunale.....</i>	
<i>L'Economie.....</i>	
<i>La lecture publique.....</i>	
<i>La petite enfance et l'enfance jeunesse.....</i>	
<i>Le pôle ADS.....</i>	
<i>Les services techniques.....</i>	
<i>Les services administratifs.....</i>	
<i>Le tourisme.....</i>	
<i>L'aménagement de l'espace.....</i>	
<i>L'eau et l'assainissement.....</i>	
<i>La communication.....</i>	
<i>Les ressources humaines.....</i>	
L'activité par commune.....	
Le compte administratif.....	

Notre intercommunalité



43 communes



27 377 habitants*



484.2 km²



10 000 entreprises



label territoire d'industrie

Contacts



40 avenue du 8 mai 1945, 11491 CASTELNAUDARY



04.68.23.68.43



contact@cccla.fr



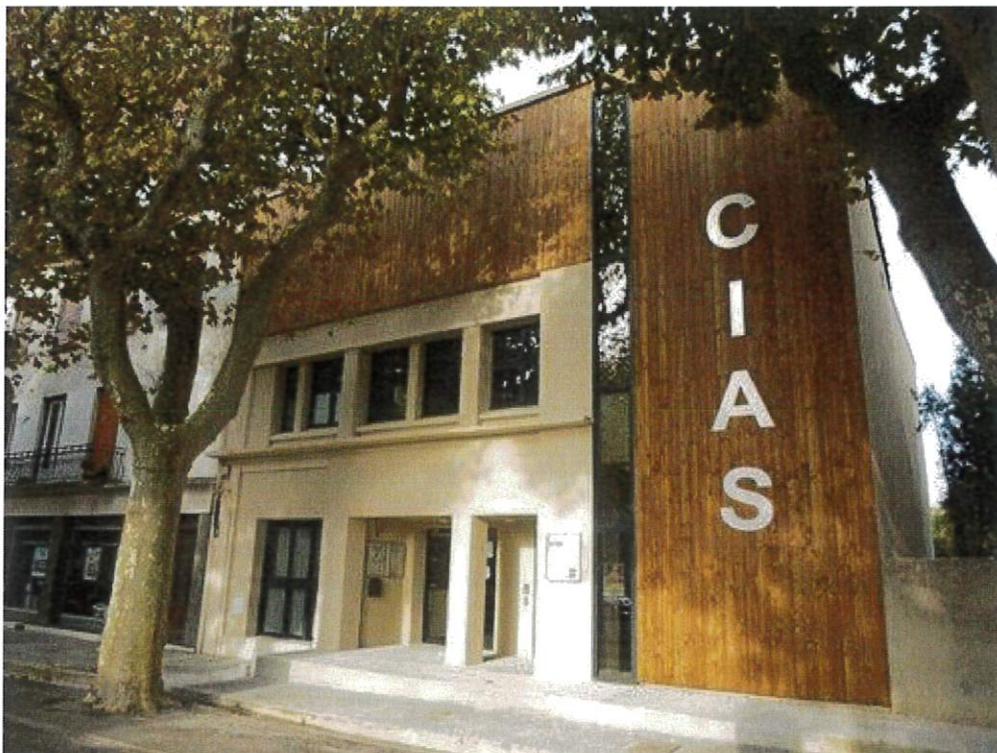
www.cccla.fr

**CASTELNAUDARY /
LAURAGAIS AUDOIS /**

C'LA communauté

*Rapport d'activités
2021*

*Tome n°1 : activité des
services*



Rapport d'activité 2021
Centre Intercommunal d'Action Sociale

1) Introduction

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois est issu de la fusion intercommunale intervenue au 1^{er} Janvier 2013.

Il intervient sur le périmètre des 43 communes composant la Communauté de Communes.

Le centre intercommunal d'action sociale est administré par un conseil d'administration composé de 27 membres élus et de représentants du monde associatif. Il est présidé par le Président de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois et Nicole MARTIN, en assure la vice-présidence



Le périmètre de compétence du CIAS se décline autour de :

- ✓ L'aide sociale légale
- ✓ L'aide sociale facultative
- ✓ L'insertion professionnelle
- ✓ La domiciliation des personnes
- ✓ Le portage de repas à domicile
- ✓ Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile
- ✓ L'accompagnement et l'orientation des publics en difficulté,
- ✓ L'animation d'ateliers numériques

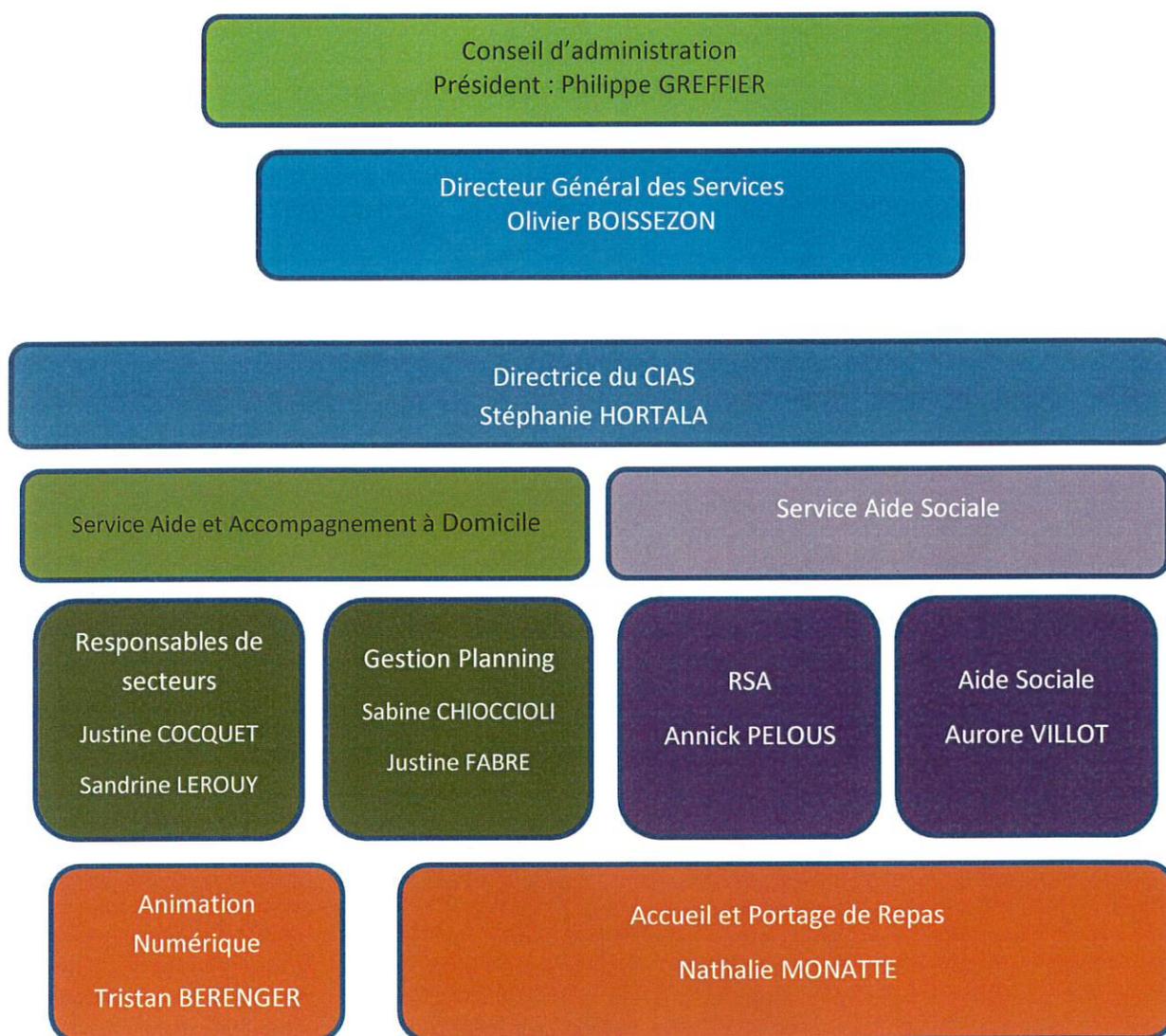
2) Organisation

Le CIAS est un établissement public administratif intercommunal.

Il est régi par la loi du 6 janvier 1986, le décret du 6 mai 1986 (modifié par décret du 4 janvier 2000) et codifié aux articles R123-1 et suivants du code de l'Action Sociale et des Familles.

Il est soumis aux règles de la Comptabilité et des Marchés publics, ainsi qu'au statut de la Fonction publique territoriale.

Il obéit également à certaines dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et du Code de l'Action Sociale et des Familles.



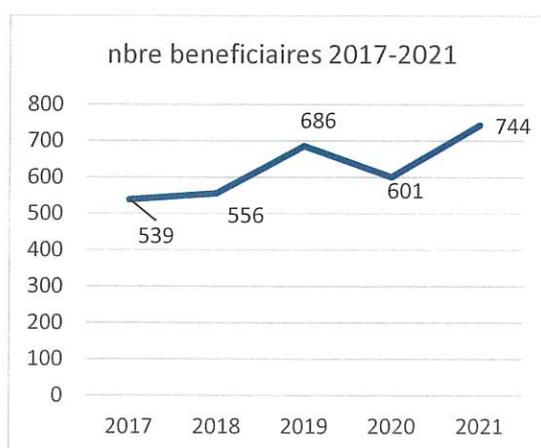
3- Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)

Le Service d'Aide et d'Accompagnement à domicile a pour vocation l'aide au maintien à domicile des personnes âgées, en situation de handicap ou momentanément handicapées.

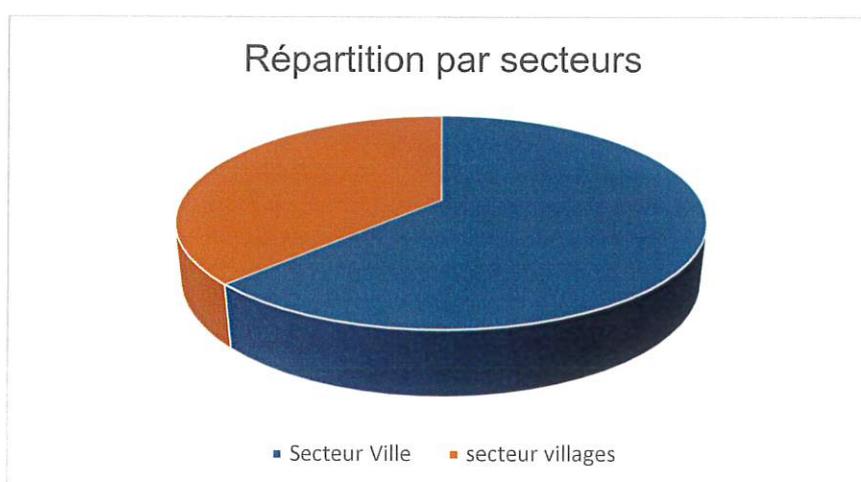
3-1 : Population servie

Sur l'année 2021 **744 bénéficiaires** ont été servis sur l'ensemble du territoire pour retrouver un nombre de bénéficiaires supérieurs à la période pré-COVID19

-Evolution du nombre de bénéficiaires



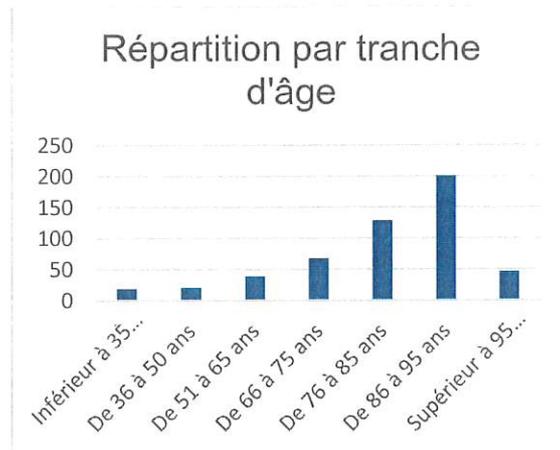
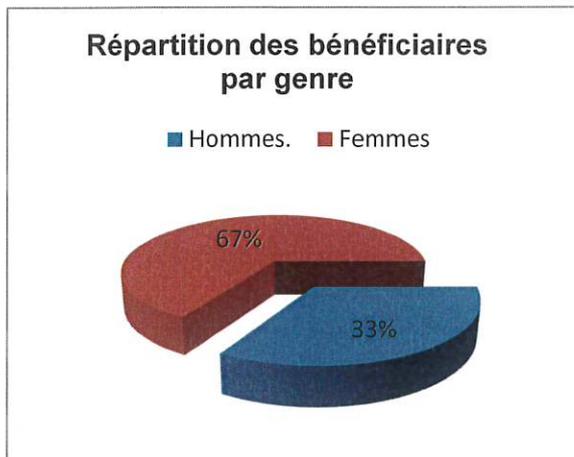
-Répartition géographique



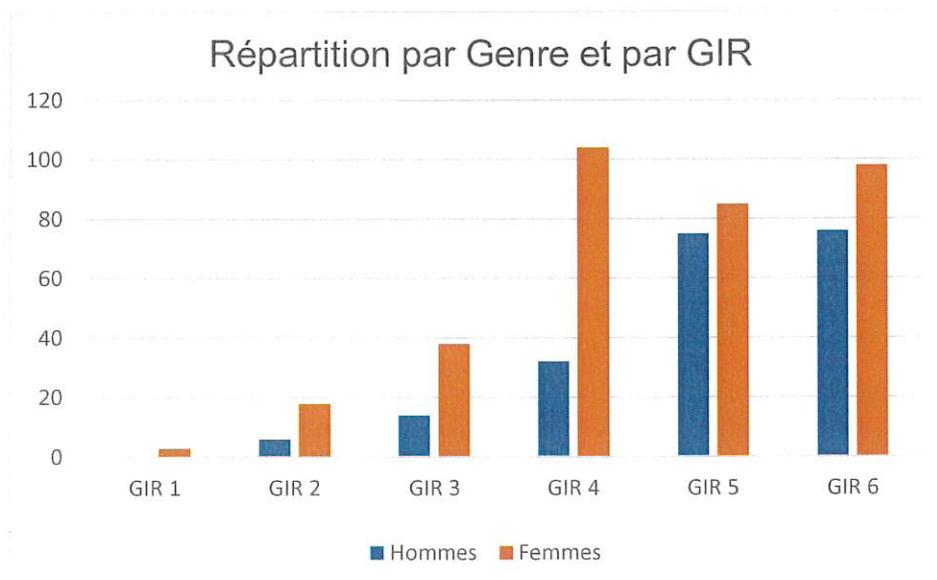
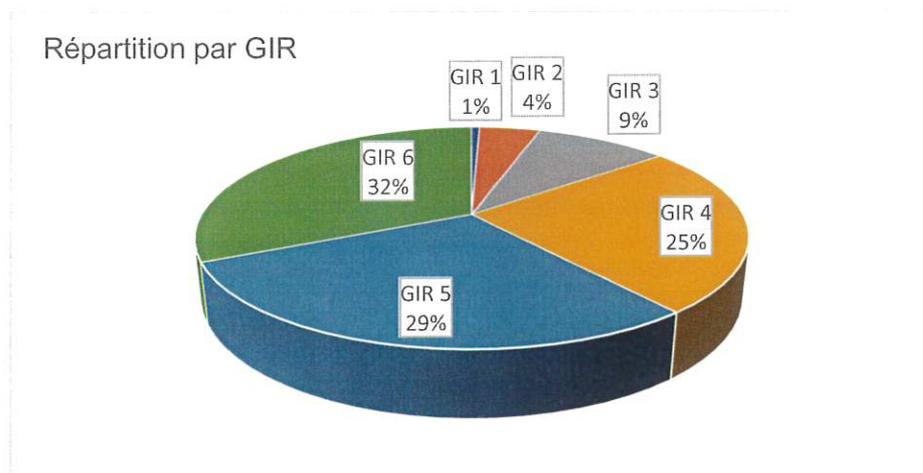
Secteur Castelnaudary : Castelnaudary, Fendeille, Lasbordes, Laurabuc, Mireval-Lauragais, St Martin Lalande et Villeneuve-la-Comptal.

Secteur Nord : Airoux, Baraigne, Belflou, Cumies, Fajac-la-Relenque, Gourvielle, Issel, Labastide d'Anjou, Labecède-Lauragais, La Louvière-Lauragais, La Pomarède, Les Casses, Les Crozes, Marquein, Mas-Sainte-Puelles, Mayreville, Mezerville, Molleville, Montauriol, Montferrand, Montmaur, Payra-sur-l'Hers, Peyreffitte-sur-l'Hers, Peyrens, Puginier, Ricaud, Salles-sur-l'Hers, Souilhanel, Souilhe, Soupex, Sainte Camelle, Saint-Michel-de-Lanes, Saint-Papoul, Saint-Paulet, Tréville, Verdun-Lauragais, Villemagne

-Répartition par tranche d'âge et genre



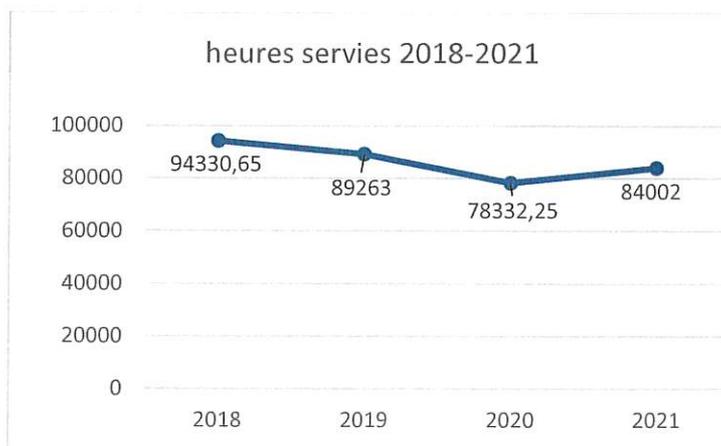
-Répartition par GIR



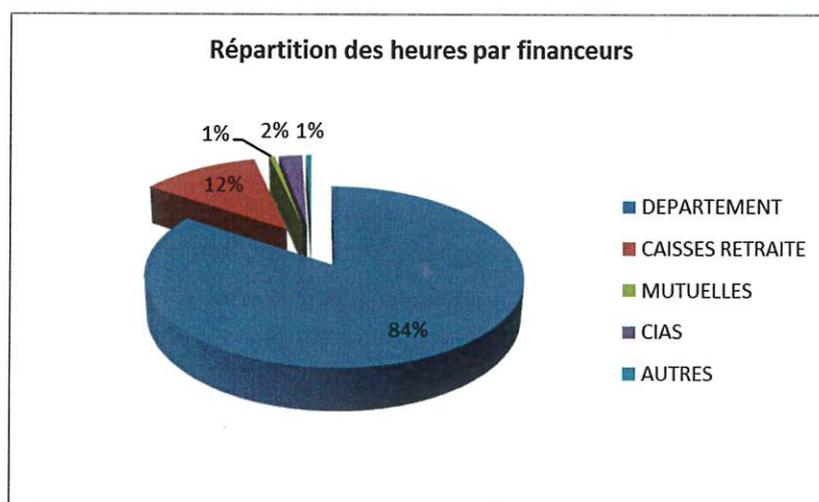
3-2 Nombre d'heures effectuées

84002 heures ont été effectuées sur l'année 2021 avoisinant ainsi le nombre d'heure effectuées sur la période pré-COVID19

- Evolution du volume d'heures servies et du nombre de bénéficiaires

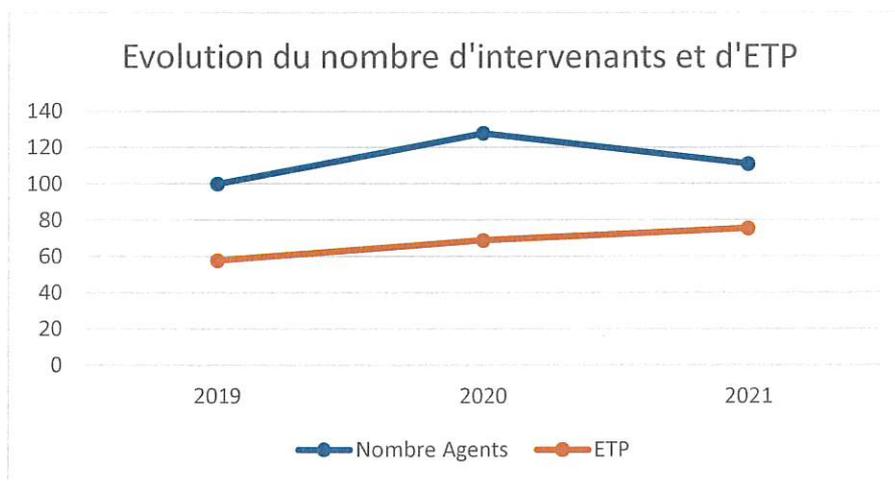


-Répartition des prises en charges par financeurs



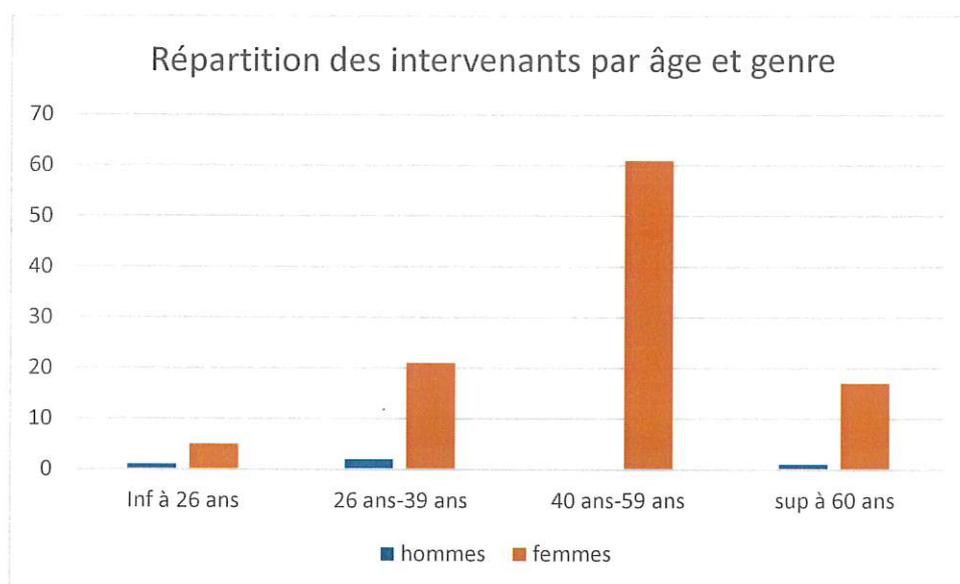
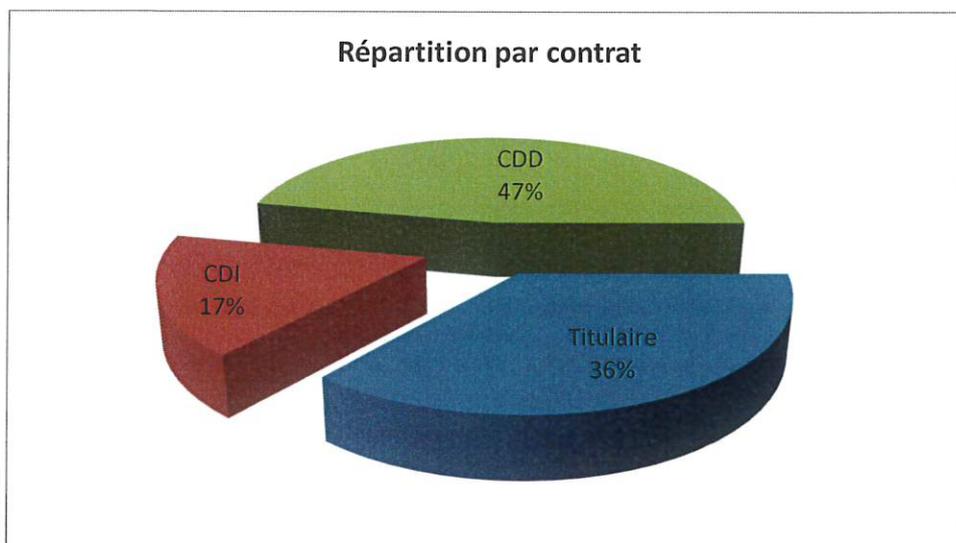
3-3 Les agents du SAAD

-Evolution du nombre d'intervenants en ETP



-Qualification des intervenants





Les éléments marquants de l'année 2021 pour le SAAD

Le service s'est étoffé d'un agent supplémentaire à la gestion de planning, issu du pool des aides à domicile qui a ainsi pu mettre à disposition du service sa connaissance du terrain.

L'activité n'a pas repris à plein rythme dès Janvier, il aura fallu attendre Juin 2021 pour par exemple reprendre le service de transport de personnes, des agents étaient encore placés en ASA (Autorisation Spéciale d'Absence) sur le premier trimestre affectant l'organisation des plannings...

Depuis la fin de la crise nous rencontrons d'importantes difficultés de recrutement, au même titre que tous les SAAD Publics, liés aux spécificités du métier d'aide à domicile, aux difficultés des missions, aux temps de déplacements importants, aux exigences accrues des usagers et de leur famille....

Les aide à domicile, « les oubliés » du SEGUR de la santé, n'ont pas pu bénéficier dès 2020 des revalorisations salariales accordées par l'Etat (le décret les concernant est sorti en juin 2022).

4- Le Service de portage de repas

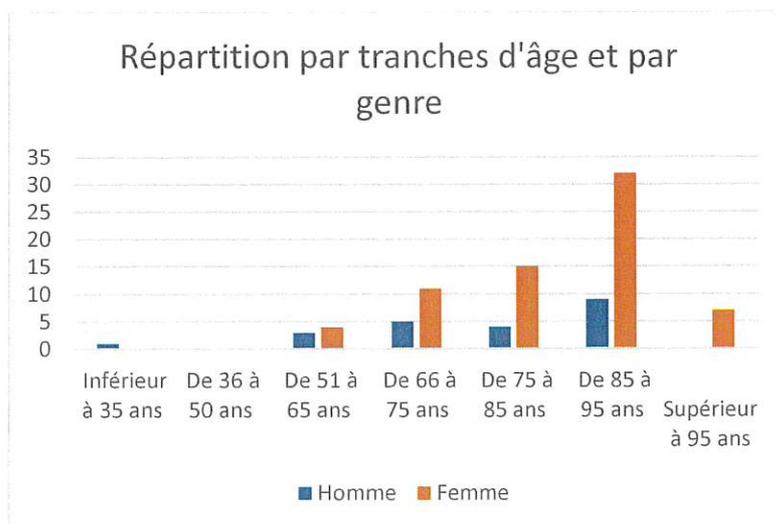
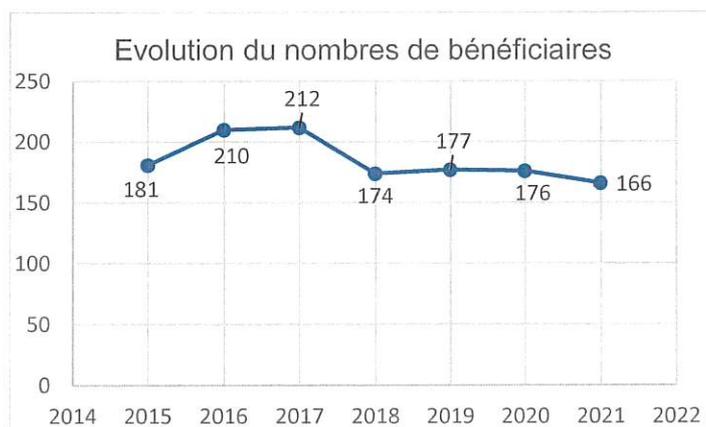
Ce service s'adresse aux personnes âgées de plus de 60 ans, et aux personnes en situation de handicap ou momentanément handicapées, sans conditions d'âge

Le service de portage de repas, par le biais de son prestataire, assure la livraison à domicile des repas pour le midi et le soir et cela 7 jours sur 7.

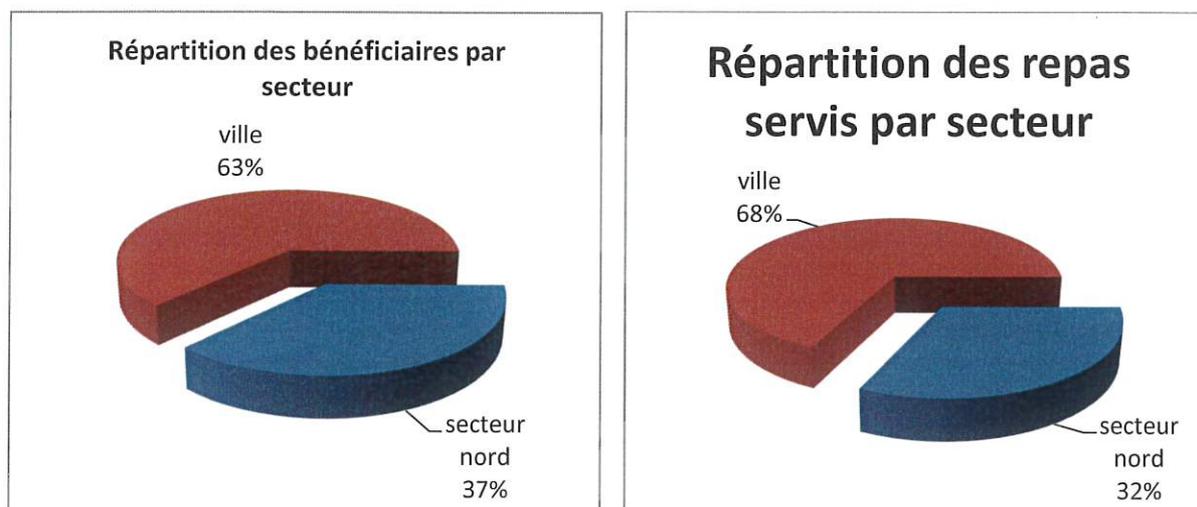
En 2021, 166 personnes ont pu bénéficier du portage de repas à domicile.

Pour un total de repas servis de 46 113 dont 5 630 repas du soir.

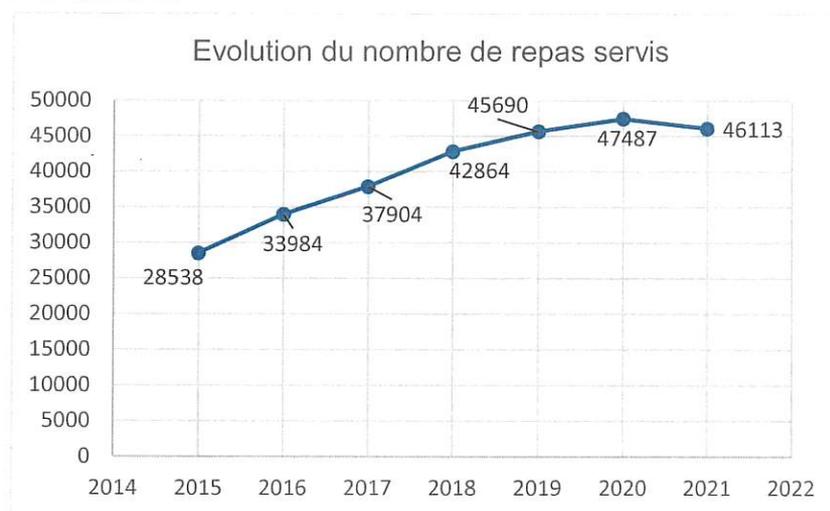
4-1 : Population servie



4-2 : Répartition par secteur géographique



4-3 : Evolution du service



Les éléments marquants de l'année 2021 pour le Portage de repas à domicile

L'année 2021 restera marquée par une forte augmentation des tarifs appliquée par Occitanie Restauration, effet post COVID ; alors que nous n'avions pas augmenté les tarifs depuis 2018, ces derniers sont revalorisés à compter d'Octobre 2021 à hauteur de 1%

5- L'aide Sociale Légale

A ce titre, plusieurs missions incombent au CIAS :

Le CIAS participe à l'instruction des dossiers d'aide sociale : APA à domicile, APA en établissements, Caisses de retraites, Services Ménagers, Portage de repas, Télé-sécurité

Le CIAS doit procéder à la domiciliation des personnes sans résidence stable

Le CIAS doit conduire une analyse annuelle des besoins sociaux (ABS) de la population de la Communauté de Communes.

5-1 : l'Analyse des Besoins Sociaux

L'analyse des besoins sociaux consiste en un diagnostic sociodémographique à partir des données d'observation sociale du territoire. Ce diagnostic est établi avec l'ensemble des partenaires, publics ou privés, qui participent à la mise en œuvre des actions de prévention et de développement social telles que mentionnées à l'article L. 123-5.

Ce diagnostic territorial permet de mieux appréhender les évolutions sociales et les besoins sociaux du territoire, en mettant en évidence les caractéristiques sociologiques de la population locale et les attentes de service public qu'elles induisent.

Dans le cadre de la réalisation de son projet de territoire, la Communauté de communes a établi un diagnostic sur la réalité sociale du territoire intercommunal sur la base d'un ensemble défini d'indicateurs et de données collectées, c'est ce travail qui sert de base à cette analyse et permettra de définir les enjeux et les préconisations déclinées en fiches action.

3 Axes sont définis

1) Le maintien et le développement des services à la personne

Fiche Action 1 : Le Saad

Fiche Action 2 : Développer d'autres formes de services en direction des seniors

2) Le développement des activités du CIAS

Fiche Action 1 : Renforcer l'insertion par l'économie

Fiche Action 2 : Développer l'animation sociale

Fiche Action 3 : Développer la lutte contre la précarité

3) Le développement des services au public : la Maison France Services

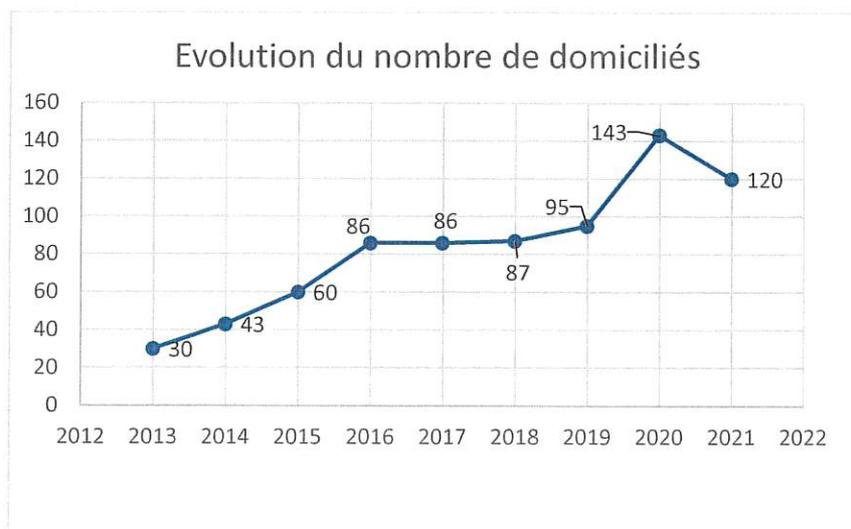
5-2 : les dossiers de demande de services ménagers, d'hébergement, d'APA, de PCH

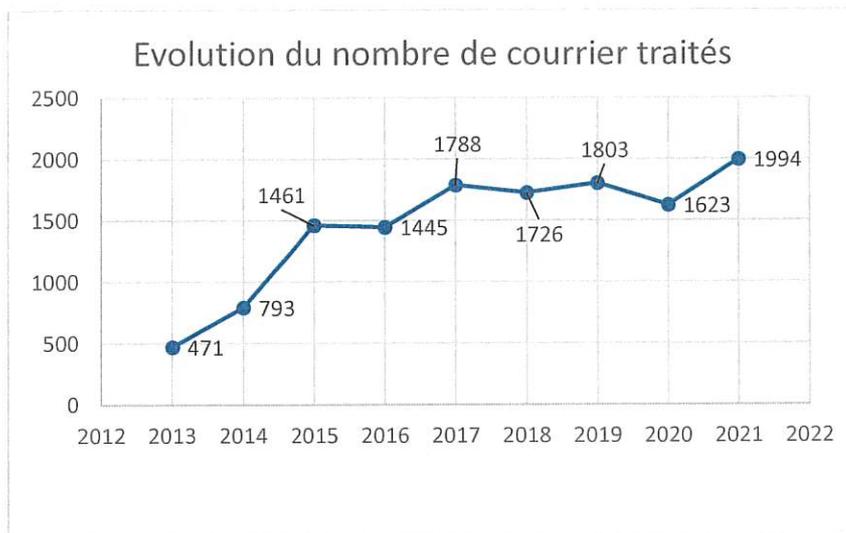


Les demandes d'aides relevant de la compétence du Département de l'Aude peuvent désormais se faire en ligne via le site du département ce qui explique la baisse des dossiers traités par le service.

5-3- La domiciliation

Les personnes sans domicile stables doivent bénéficier d'une adresse postale pour ouvrir des droits tels que la CMU par exemple.





Les éléments marquants de l'année 2021 pour l'Aide Sociale Légale

Les dossiers instruits par le Département de l'Aude (APA, PCH, Aide Sociale) peuvent désormais l'être par les usagers par voie dématérialisée directement sur leur site internet ;

2 conséquences à ce nouveau service offert par le Département :

- une baisse de la fréquentation de nos services
- une méconnaissance des usagers avant leur entrée dans le service prestataire du CIAS.

Pour la domiciliation, nous remarquons une légère hausse des demandes, mais surtout un public de plus en plus complexe et agressif (problématique de la santé mentale).

6- L'aide sociale extra légale

Autre champ d'intervention des CIAS l'aide sociale « extra légale » ou « facultative », laisse au CIAS un large champ d'intervention pour mener les politiques sociales souhaitées par les élus.

6-1- Les secours remboursables et les chèques alimentaire

3 usagers ont pu bénéficier de secours remboursables pour un montant total de 350€

52 bénéficiaires ont pu bénéficier de 120 chèques alimentaires pour un montant de 960€

6-2-La Télé assistance

Le CIAS finance par le biais de conventions une partie des frais d'installation des appareils de téléassistance mis à disposition par Présence Verte ou par Filien.

En 2021, **54 personnes** ont déposé des dossiers de demande de téléassistance dans nos services

- 52 pour Présence Verte (MSA Grand Sud)
- 2 pour Filien (ADMR)

Le CIAS a donc financé l'installation de 54 dispositifs de téléassistance pour un montant total de 1240€.

Le CIAS est aussi dépositaire des appareils pour le compte des 2 organismes en cas de résiliation ; ainsi nous avons réceptionné en 2021, 49 appareils.

7- L'insertion

Le référent en insertion professionnelle, en partenariat avec les services du Département effectue un suivi personnalisé des bénéficiaires du RSA pour les aider à construire un projet professionnel adapté et ainsi accéder à un emploi durable.

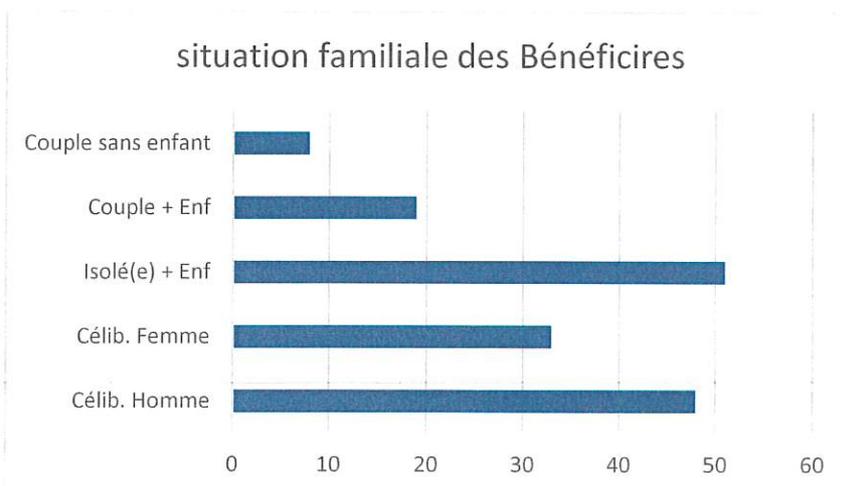
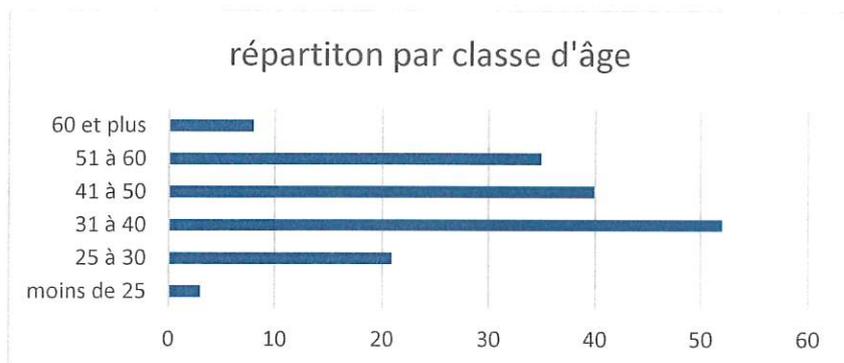
Nombre de suivis en 2021 :

-169 suivis

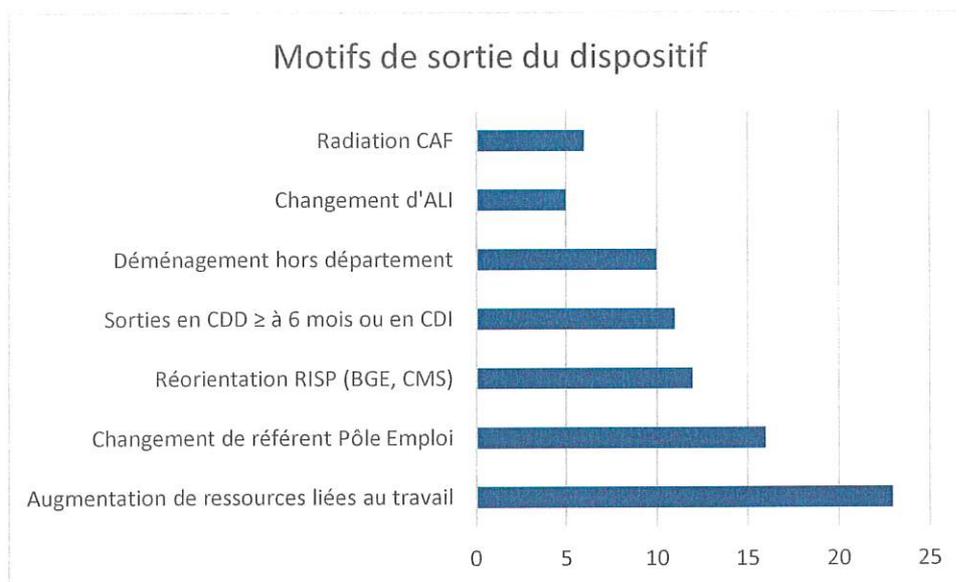
-116 en cours

-53 sorties de dispositifs

7-1 : Caractéristiques des bénéficiaires du dispositif



7-2- : Motifs des sorties de dispositif



8- Les ateliers numériques

Le CIAS a mis en place en 2020 des ateliers numériques sur différents supports à l'attention des seniors de la communauté de commune, ils se sont poursuivis en 2021.

Les participants ont des niveaux allant de novice total à des personnes utilisant les principaux outils informatiques mais ayant besoin de consolider leurs acquis. Un des intérêts pour les usagers est aussi de pouvoir avoir une activité qui les sort du quotidien, de voir une/des personnes, certains d'eux vivant dans l'isolement, accentué par les mesures liées au COVID.

Les principales difficultés rencontrées sont la crise sanitaire ainsi qu'un absentéisme fréquent, souvent justifié par des rendez-vous de santé ou autres priorités des usagers.

57 personnes ont participé de façon régulière aux ateliers de groupe

12 ont bénéficiées d'ateliers individuels ; ces séances sont adaptées au niveau et aux besoins des personnes.

Les seniors peuvent avoir l'information concernant les ateliers via différents canaux (tracts dans des lieux stratégiques, site Pour Bien Vieillir, FB de la Mairie, mailing aux communes, panneau lumineux). Ils sont ensuite inscrits sur une liste d'attente et organisés en groupes de niveau homogène.

9- Les partenariats

ACTIOM : La mutuelle intercommunale

6 permanences ont été organisées

20 Rendez-vous réalisés en 2021

69 ans de moyenne d'âge.

6 adhésions nouvelles en 2021

EDF : lutte contre la précarité énergétique

- 2020 : 1 action le 26.02.2020 : 17 participants.
- Pas de programmation depuis, du fait de la crise sanitaire.

CPAM : Santé PASS : ce partenariat permet d'orienter les usagers sans prise en charge santé vers la CPAM afin de les accompagner dans leurs démarches.

Les éléments marquants de l'année 2021 pour le CIAS

Ressources Humaines

Arrivée de la Directrice en Mars.

Mise en place du télétravail pour les services dont les missions le permettent.

Congé maternité de l'agent en charge de l'aide sociale remplace sur l'ensemble de la durée de son congé.

France services

Labellisation pour la création d'une maison France Services sur Castelnaudary au 01/01/2022

Accréditation ANCT pour le recrutement d'un Conseiller Numérique sur la France Service au 01/01/2022

Le projet de territoire

Le CIAS au même titre que les autres services, s'est investi dans l'écriture du projet de territoire. De nombreuses réunions et groupes de travail ont rythmés le premier semestre.

Services civiques

Le CIAS a accueilli 4 services civiques à compter du 1^{er} juillet 2021 dans le cadre du partenariat avec Unis-cité et le Département à l'initiative de ce dernier qui porte cette action en direction des seniors des SAAD.

L'objectif était de proposer aux usagers du SAAD les plus isolés les services de jeunes volontaires pour des sorties, de simple visite à domicile, des jeux, ...

5 usagers ont ainsi pu bénéficier de ces rencontres

Rapport d'activité 2021

Ecole de musique intercommunale

1) Organisation et missions du service

L'école de musique intercommunale est composée d'un directeur, d'une secrétaire et de 13 professeurs.

Les missions :

- Cours individuels d'instruments et de chants
- Cours collectifs de formations musicales
- Cours collectifs de modules aux multiples esthétiques musicales
- Pratiques collectives d'ensembles instrumentaux, musique de chambre et orchestres
- Pratiques collectives de musiques actuelles, batucada et big band
- Pratiques collectives du chant choral
- C.H.A.M. au collège Blaise d'Auriol (Classes à Horaires Aménagés Musicaux) Spécialité Chant Choral
- Interventions en milieu scolaire et crèches
- Antenne dispensant certains cours à Salles sur l'Hers (Piano, éveil musical, formation musicale)

2) Les chiffres clefs 2021

- **226** élèves inscrits en cours à l'école de musique :
 - **22** élèves entre 03 et 07 ans
 - **105** élèves entre 07 et 14 ans
 - **30** élèves entre 14 et 18 ans
 - **5** élèves entre 18 et 25 ans
 - **39** élèves entre 25 et 60 ans
 - **25** élèves entre 60 et 100 ans

 - **42%** sont masculins
 - **58%** sont féminins

 - **43%** des élèves viennent de Castelnaudary
 - **07%** des élèves viennent de Villeneuve la Comptal
 - **50%** des élèves viennent des différents villages (avec un pourcentage inférieur à 04%) de la communauté de communes et d'ailleurs comme Toulouse, Vaudreuille, Montréal, Baziège, Laurac etc...

 - **172h** de cours dispensés chaque semaine
-
- **49** élèves inscrits en C.H.A.M. au collège Blaise d'Auriol
 - **3** crèches intercommunale ont reçu des interventions musicales
 - **71** classes d'écoles primaires où les enseignants de l'EMI sont intervenus
 - **1600** élèves dans les écoles ont bénéficié d'interventions musicales
-

- **25** nouvelles vidéos postées en 2021
- **8492** vues sur les vidéos au total

3) Les éléments marquants de l'année

L'année 2021 fut à nouveau marquée par les contraintes sanitaires, néanmoins nous avons pu recommencer l'ensemble des activités de l'école de musique intercommunale pour le plaisir des élèves, des professeurs, mais aussi du public.

Ainsi, l'ensemble des pratiques individuelles et collectives ont pu retrouver des objectifs motivant les élèves.

Garder la motivation durant les périodes de complications sanitaires n'était pas simple, grâce à ce retour à la normale, l'école rayonne à nouveau comme avant avec ses nombreuses pratiques.

D'ailleurs, l'ensemble des classes de pratiques musicales sont complètes. Que ce soit les pratiques collectives et les cours d'instrument individuel, il en va de même pour la nouvelle discipline de créations et de compositions M.A.O. **M**usique **A**ssistée par **O**rdinateur. Toutes les classes sont pleines d'élèves motivés.

Les innovations pédagogiques que nous avons mises en place l'année précédente ont perduré. Les montages vidéo, les concerts, les auditions, les projets se retrouvent quand c'est possible sur la chaîne YouTube de l'école de musique. Certains élèves n'hésitent plus à proposer des créations en vidéo, ou demandant l'utilisation des dernières technologies pour réaliser des moments musicaux originaux.

Les concerts et auditions ont pu reprendre, surtout sur la période estivale. Ainsi en fin d'année scolaire, en juin et juillet nous avons pu réaliser neuf auditions sur tout le territoire Lauragais Audois, réunissant ainsi environ 1500 personnes autour des différents ensembles, orchestres et musiciens de l'école de musique.

Durant l'automne nous avons aussi réalisé neuf concerts, auditions, et rencontres départementales, donnant l'occasion aux élèves de se produire devant 1600 personnes sur le territoire et l'Ouest Audois.

Nous continuons les partenariats : Le Téléthon, Noël Solidarité, l'Union musicale des Sans Souci et partageons des concerts avec d'autres entités musicales. Cela permet des échanges plus larges, de nouvelles expériences avec un public varié et intergénérationnel.

Les examens de fin d'année, inter cycle ou fin de cycle, ont pu reprendre de façon normale, donnant ainsi une totale égalité entre tous les élèves (contrairement aux périodes Covid intense où les concours se sont faits en visio). Plusieurs diplômes de fin de cycle ont pu ainsi être délivrés auprès de nos élèves.

Deux dispositifs de l'école ont néanmoins connu des complications :

- Les interventions en milieu scolaire : Les écoles concernées n'ont pas pu réaliser leur spectacle de façon traditionnelle. Mais plutôt par des enregistrements audio et vidéo grâce aux investissements réalisés de caméra et matériel d'enregistrement.
- La CHAM vocale au collège Blaise d'Auriol a lourdement été impactée. De nombreuses répétitions et concerts ont été annulés. Il s'agit de la pratique musicale qui a été la plus complexe à maintenir en fonctionnement ayant plusieurs lieux de pratiques et protocoles sanitaires de l'éducation nationale.

Certains projets comme la rencontre entre les élèves et le Brass Band Cathare Audois ont du être annulés, ou reportés. Mais nous avons profité des moyens restant pour réaliser des concerts avec des professionnels du son et de l'image pour que les élèves jouent dans des conditions professionnelles.

Les différentes initiatives pédagogiques des professeurs ont été très largement appréciées, montage vidéo, nouvelle méthode de formation musicale et méthode Dalcroze dans le cursus adulte. L'équipe pédagogique continue de faire un travail remarquable pour transmettre leur passion musicale à tous.

Nous avons cependant eu une perte d'inscriptions en septembre 2021, notamment dans deux domaines :

- L'éveil musical, en général autour de 40 élèves, nous n'en avons eu qu'une quinzaine
- Le cursus adulte, un effectif variable chaque année, mais une perte cette année.

Nous pensons qu'il s'agit d'une répercussion de la période covid. Des risques sanitaires, des annulations de cours possibles, cours avec masque, activités moins « importante » sont des possibilités expliquant cette baisse. Cette baisse a été constatée dans les autres écoles de musique et conservatoire du territoire ouest Audois.

Même si certains projets n'ont pas pu se réaliser, l'année 2021 a permis de relancer l'école de musique intercommunale. Les élèves, les parents et le public ont pu redécouvrir le plaisir musical et le plaisir d'être ensemble. Les projets à venir seront, j'en suis sûr, une nouvelle source de motivation pour les musiciens débutants comme pour les plus expérimentés. De nouvelles rencontres instrumentales, des participations à différents festivals comme celui de Jazz à Mirepoix ou Piano à Castelnaudary permettront aux élèves de découvrir de nouveaux horizons, de l'éveil musical au cursus adulte.

Auditions et concert de 2021 :

Mois	Lieux	Types	Formations	Titres	Jauges
Décembre	Limoux	Rencontre	Famille des cuivres	Cuivres de Noël	200
	Castelnaudary	Concert	Big Band / Musac	Noël solidarité	150
	Castelnaudary	Concert	Musac / Gravissime /	Téléthon	150
	Fendeille	Audition	Les ensembles	Audition des ensembles	50
	Labastide d'Anjou	Audition	Classes d'instruments	Auditions de Noël	250
Novembre	Saint-Papoul	Concert	Les chorales	Téléthon en chœur	250
	Castelnaudary	Concert	Orchestre Junior	Accueil nouveaux arrivants	150
	Castelnaudary	Concert	Classe de Piano	Spéciale Déodat de Severac	150
Octobre	Castelnaudary	Concert	Orchestres de l'EMI	Concert et présentation de l'EMI	200
Juillet	Castelnaudary	MasterClass	Classe de Piano	Festival Piano à Castelnaudary	100
Juin	Castelnaudary	Concert	Orchestres	Concert des orchestres	150
	Segala-Labastide	Concert	Orchestres, Musac et Bigband	Concert de fin d'année	250
	École de musique	Audition	Classes d'instruments	Scène ouverte	100
	Saint-Papoul	Audition	Ensembles instrumentaux	Concert dans le Parc de château	100
	Castelnaudary	Concert	Big Band / Musac	Concert	150
	Castelnaudary	Concert	Orchestre C1 / Orchestre C2	Concert	150
	Salles sur l'Hers	Audition	Audition autour du piano	Audition d'été	100
	Castelnaudary	Audition	Classe de Piano et Guitares	Audition d'été	100
	Montferrand	Spectacle IMS	Ecole primaire / Ecole de	Spectacle en milieu scolaire	COVID 19
	Salles-sur-l'Hers	Spectacle Étudiant FAC	Ecole primaire / Ecole de	Spectacle en milieu scolaire	COVID 19
	Payra-sur-l'Hers	Spectacle IMS	Ecole primaire / Ecole de	Spectacle en milieu scolaire	COVID 19
	Villeneuve-la-	Spectacle IMS	Ecole primaire / Ecole de	Spectacle en milieu scolaire	COVID 19
	Mas-Saintes-	Spectacle IMS	Ecole primaire / Ecole de	Spectacle en milieu scolaire	COVID 19
	Labastide d'Anjou	Spectacle IMS	Ecole primaire / Ecole de	Spectacle en milieu scolaire	COVID 19
	Fendeille	Spectacle IMS	Ecole primaire / Ecole de	Spectacle en milieu scolaire	COVID 19
Lasbordes	Spectacle IMS	Ecole primaire / Ecole de	Spectacle en milieu scolaire	COVID 19	
Saint-Papoul	Spectacle IMS	Ecole primaire / Ecole de	Spectacle en milieu scolaire	COVID 19	
Castelnaudary	Spectacle IMS	Ecole primaire / Ecole de	Spectacle en milieu scolaire	COVID 19	
Castelnaudary	Spectacle IMS	Ecole primaire / Ecole de	Spectacle en milieu scolaire	COVID 19	
Castelnaudary	Spectacle IMS	Ecole primaire / Ecole de	Spectacle en milieu scolaire	COVID 19	
Castelnaudary	Spectacle IMS	Ecole primaire / Ecole de	Spectacle en milieu scolaire	COVID 19	
RPI Les Casses /	Spectacle IMS	Ecole primaire / Ecole de	Spectacle en milieu scolaire	COVID 19	
RPI Verdun /	Spectacle IMS	Ecole primaire / Ecole de	Spectacle en milieu scolaire	COVID 19	
Saint-Martin-	Spectacle IMS	Ecole primaire / Ecole de	Spectacle en milieu scolaire	COVID 19	
RPI Souilhe /	Spectacle IMS	Ecole primaire / Ecole de	Spectacle en milieu scolaire	COVID 19	
RPI Labécède /	Spectacle IMS	Ecole primaire / Ecole de	Spectacle en milieu scolaire	COVID 19	

Rapport d'activité 2021 Economie

Accompagner le développement économique des entreprises

Au vu des éléments de diagnostic, la stratégie retenue dans le projet intercommunal 2020-2026 vise à soutenir le développement économique.

Pour cela 16 actions sont privilégiées :

1. Maintenir l'engagement financier de la CCCLA en faveur du développement économique
2. Renforcer l'attractivité du territoire en direction des étudiants en enseignement supérieur en recherche de lieux de stages
3. Contribuer à l'insertion des jeunes du territoire dans un parcours d'enseignement supérieur
4. Faciliter les embauches pour les chefs d'entreprises du territoire
5. Continuer le financement de Territoires d'Industrie à hauteur de 13 000 €/an
6. Acquérir de nouvelles réserves foncières
7. Poursuivre les aides à l'immobilier d'entreprise à hauteur de 7 500 €/an
8. Mettre en œuvre une démarche de promotion/prospection
9. Mettre en place un dispositif spécifique dédié à l'accueil des salariés
10. Réaliser un diagnostic sur les activités commerciales et artisanales
11. Soutenir la plateforme locale Initiative Carcassonne Castenaudary (1 500 €/an)
12. Aménager une nouvelle zone d'activité économique
13. Faciliter la construction de projets professionnels pour les habitants du territoire
14. Développer l'accès aux formations aux métiers du numérique et établir des stratégies pour l'installation d'entreprises du secteur du numérique
15. Favoriser de nouvelles dynamiques de consommation
16. Acquérir une solution numérique de vente en ligne pour les artisans et les commerçants du territoire

Elles se résument dans les deux items suivants :

1) Accélérer l'accueil et l'accompagnement des entreprises

Grâce à un partenariat fort entre le Département, la Région, l'Etat, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Ville de Castelnaudary et la communauté de communes, la stratégie en matière de développement économique du territoire s'appuie sur plusieurs outils. Ceux-ci visent d'une part à favoriser l'émergence et le développement des initiatives locales, mais aussi à attirer sur notre territoire des entreprises extérieures.

Des outils en faveur du développement endogène, pour favoriser l'émergence des initiatives locales :

- La plateforme d'initiatives locales
- La pépinière d'entreprises
- Les zones d'activités intercommunales
- Les ateliers relais intercommunaux
- La participation à « Territoire d'industrie »

Des outils en faveur du développement exogène, pour attirer de nouvelles entreprises extérieures :

- Le Parc Régional d'Activités Economiques Nicolas Appert
- Les zones d'activités intercommunales

Les chiffres à retenir :

Evolution de +9,5% des effectifs salarié en 2021 sur le bassin d'emploi de Castelnaudary (+4,4% en région Occitanie), soit la création de 640 emplois¹

En 2021, 272 entreprises créées sur le territoire de la CCCLA. Au 31 décembre 2020 l'INSEE recensait 1.887 entreprises (« unités légales »).²

En fin d'année 2021 20 hectares restaient disponibles dans la zone d'activité Appert pour accueillir de nouvelles entreprises. 7 emplacements ont été réservés ou vendus sur l'année.

La zone de Fendeille II a été créée et les ventes seront finalisées avant la fin de l'année 2022 avec 5 entreprises occupant la totalité des lots disponibles pour cette zone.

Pour la zone de Saint Papoul, 4 entreprises ont manifesté leur intérêt pour la zone et transmis un courrier de préservation des lots, permettant à présent d'aménager cette dernière avec la certitude de vendre l'intégralité des lots.

71% des capacités de la pépinière d'entreprises sont occupées.

1 seul des 2 ateliers relais situés sur la commune de Salles sur l'Hers sont occupés.

Vente de l'atelier Cardona en décembre 2021 ne laisse plus que l'atelier route de Marquein pour lequel des travaux complémentaires sont achevés en 2022 pour un montant de 100.000€ environ.

¹ Bassin d'emploi au sens du pôle emploi, données pole emploi août 2022.

² Données insee consultable avec le lien suivant : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=EPCI-200035855#chiffre-cle-11>

2) Favoriser l'implantation des très petites entreprises

La communauté de communes se situe dans l'aire d'expansion économique de l'agglomération toulousaine. Son tissu économique, la qualité de ses infrastructures d'accueil mais aussi le fait qu'une partie de son territoire soit classé en Zone de Revitalisation Rurale constituent des atouts susceptibles d'attirer des Très Petites Entreprises à potentiel de développement. Le succès pour favoriser l'accompagnement des jeunes entreprises, la communauté de communes participe au financement de la pépinière d'entreprises et héberge un espace de Coworking à Salles-sur l'Hers.

Les éléments budgétaires 2021 :

Reversement de fiscalité au syndicat mixte du PRAE : 195.067 euros.

Le coût d'entretien des ZAE : 107.677 euros.

La subvention attribuée à la pépinière d'entreprises : 30 000 euros.

La subvention d'équilibre versée pour l'atelier relais de Cardona : 38.562,08 euros.

Le montant de la participation à l'animation du dispositif « Territoire d'Industrie » : 21 374,40 euros.

**Rapport d'activité 2021
Réseau de médiathèques et bibliothèques**

1) Organisation et missions du service

Constituées en réseau de 8 bibliothèques avec des niveaux de service et des zones de desserte très divers selon les sites, les bibliothèques du réseau intercommunal développent des services à la croisée des politiques culturelles et sociales.

Elles offrent des espaces pour des usages variés, ouverts à tout public sans conditions d'accès.

Elles accueillent et accompagnent tous les publics dans leurs besoins documentaires, culturels, sociaux.

Elles constituent et gèrent des collections multimédia (livre, presse, CD, DVD, jeux, ressources numériques dématérialisées, œuvres d'art, kamishibai) et organisent leur mise à disposition et leur valorisation adaptée aux différents publics du territoire.

Elles accueillent des groupes et interviennent hors les murs afin d'assurer une égalité d'accès pour les publics les moins indépendants ou les plus éloignés des ressources culturelles et permettre la rencontre avec des œuvres et des créateurs.

Elles mettent à disposition des ressources numériques et accompagnent le public dans l'acquisition de compétences informatiques.

Elles proposent une programmation de saison culturelle pluridisciplinaire ainsi que des temps de pratiques autour des savoirs faire.

2) Les chiffres clefs 2021

3 926 documents achetés :

- 2 701 livres
 - 629 documents sonores (CD musicaux et textes lus)
 - 416 DVD
 - 157 jeux vidéo et jeux de plateaux
 - 23 œuvres d'art
- et 61 abonnements à des titres de presse

La collection courante propre est constituée de **69 752 documents hors titres de presse début 2022 :**

- 54 590 livres
- 8 302 CD (musique et textes lus)
- 5 956 DVD
- 904 jeux

S'y ajoutent 12 177 documents (livres et CD) prêtés par la bibliothèque départementale de l'Aude.

92 163 prêts de documents :

- 70 623 à Castelnaudary
- 643 à Labastide d'Anjou
- 4 987 à Labécède Lauragais
- 2 103 à Lasbordes
- 139 à Laurabuc
- 2 306 au Mas Stes Puelles
- 9 718 à Salles sur l'Hers
- 1 644 à Villeneuve la Comptal

L'activité de prêt est en augmentation par rapport à 2020 sur tous les sites mais reste faible à Castelnaudary par rapport aux années précédentes.

Non comptabilisable, le système de navettes entre les 4 médiathèques s'est encore développé.

284 accueils de groupes et interventions extérieures collectives :

- 231 accueils de classes venues de Castelnaudary, Fendeille, Labécède-Lauragais, Lasbordes, Mas Stes Puelles, Payra sur l'Hers, Salles sur l'Hers, St Martin Lalande, St Papoul, Villemagne et Villeneuve la Comptal
- 47 interventions en crèches à Castelnaudary, Salles sur l'Hers et St Papoul et auprès du RAM

- 6 accueils d'associations

Les médiations de groupes ont beaucoup augmenté par rapport à 2020 (141 accueils) mais restent inférieures aux années précédentes.

12 857 connexions au site web du réseau.

2 200 sessions sur les postes de l'espace multimédia de la médiathèque Canguilhem

10 sessions d'ateliers d'initiation au numérique.

La reprise des ateliers au second semestre a été très compliquée avec de multiples annulations. L'essentiel des interventions s'est fait avec un groupe du jardin d'insertion de l'association syndicale des familles.

54 programmations et actions culturelles sur les 4 médiathèques :

Ateliers sciences, SH, techniques	4
Ateliers artistiques	16
Concert	1
Autres spectacles	13
Projections	3
Rencontres et lectures	4
Conférences	2
Échanges autour des collections	7
Expositions	2
Cartes blanches	2

1 118 participants dont 562 scolaires. La part des scolaires est très forte en 2021 du fait des restrictions sur les autres publics (les spectacles jusqu'en mai ont été uniquement en séances scolaires)

Le public des expositions n'est pas comptabilisé.

L'activité d'action culturelle pour le tout public a été très faible par rapport aux années habituelles du fait des périodes d'interdictions totales (de janvier à mai) ou partielles de rassemblement mais la plupart des projets d'éducation artistiques et culturelles avec des groupes (scolaires et crèches) ont pu être menés.

30 séances d'histoires pour les enfants dans les bibliothèques de Castelnaudary (et en hors les murs, au parc), Labécède Lauragais, Lasbordes, Laurabuc, Villeneuve la Comptal.

3 193 inscrits sur le réseau, dont 111 collectivités (classes, associations, services municipaux...), issus de la totalité des communes du territoire.

25 687 entrées à la médiathèque Canguilhem soit 102 par jour d'ouverture.

Ces chiffres restent bien inférieurs aux années précédentes, surtout pour la fréquentation de la médiathèque Canguilhem (4 006 inscrits et 46 011 entrées en 2019).

6 stagiaires accueillis (stages de 3^{ème} et préparation à l'enseignement)

11 formations ou journées professionnelles suivies par le personnel.

3) Les éléments nouveaux ou marquants de l'année

Le fonctionnement des bibliothèques a été encore largement affecté par les restrictions liées à la situation sanitaire : interdiction de toute programmation culturelle jusqu'en mai, jauges réduites, obligation de passes sanitaire ou vaccinal.

Dans ce contexte, l'activité de réservation et navette entre les 4 médiathèques a été très nettement développée.

Le programme Scènes d'enfance a été mené dans sa totalité pour des scolaires, seuls à pouvoir être accueillis au mois de mars pour ces propositions.

Le partenariat avec les structures scolaires a été renforcé en 2021 avec le lycée Germaine Tillion autour de 2 projets, le Prix lycéen du livre d'histoire et un cycle sur la musique de la Nouvelle Orléans.

Poursuivant l'axe de travail porté par la Convention pour la généralisation de l'éducation artistique et culturelle, plusieurs projets cofinancés par la DRAC ont pu être menés avec des classes de primaire et secondaire : ateliers musicaux de la compagnie Pic&Colegram autour de leur spectacle « Le ciel est par-dessus le toit » avec plusieurs classes de maternelles et les assistantes maternelles, ateliers de gravure des artistes Julien Mortimer et Camille Moulin Dupré avec des primaires, collégiens et lycéens, ateliers d'illustration des autrices-illustratrices Anne Letuffe et Julia Chausson avec 4 classes de primaires.

Le suivi du partenariat avec les structures du champ social et insertion pour des médiations en compétences informatiques et actions culturelles a été très compliqué. Des ateliers numériques ont tout de même pu être mis en œuvre avec l'Association syndicale des familles.

La médiathèque de Salles-sur-l'Hers a ouvert dans ses nouveaux locaux rénovés et étendus (surface doublée) au mois de mars, avec de très bons retours du public. Après une période de baisse du public dans les locaux temporaires d'En Gauzy, le nombre d'utilisateurs a dépassé son niveau antérieur. Si les restrictions de fonctionnement n'ont pas permis une mise en route telle qu'elle était souhaitée, la collection de jeux notamment a pu prendre toute sa place et s'étendre au jeu vidéo.

La bibliothèque de Lasbordes a ouvert dans ses nouveaux locaux au sein du bâtiment Boyer en début d'année, avec une équipe bénévole renouvelée. L'attractivité de ce lieu s'est traduite par une augmentation des emprunts et la collection a été étendue aux CD via le prêt de la bibliothèque départementale.

Les chiffres clés de l'année témoignent d'une activité globalement en hausse par rapport à 2020 mais, notamment dans la dimension de lieu de vie et de sociabilité et l'activité de programmation / action culturelle, l'activité a encore été notablement réduite par rapport à la normale.

Rapport d'activité 2021

service Petite enfance

1) Organisation et missions du service

La compétence Petite enfance de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois (CCCLA) comprend un pôle administratif basé à Soupex et des structures accueillant les jeunes enfants et les professionnels proposant de l'accueil individuel (Assistant maternel) au sein de l'ensemble du territoire.

Le pôle petite enfance se compose :

➤ D'un **pôle administratif** basé à Soupex. Pôle qui a pour missions premières de traduire les orientations politiques en plans d'actions, d'initier de nouvelles logiques territoriales, de développer et animer des partenariats pour créer une dynamique intercommunale et coordonner l'offre de service du territoire afin de répondre au mieux aux besoins des familles.

➤ D'un **Relais d'Assistants(es) Maternels(les) Intercommunal** (RAMI) qui devient **Relais Petite Enfance (RPE)** lieu névralgique central avec fonction guichet unique renforcée qui présente aux familles :

- les différents modes d'accueil existants sur le territoire, collectifs et individuels, publics et privés,
- les tarifs, les aides financières possibles selon le mode d'accueil choisi,
- les démarches administratives.

➤ De trois crèches multi-accueils ou Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE), soit 84 places en accueil collectif proposées à :

- la **crèche de Louise Michel**, basée à Castelnaudary (agrément de 40 places dont 5 sont orientées en places A vocation d'Insertion Professionnelle - AVIP),
- la **crèche Los Drollets**, basée à Saint-Papoul (agrément de 20 places),
- la **crèche Les Pitchous**, basée à Salles Sur L'Hers (agrément de 24 places).

➤ D'un **Lieu d'Accueil Enfants Parents** (LAEP) qui accueille les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte référent et les futurs parents. Les séances se déroulent librement. Chacun vient et part lorsqu'il le souhaite. L'accueil est anonyme, ne nécessite pas d'inscription préalable et l'accès est gratuit. Conditions d'accueil qui peuvent être amenées à évoluer selon le contexte sanitaire.

Localisation de l'ensemble des structures du pôle petite enfance



2) Les chiffres clefs 2021

Les crèches :

Chiffres 2021	Louise Michel	Los Drollets	Les Pitchous
Agrément PMI (places)	40	20	24
Amplitude d'ouverture	Les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis - De 7h30 à 18h30		
Jours d'ouverture 2021	246	226	228
Actes facturés 2019	72 651	31 663	41 101
Actes facturés 2020	57 928	24 235	28 679
Actes facturés 2021	68 388	33 885	39 909
Nombre d'enfants différents accueillis 2019	106	51	44
Nombre d'enfants différents accueillis 2020	104	47	42
Nombre d'enfants différents accueillis 2021	106	46	38

Origine des enfants accueillis en 2021

Crèche Castelnaudary		Salles/Hers		St-Papoul	
Communes	Nbre d'enfant s	Communes	Nbre d'enfant s	Communes	Nbre d'enfants
Bram	2*	Belflou	1	Castelnaudary	9
Castelnaudary	71	Castelnaudary	2	Issel	5
Fendeille	2	Cumiès	1	La Pomarede	1
Issel	2	Fajac-la-Relenque	1	Lasbordes	1
Labastide-d'Anjou	1	Fendeille	1	Mas-Stes-Puelles	1
Les-Casses	1	Marquein	1	Souilhanel	1
Lasbordes	1	Mas-Stes-Puelles	1	Souilhe	1
Mas-Stes-Puelles	2	Montauriol	1	St-Martin-Lalande	2
Pexiora	1**	Payra-sur-l'Hers	7	St-Papoul	18
Peyrens	3	Ste-Camelle	3	Verdun	6
Ricaud	2	Salles-sur-l'Hers	18	Villepinte	1
St-Martin-Lalande	2	St-Michel-Lanès	1	TOTAL	46
Souilhe	1	TOTAL	38		
Soupex	2				
Ste-Camelle	1				
Tréville	1				
Villeneuve-La-Comptal	11				
TOTAL	106				

*enfants en famille d'accueil résidant au sein de la CCCLA dont les parents habitent Bram.

**déménagement en cours de contrat, dérogation validée par la commission petite enfance.

LE RPE recense, en 2021 :

72 assistantes maternelles actives pour 99 assistantes maternelles agréées (73% taux d'activité), avec la possibilité d'accueillir 251 enfants en accueil individuel. 226 places sont occupées laissant 10% de capacité d'accueil en termes d'accueil individuel.

L'offre d'accueil des Assistantes Maternelles Agréées (AMA)

Photographie des accueils au 31/12/21

Au 31/12/21	AMA	Agrément	AMA en activité	Agrément réel	Places disponibles au 31/12/21 Théorique/ réelle	Arrêts	Nouveaux agréments
BARAIGNE	0	0	0	0	0	1	0
CASTELNAUDARY	36	116	26	91	5	5	0
FENDEILLE	5	16	4	13	4	0	0
ISSEL	1	3	0	0	0	0	0
LABASTIDE D'ANJOU	8	30	4	15	4	3	0
LABECEDE LAURAGAIS	0	0	0	0	0	0	0
LASBORDES	2	8	2	8	0	0	0
LAURABUC	0	0	0	0	0	0	0
LES CASSES	0	0	0	0	0	0	0
MAS STES PUELLES	3	12	3	12	0	0	0
MIREVAL LAURAGAIS	1	3	1	3	0	0	0
MONTFERRAND	3	12	2	8	3	0	0
MONTMAUR	1	3	1	3	0	0	0
PEYRENS	3	9	3	9	2	0	0
RICAUD	2	3	1	3	0	1	0
SAINT-PAULET	4	16	3	12	3	0	0
SALLES SUR L'HERS	4	12	2	8	0	0	0
SOUILHANELS	0	0	0	0	0	0	0
SOUILHE	2	4	2	4	0	0	0
SOUPEX	1	3	0	0	0	0	0
ST MARTIN LALANDE	8	26	7	25	3	0	0
ST MICHEL DE LANES	5	20	4	12	0	0	1
ST PAPOUL	2	5	1	3	0	0	0
VERDUN LAURAGAIS	1	2	0	0	0	0	0
VILLENEUVE LA COMPTAL	6	22	6	22	1	1	0
VILLEMAGNE	1	2	0	0	0	0	0
TOTAL 2021	99	327	72	251	25	11	1
2020	107	351	83	244	43	11	3
2019	113	356	99	308	58	13	4
2018	123	381	103	260	NR	13	9

Des missions du RPE qui évoluent :

- En 2021, malgré le contexte sanitaire, le RPE n'a jamais cessé de fonctionner. Il a ouvert 231 jours. Seules les animations ont dû être suspendues, en raison du contexte de crise sanitaire et de la mise en place du confinement, 06 avril au 16 avril 2021.
- Ses fonctions de guichet unique permettent à la CCCLA d'avoir une vision des demandes et de l'offre au sein du territoire, de centraliser l'ensemble des demandes, et orienter les familles en fonction de leur besoin.
Le RPE diffuse également l'existence auprès des familles du site de la CAF « monenfant.fr ». En 2021, 34 familles ont acté leur demande par l'intermédiaire de ce site.
- Également, avec les nouvelles réglementations en lien avec le service public en termes d'organisation de temps de travail et les obligations liées aux postes des animatrices, les horaires du RPE ont été modifiés. A compter de septembre 2021, le RPE a mis en place les horaires suivants, du lundi au vendredi :

Lundi : 9h00 à 12h00 et 14h30 à 18h15
Mardi : 9h00 à 12h00 et 13h00 à 14h30
Mercredi : 13h15 à 17h00
Jeudi : 9h00 à 12h00 et 13h00 à 14h30
Vendredi : 8h30 à 12h45
- Fin 2021, le RAMI change d'appellation et devient le Relais Petite Enfance (RPE). Cette nouvelle nomination s'accompagne également d'une évolution de ses missions applicables dès le 01/01/22 notamment en ce qui concerne la formation professionnelle continue et la lutte contre la sous activité subie par les professionnelles de l'accueil individuel.

L'activité du RPE en chiffres

Motifs des contacts en 2021	AMA	Parents
Agrément / Formation AMA <i>Contacts en lien avec l'agrément et les formations professionnelles des AMA</i> <i>Ce thème ne concerne que les professionnels de l'accueil individuel</i>	93	-
Divers <i>Contacts en lien avec des modifications / annulations de RDV ou sans lien direct avec l'activité du RPE.</i>	5	17
Gestion offre et demande (recherche d'accueil/ disponibilité) <i>Contacts liés pour les AMA à la mise à jour de leurs disponibilités, pour les familles à la recherche d'un mode d'accueil et suivi de demande</i>	159	440
Relation AMA/parents/enfants <i>Contacts en lien avec du soutien à la professionnalisation pour les AMA, soutien à la parentalité pour les familles, conflit/médiation entre parents et AMA.</i>	38	5
Soutien administratif <i>Contacts en lien avec la relation contractuelle salarié-parent employeur (contrat, rupture, institutionnels...)</i>	75	62
Vie du RAMI <i>Contacts liés aux activités du RPE (gestion des inscriptions aux activités, formations, projets, réunions...).</i>	428	4
TOTAL 2021	798	528

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) :

Adaptation situation sanitaire – covid 19 :

Le LAEP, au titre de dispositif de soutien à la parentalité, est resté ouvert lors confinement du mois d'avril. Il fût alors un lieu ressources pour certaines familles qui ont profité de cette ouverture pour sortir un peu de leur domicile. D'autres, par contre, ont arrêté de venir par crainte de la contamination.

L'application des mesures sanitaires et d'hygiène a été respectée selon les protocoles successifs et la jauge d'accueil est restée limitée à 10 personnes (enfants et adultes) par accueil.

Tout au long de l'année, l'inscription est restée recommandée afin d'éviter aux familles des déplacements inutiles en cas de dépassement de jauge. Afin de limiter les oublis, un SMS de rappel a été envoyé systématiquement le jour ou la veille de l'inscription des familles. Cette mesure a permis de mettre en place une liste d'attente et en cas de désistement de familles, celles intéressées étaient averties d'une ouverture de places. Les inscriptions ont également été limitées à 2 par semaine afin d'ouvrir l'accès au lieu à un maximum de familles.

Ces dispositions ont été unanimement comprises et respectées.

Certaines activités programmées en-dehors des temps d'accueil ont été annulées :

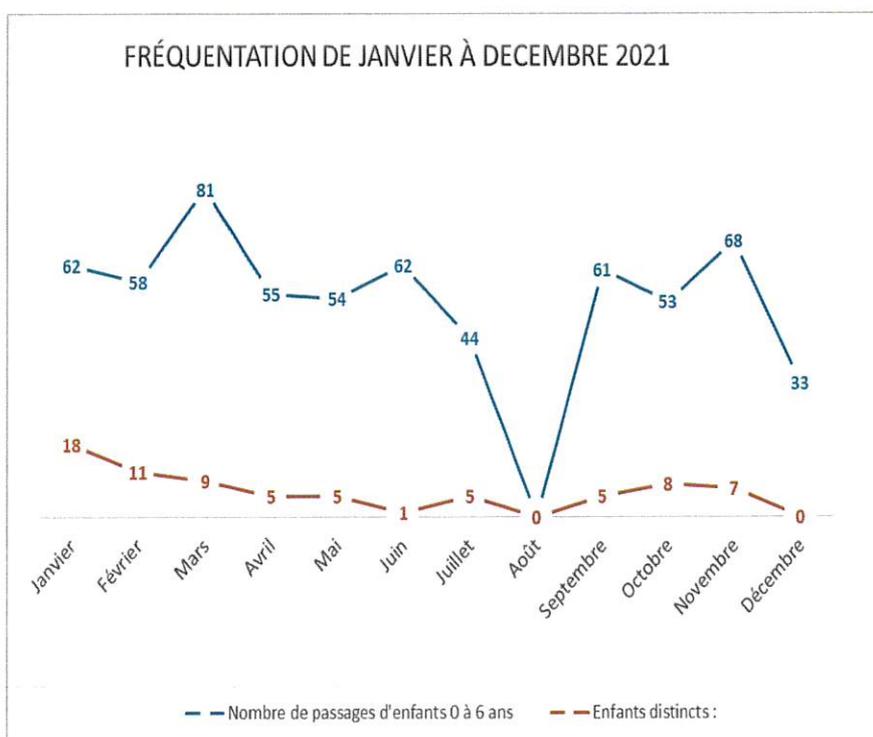
- Chasse aux œufs au parc du château de Fendeille le 6 avril,
- Spectacle de fin d'année à la Halle aux grains le 10 décembre.

A été maintenu le ciné-débat autour des violences éducatives ordinaires le 25 novembre.

L'activité du LAEP en chiffres :

Sur l'année 2021, ont été dénombrés **631 passages d'enfants** pour 346 en 2020 dont **74 enfants distincts** (86 en 2020). Parmi ces 74 enfants, **65 ont de 0 à 3 ans** et **9 d'entre eux ont de 4 à 6 ans**.

Le LAEP a été fréquenté par **56 familles distinctes** dont **40 nouvelles familles** et **36 domiciliées** à Castelnaudary. Les autres se répartissent sur les communes suivantes : Fendeille, Labastide d'Anjou, Lasbordes, Laurabuc, Mas Saintes Puelles, Mireval-Lauragais, Peyrens, Ricaud, Saint-Martin-Lalande, Saint-Michel-de-Lanès, Saint-Papoul, Saint-Paulet, Souilhanel, Souilhe, Soupex, Villeneuve-la-Comptal.



La différence de fréquentation des familles entre 2020 et 2021 s'explique par les mesures sanitaires. En 2020, une forte affluence a été constatée en janvier et février. Le premier confinement a entraîné la fermeture du lieu d'accueil de mars jusqu'en juin. La reprise mi-juin a vu quelques anciennes familles revenir mais la jauge, le masque et la crainte du virus ont fortement diminué le nombre de passages de familles.

En 2021, l'accueil s'est fait sur toute l'année sans fermeture pour raison sanitaire. La jauge étant restée limitée toute l'année, le nombre d'accueils a été plus régulier mais forcément moindre. On peut malgré tout constater que le nombre de familles distinctes a légèrement diminué, **66** en 2020 pour **56** en 2021. Par contre, le nombre de passages d'enfants a presque doublé. Le LAEP a donc touché un peu moins de familles mais celles-ci s'y sont rendues plus souvent.

3) Les éléments marquants 2021 du Pôle petite enfance :

- Mise en place des Lignes Directrices de Gestion.

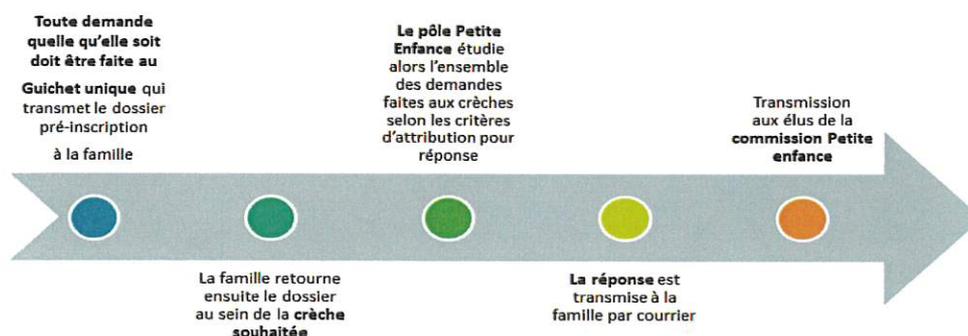
Réorganisation des équipes de direction crèche. D'importants temps d'accompagnement et d'échanges ont été mis en place, dès le début d'année afin que les trois directrices prennent leur nouvelle fonction fin août accompagnés des directrices adjointes. A la rentrée, l'organisation est quelque peu modifiée du fait d'arrêt maladie.

Une autre organisation est alors mise en place et donne un dynamisme positif aux fonctionnements des crèches.

- Mise en place d'un système de pondération pour l'attribution des places en crèche.

Outil qui permet la transparence, la lisibilité des procédures d'attribution des places en crèche au sein du pôle Petite enfance, pour une meilleure accessibilité et équité

Rappel du circuit de demande en crèche au sein du Pôle petite enfance



- Malgré un contexte sanitaire encore compliqué, les services sont maintenus

En effet, malgré le confinement durant le mois d'avril, les trois crèches sont restées ouvertes offrant un service de proximité apprécié par les familles et permettant aux enfants de garder leur repère. Le Relais Petite Enfance, ouvert également, a quant à lui joué un rôle essentiel durant le confinement auprès notamment des assistantes maternelles.

- Projet d'établissement : réflexion engagée pour sa réécriture.

- Des travaux avec leur poursuite au sein de la crèche Los Drollets de St-Papoul et étude de travaux engagée pour la crèche Les Pitchous.

- Des projets toujours aussi riches et variés avec :

La finalisation du guide parentalité porté et coordonné par le RPE avec la participation des trois crèches, du LAEP et des AMA. Projet retenu et valorisé financièrement par la Caf pour une diffusion à l'échelle du département.

Dans le cadre d'un appel à projet du Réseau d'Ecoute d'Aide et d'Appui à la Parentalité (REAAP), le LAEP a proposé une soirée débat autour des violences éducatives. Son projet ayant été retenu, il a reçu le label « REAAP » et un accompagnement financier des services de la Caf et du département.

La validation du Projet Alimentaire Territorial (PAT) pour des actions à venir sur 2022-2023 (potager, formation, animation et activité de sensibilisation autour des découvertes alimentaires, valorisation des producteurs locaux...)

Rapport d'activité 2021

Service URBANISME

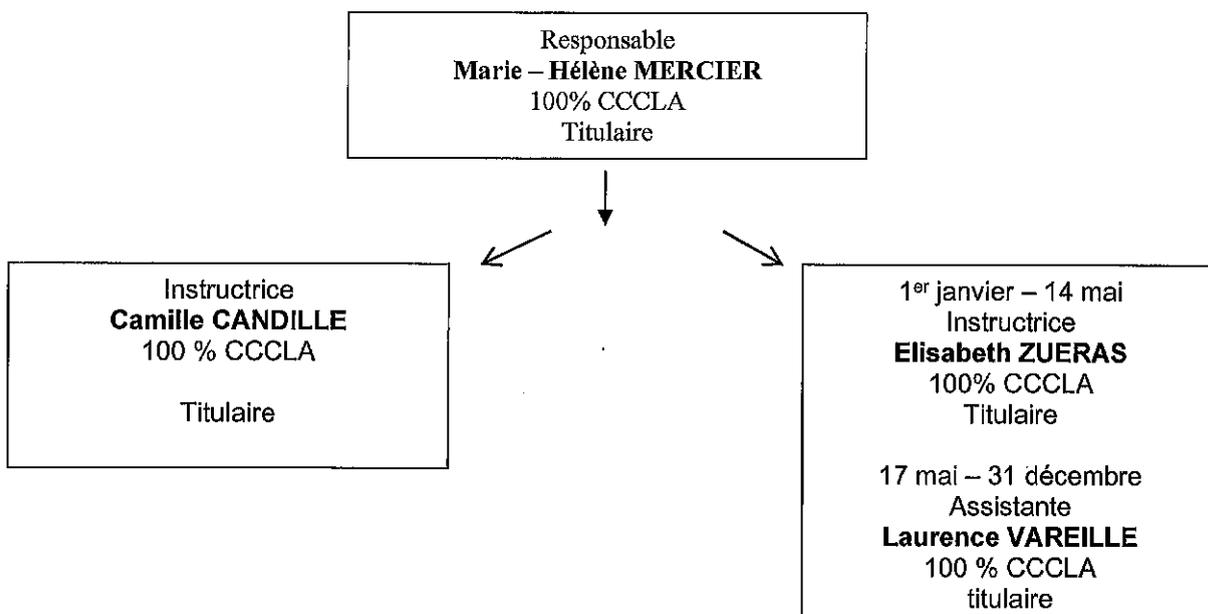
Instruction

Des

Autorisations du Droit du Sol

1) Organisation et missions du service

Organisation du service



Les missions du service

Suite à l'arrêt par l'Etat du service d'instruction des autorisations du droit des sols en 2015, la CCCLA a créé le service mutualisé. En 2021, il s'est composé du 1^{er} janvier au 14 mai, de trois personnes, deux instructrices à temps plein et une responsable assurant la gestion du service et l'instruction des dossiers complexes. A compter du 17 mai, suite à la transmutation entre deux agents, il n'est plus resté qu'une instructrice à temps complet, la responsable du service qui outre la gestion du service, a assuré l'instruction des dossiers et une assistante ayant pour mission d'enregistrer les dossiers et assurer les premières recherches dans les documents d'urbanisme.

La mission principale du pôle ADS Lauragais est l'instruction des dossiers de permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable complexes, permis de démolir, certificat d'urbanisme opérationnel des communes des Communautés de Communes de Castelnaudary Lauragais, soit **37 communes** sur 43. En 2021, Fendeille, Souilhe, Souilhanel et Verdun ont souhaité expérimenter un autre mode d'instruction de leurs ADS, en prenant un cabinet privé.

1 / Instruction des Autorisations du Droit du Sol

L'instruction des dossiers se décompose en plusieurs étapes tant administratives que techniques. Enregistrement du dossier, vérification de la complétude : pièces et documents composant le dossier, instruction proprement dite du projet par rapport : au document d'urbanisme, aux servitudes d'utilité publiques, et autres services extérieurs, rédaction des courriers tout au long de l'instruction jusqu'à la décision finale.

Secrétariat du service, photocopie, scan et envoi de tous les courriers émis, dans les communes et chez les particuliers.

2 / Relations avec les élus contacts téléphoniques réguliers pour obtenir des compléments d'informations sur un dossier, soit physiques dans le service ou dans la commune pour présenter un futur projet.

3 / Echanges avec les secrétaires de Mairie :

Les échanges avec les secrétaires sont quotidiens, portant sur l'utilisation d'oxalis, sur des questions d'urbanisme plus ou moins complexes, parfois, sur des questions non liées à notre service.

4 / Réception des particuliers physique et téléphonique

La réception du public est assurée au pôle ADS. Lors de notre installation dans les locaux de la CCCLA, nous avons testé pendant une période, des plages horaires de réception, il s'est vite avéré que le public venait hors de ces horaires. Le public est, très fréquemment invité par les secrétariats de Mairie à nous contacter directement soit physiquement soit téléphoniquement. En 2021, l'accueil au public s'est fait sans rendez-vous du lundi au vendredi.

5 / Formations des secrétaires :

Une série de formations a été assurée en 2015 par le pôle ADS. En 2016 et 2017, cette initiative a été reprise en petits groupes de 3 ou 4 personnes pour revoir l'utilisation du progiciel, mettre à jour les connaissances en matière d'urbanisme et trouver des solutions pour pallier aux nombreux incomplets.

En raison des nombreux mouvements d'instructeur dans le service et des confinements, cette initiative a été suspendue en 2021. Elle devrait reprendre en 2022.

6 / Formations des agents du pôle ADS

En 2021, les instructeurs ont suivi des formations relatives à l'instruction des ADS en général et d'autres plus spécifiques (contentieux de l'urbanisme, l'application des nouvelles lois et autres textes relatifs à la dématérialisation des ADS...). Ces formations organisées par les formateurs du CNFPT ou du vendeur du logiciel de métier OPERIS, se sont déroulées par visioconférence, en raison du contexte sanitaire. Les clubs ADS organisés par la DDTM afin d'échanger entre services instructeurs du département et services de l'Etat sont stoppés depuis 2020.

7 / Veille juridique :

Cette volonté de la directrice du service de mettre en place une veille juridique a débuté en 2016. Elle devait être diffusée aux communes sous forme de newsletter régulière. Toutefois, en raison des mouvements de personnel dans le service, ceci a été depuis difficilement réalisable. Elle reste toutefois, en attente et devrait selon les restructurations du service être mis en pratique prochainement.

2) Les chiffres clefs 2021

➤ 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2021 : **dossiers** instruits par le service.

Type	DP	PC	CUb	PD	PA	Total
CCCLA	266	299	44	13	14	636

Les **AT** : Autorisations de Travaux ne sont pas comptabilisées aux communes. Ce type de dossier concerne les ERP (Etablissements Recevant du Public) Elles sont généralement instruites par les communes, sauf lorsque celles-ci sont liées à une demande de permis de construire pour des établissements recevant du public (ex. commerce, établissement public, ...).

Réception des particuliers :

A / physique :

Depuis la crise sanitaire et des différents confinements la réception du public a été très réduite. Elles concernent, notamment : explications sur les courriers d'incomplets, vérification du dossier avant dépôt dans la Commune, faisabilité du projet, copie du règlement du document d'urbanisme ou sa lecture, plan du cadastre,

B/ téléphonique

La plupart du temps les appels portent sur : explications sur le suivi du dossier, les points du courrier d'incomplet, demandes d'interprétation du document d'urbanisme avant dépôt du dossier, contestation des documents d'urbanisme de la commune, ...ou demandes non liées aux ADS (droit de préemption urbain, cadastre, alignement, réseaux, ...)

Echanges avec les secrétaires de Mairie :

Appels et/ou mails sont échangés en grand nombre journallement.

Permis de construire prépondérants

2021, ne s'est pas distingué par des permis de construire emblématiques. L'essentiel des permis de construire instruits par le pôle ADS sur l'ensemble de la communauté a été, à vocation d'habitation (nombreux groupes d'habitations ou permis d'aménager pour maisons individuelles) ou agricole (hangars agricoles avec toiture photovoltaïque). Les zones économiques de Castelnaudary ont reçu les permis les plus conséquents.

3) Les éléments marquants de l'année :

A / Dépôts des dossiers ADS:

Tout comme 2020, l'année 2021 a été particulière et irrégulière quant au dépôt des dossiers.

Il est à constater des dépôts nombreux dans toutes les communes en fin d'année, en raison de la mise en place en, janvier 2022 de la RT 2020. Le cout de cette nouvelle RT peut engendrer une hausse de 10 à 20 000 euros pour une construction.

La charge de travail est toujours aussi conséquente, en raison de la spécificité des documents d'urbanisme afférents à chaque commune et du nombre de dossiers incomplets.

B/ Appel temporaire à un cabinet d'urbanisme privé :

En raison de la charge conséquente de travail et du départ d'une instructrice et de son non remplacement, il a été décidé à compter du mois de juillet, de faire appel ponctuellement à un cabinet d'urbanisme privé. Celui-ci a ainsi permis de répondre à la masse importante de dossiers déposés au cours du deuxième semestre.

C/ Appel d'offre pour prestation d'urbanisme :

Un appel d'offre a été lancé pour retenir un cabinet d'urbanisme privé pour venir en « renfort » aux agents du service urbanisme de la CCCLA, lors des périodes de congés, de dépôts en nombre ou de maladie En décembre, un cabinet a été retenu pour assurer ce service, avec un quota maximum de dossiers à instruire par an (sans minimum).

D / Dématérialisation des ADS :

2021 a été le début du chantier de la dématérialisation des ADS. En effet, à compter de janvier 2022, les particuliers pourront déposer leur dossier d'ADS par voie dématérialisée. Afin, de pouvoir répondre à cette nouvelle procédure, des adaptations ont été réalisées par OPERIS, afin que le progiciel soit performant au début de l'année. De même, des formations ont été prodiguées aux instructrices et aux secrétaires de Mairie pour mettre en application cette dématérialisation. Ces formations devraient se poursuivre en 2022.

E / PLU groupement de commande PLU :

La CCCLA a proposé aux communes qui devaient transformer leur Plan d'Occupation des Soils en Plan Local d'Urbanisme, ainsi que celles qui devaient réviser leur Plan Local d'Urbanisme de se regrouper pour retenir un cabinet d'études (21 communes).

Malgré l'incitation régulière auprès des communes, afin d'associer le service, à participer aux réunions sur l'élaboration de ces nouveaux documents, aucune n'a fait appel à elle.

La responsable du service a été sollicitée pour émettre des réponses aux recours, lorsque les procédures étaient entachées d'illégalité ou inapplicables lors de l'instruction des dossiers.

Marie- Hélène MERCIER

Directrice du service urbanisme



Rapport d'activité 2021

Des Services Techniques

1. Les missions des services techniques

Les services techniques se présentent sous quatre volets :

- **Les services aux communes par la gestion de :**

La mise à disposition d'agents techniques avec la gestion des conventions des mises à disposition du personnel et du matériel des ST

Compétence ordures ménagères régie ex Hers et Ganguise (collecte et déchetterie)

La pompe à essence et les commandes gasoil

Le service broyeur/Epareuse

Le service des montages et démontages des chapiteaux

Les chantiers insertion : recensement des besoins des Mairies, établissement des devis, élaboration des plannings, facturations.

Est également réalisé du conseil et de l'appui technique auprès des mairies qui le souhaitent (sur investissement bâtiment, marché voirie, suivi chantier...)

- **La gestion et l'accompagnement des projets de développement tels que**

- ✓ La transition écologique et énergétique des bâtiments, la gestion de l'aérodrome (NOTAM, suivi administratif sur l'ensemble des demandes), le suivi des ordures ménagères sur l'ensemble de notre territoire (Régie-Smictom).
- ✓ L'accompagnement de l'ensemble des dossiers de production des énergies renouvelables, la gestion et la réduction de la consommation d'énergie des bâtiments intercommunaux et espaces publics, voire même d'autres services selon les besoins identifiés.

- **L'entretien des biens intercommunaux**

A aujourd'hui il s'agit :

- du suivi d'une trentaine de bâtiments avec suivi des réhabilitations/rénovation, suivi contrôle installation électrique, incendie, qualité de l'air, diagnostic énergétique.
- de la conception, proposition et planification des investissements avec accompagnement technique sur les dossiers investissement
- du conseil et appui technique auprès des différents services sur de l'investissement
- de la gestion de la mise en accessibilité des bâtiments

- **L'accompagnement technique des projets et compétences CCCLA**

- ✓ Appui technique lors de la constitution des marchés d'appel d'offres avec service administratif, gestion et synthèse (marchés véhicules, bâtiments, le marché de voirie, le marché de la téléphonie fixe et portable + Data, les contrats de maintenance...)
- ✓ Coordination-suivi de la gestion des achats, coordination commandes groupées (mutualisation)
- ✓ Suivi des projets nouveaux avec réunions/coordinations, suivi de chantiers (grand bassin, zone industrielle, crèches...)

✓ Gestion de :

- l'aérodrome (travaux, analyse cadre réglementaire, propositions ...)
- Fourrière des animaux errants, capacité d'accueil de 49 chiens et 14 chats
- l'aire des gens du voyage (régie, entretien, relation aux partenaires...)
- contrats téléphonie et réseau
- parc auto (entretiens, renouvellement...)

✓ L'accompagnement technique des marchés nocturnes, relation – conseils aux élus, relation aux entreprises, partenaires et le soutien à l'organisation d'évènements (journée petite enfance, marchés, rando...)

✓ La gestion des équipements dans contexte sanitaire et organisationnel liée à la crise Covid

2. Les chiffres clefs 2021- Service technique :

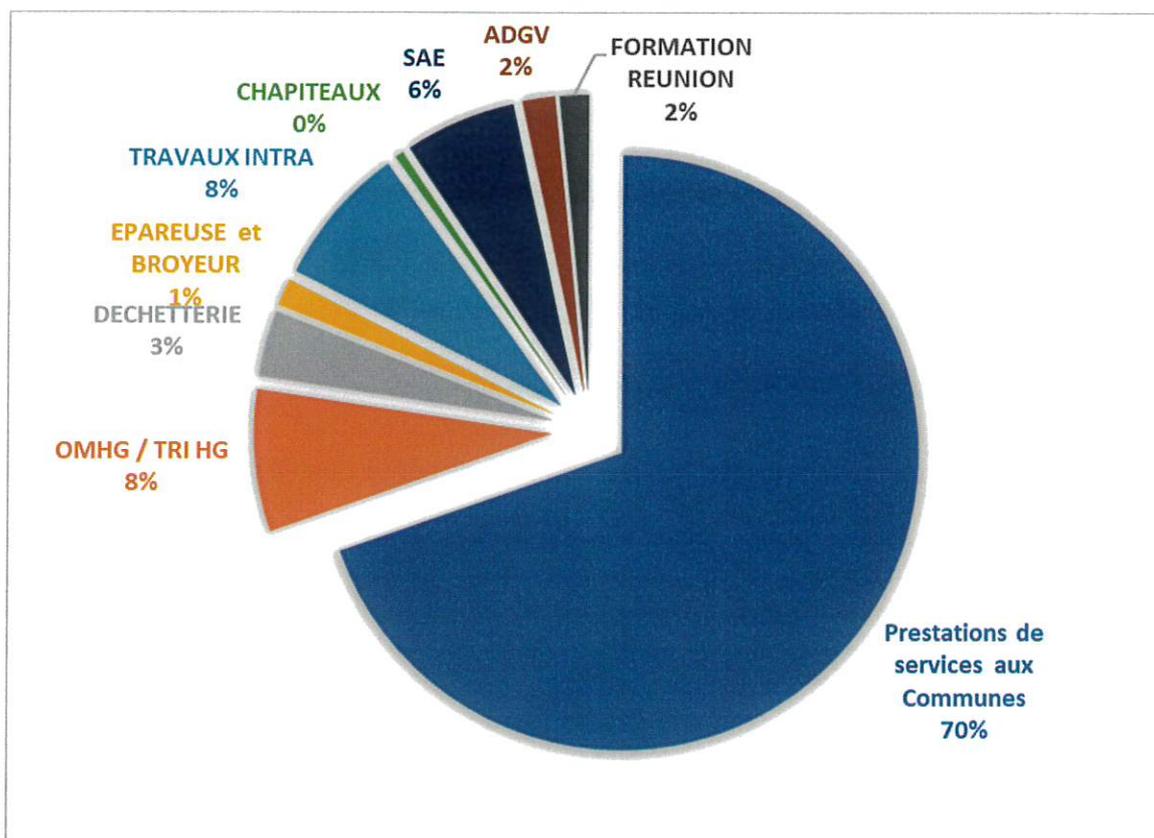
Le taux horaire facturé à toutes les communes bénéficiant du service est de 23.50 € selon le principe de mutualisation.

La CCCLA supporte donc l'ensemble des charges liées au poste des agents techniques, auxquelles s'ajoutent le cout des formations, la gestion administrative RH, la gestion des remplacements pour congé, maladie et formation longues. (Services non facturés)

21 660 heures ont été réalisées par les 19 agents techniques selon la répartition suivante :

- 12 709 heures distribuées entre 18 communes pour des prestations de services
- 1 674 heures pour le ramassage des Ordures Ménagères (OM) en régie sur le secteur Hers et Ganguise (HG)
- 779 heures sur la déchèterie de Salles sur l'Hers
- 1 656 heures pour des travaux d'entretien, de réparation sur divers bâtiments de la CLA et du SLA
- 104 heures pour le montage et le démontage de chapiteaux
- 319 heures d'épareuse et broyeur sur 13 communes
- 1 310 heures réalisées au sein de la fourrière
- 385 heures effectuées au sein de l'aire des gens du voyage (ADGV)
- 354 heures de formation
- 135 jours de travaux divers ont été effectués par les chantiers d'insertion sur communes et sites de la CCCLA : commune de Ricaud, commune de Montauriol, commune de Villeneuve la Comptal, la fourrière animale, la base nautique de la Ganguise et les anciens locaux de la communauté de communes à Salles sur l'Hers.

Réparation des heures des agents techniques



3. Les éléments marquants de l'année

- Fin des travaux de viabilisation de la zone d'activités Fendeille 2, suivi de chantiers, de contrôle, de concertation avec les entreprises
- Ecole de Musique/Capitainerie : démarrage des travaux de réflexion des façades, changement des fenêtres, restauration des volets et changement de la chaudière.
- Suivi et remplacement des contrats d'abonnements (électricité et gaz) pour les bâtiments intercommunaux.
- Mise en place d'un serveur mutualisé pour l'ensemble des services de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.
- Mise en place d'un marché mutualisé avec la mairie de Castelnaudary concernant la téléphonie (IP).
- Travaux square André Corre avec un remplacement du revêtement.
- ZI d'en Tourre, reprise de fissuration par pontage sur la voirie, nids de poules et marquages au sol.
- Atelier relais à Salles sur l'Hers : séparation des 2 bailleurs par : la construction d'un mur intérieur, le déplacement des réseaux et la création d'une nouvelle ouverture.

- Projet création site CCCLA avec l'organisation de l'espace pour les agents administratifs (présent, télétravail) ou encore l'organisation sur le partage des bureaux avec certains agents nomades.
- Finalisation des travaux de la fourrière chatterie.

4. Projections 2022 :

- Construction du siège social de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois et réflexion autour de l'agrandissement du pôle enfance jeunesse de Soupex
- Vente des terrains de la zone d'activités Fendeille 2.
- Ecole de Musique/Capitainerie : fin des travaux de réflexion des façades, changement des fenêtres, restauration des volets et changement de la chaudière.
- Crèche St Papoul : finalisation du projet d'investissement avec agrandissement d'une salle d'activité, pose de panneaux acoustiques, changement de sol souple.
- Dossier d'investissement de la crèche de Salles sur l'Hers
- Projet création d'une nouvelle EMI
- Etude énergétique de la médiathèque intercommunale Georges Canguilhem.
- Mise en place des nouveaux systèmes téléphoniques (IP).
- Regroupement des contrats internet via la fibre et révision des contrats ADSL.
- Mise en place d'une flotte concernant la téléphonie portable.
- Suivi et remplacement des contrats d'abonnements (électricité et gaz) pour les bâtiments intercommunaux.
- Remplacement du véhicule du **S**ervice des **A**nimaux **E**rrants et développement du parc auto (CIAS, pôle enfance jeunesse)
- Aéroport : Peinture des marquages au sol en régie. Etude sur la réfection de la piste.
- Aire d'Accueil des Gens du Voyage : Travaux de restauration et mise en place d'un système de prépaiement des fluides.
- Vente d'un tri-benne, étude d'achat d'un bourgeon nacelle ainsi que d'une épareuse.
- Agrandissement de la chambre funéraire
- Structuration d'un pôle administratif des services techniques
-

Rapport d'activité 2021

Services administratifs

1) Organisation et missions du pôle administratif

Le pôle administratif de la Communauté de Communes est composé de 22 personnes représentant 20.93 équivalents temps plein assure pour le compte de la communauté de communes, du CIAS et du syndicat lauragais audois, les missions suivantes :

- la préparation et le suivi des actes réglementaires,
- la gestion budgétaire et financières,
- les ressources humaines,
- les marchés publics,
- la communication,
- le secrétariat général,
- le suivi du schéma de mutualisation.

Les chiffres clefs 2021 :

20 assemblées délibérantes (9 conseils communautaires, 6 conseils syndicaux, 5 conseils d'administration) qui ont pris 330 délibérations

- 99 décisions des Présidents
- 9 procédures de marchés publics
- 294 agents
- 493 arrêtés individuels
- 5 comités techniques
- 145 jours de formation concernant 84 agents
- 15 960 mandats et titres

Les éléments marquants de l'année

Délibérations du conseil communautaire prises en 2021 relatives aux compétences de la Communauté de Communes :

► Restitution de la compétence optionnelle « Politique du logement et du cadre de vie » aux communes

La ville de CASTELNAUDARY, dans l'optique d'une redynamisation du cœur de ville et dans le cadre des actions de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et du Renouvellement Urbain, a souhaité mettre en œuvre le dispositif « permis de louer » pour résorber l'habitat indigne.

En application des articles L. 634-1 et L. 635-1 du Code de la Construction et de l'Habitation et par principe, seul l'organe délibérant de l'EPCI compétent en matière d'habitat peut instaurer le régime d'autorisation préalable ou de déclaration de mise en location sur certaines zones de son territoire. Ce n'est qu'à défaut d'EPCI ou lorsque l'EPCI n'est pas compétent en matière d'habitat et uniquement dans ces situations que la commune peut, par délibération de son conseil municipal, instaurer sur certaines zones de son territoire le dispositif d'autorisation préalable ou de déclaration de mise en location.

L'étude du Programme Local de l'Habitat n'ayant jamais donné lieu à une mise en œuvre, la Communauté de Communes n'était pas en mesure de déléguer le « permis de louer » à la ville de CASTELNAUDARY.

C'est pourquoi, par délibération n°20210003 en date du 3 mars 2021 : le conseil communautaire a décidé de restituer la compétence « Politique du logement et du cadre de vie » aux communes.

► Avis sur le transfert de la compétence d'organisation de la mobilité

La loi du 24 décembre 2019 d'organisation des mobilités (LOM) a invité les Communautés de Communes à se prononcer avant le 31 mars 2021 sur le transfert de la compétence d'organisation de la mobilité, dans les conditions de l'article L. 5211-17 du code général des collectivités territoriales (CGCT) : par délibération n°20210004 en date du 3 mars 2021 : le conseil communautaire a décidé de ne pas prendre la compétence d'organisation de la mobilité.

Dans le cas du refus de prise de la compétence, les Communautés de Communes qui le souhaitent, pourront par délégation de la Région, organiser des services de mobilité sur leur ressort territorial. Elles agiront ainsi sous le statut d'autorité organisatrices de second rang (AO2) conformément aux articles L. 1111-8 du CGCT et L. 1231-4 du code des transports.

► Dissolution du Syndicat Lauragais Audois et intégration des compétences dans les statuts de la Communauté de Communes

Le transfert des compétences du Syndicat Lauragais Audois est intervenu, au 1^{er} janvier 2022, dans le cadre de l'action sociale d'intérêt communautaire et que pour se faire, les sites ci-après ayant un rayonnement intercommunal ont été intégrés dans les statuts de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois :

- Accueils de Loisirs Périscolaires sans temps d'Activités Péri-Educatives (semaine et/ou mercredis) situés à PAYRA SUR L'HERS, SALLES SUR L'HERS, PEYRENS, MONTMAUR, « Amstramgram » à SAINT PAPOUL, SOUILHANELS, ISSEL, VILLEMAGNE, VERDUN EN LAURAGAIS, « Les Loustics » à FENDEILLE, SOUPEX (team Soda), la PRESTATION DE SERVICE JEUNES et comprenant les cantines scolaires situées à PAYRA SUR L'HERS et SALLES SUR L'HERS.
- Accueils de Loisirs Extrascolaires (vacances et/ou séjours) situés à SALLES SUR L'HERS, PEYRENS, « Amstramgram » à SAINT PAPOUL, SOUILHANELS, « Les Loustics » à FENDEILLE, SOUPEX (team Soda) et de la PRESTATION DE SERVICE JEUNES.

► Création d'une Maison France Service

Dans le cadre du projet intercommunal visant à mailler le territoire avec des équipements, services et actions permettant de renforcer la cohésion territoriale et sociale, par délibération n° 2021-152 en date du 27 septembre 2021 : le conseil communautaire a décidé de créer, au 1^{er} janvier 2022, une Maison France Service sur la commune de CASTELNAUDARY et d'en confier sa gestion au Centre Intercommunal d'Action Sociale Castelnaudary Lauragais Audois.

► Mise en œuvre d'un Projet Alimentaire Territorial intercommunal

La valorisation des productions locales est une des thématiques remontées lors du travail sur le projet intercommunal.

Par délibération n°20210005 en date du 3 mars 2021 : le conseil communautaire a décidé de mettre en œuvre le Projet Alimentaire Territorial intercommunal.

La Communauté de communes Castelnaudary Lauragais Audois a fait des problématiques de l'alimentation un enjeu fort de son action politique. La CCCLA est un acteur majeur en matière de défense et de valorisation du patrimoine gastronomique et des productions locales. Elle a pour ambition de rapprocher les acteurs territoriaux de l'alimentation, de développer des systèmes alimentaires durables et locaux, sur un territoire à très forte valeur agricole.

Fort de la dynamique engagée par la Ville de Castelnaudary depuis 2016, la CCCLA a souhaité poursuivre la mise en place d'un Projet alimentaire de territoire à l'échelle intercommunale. Ce projet ambitieux a été validé par la DRAAF le 19 novembre 2021. Il permet l'accompagnement financier de l'Etat de 17 actions de près 227 000 € sur un montant global des opérations de 340 000 €, jusqu'à fin 2023. Il a pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines.

Le PAT souhaite apporter une contribution visant à rapprocher les acteurs de l'alimentation et à développer l'agriculture ainsi que la qualité de l'alimentation sur un territoire fort de 28000

habitants et de 34 310 hectares de Surface Agricole Utile. Le PAT s'organise autour de 9 axes thématiques :

- Faire vivre la dynamique PAT à l'échelle intercommunale
- Développer l'économie locale via les circuits de proximité
- Valoriser le potentiel agricole du territoire par la diversification et la structuration des filières agricoles durables
- Encourager et faciliter la transmission et (l'installation agricole
- Engager le territoire dans une restauration hors domicile durable et locale
- Faire de (l'alimentation un vecteur de solidarité et de lien social
- Mettre en valeur le patrimoine gastronomique chaurien
- Développer une économie circulaire
- Informer et sensibiliser les habitants et l'ensemble des consommateurs

Il devra répondre de multiples enjeux, entretenant de fortes relations entre eux, et tous importants : les enjeux économiques et de l'emploi, celui de la nutrition santé et de l'accessibilité à une alimentation de qualité pour tous, les questions d'aménagement, l'enjeu environnemental et enfin celui ayant trait au rôle culturel, touristique et patrimonial de l'alimentation.

11 partenaires se sont engagés au côté de la CCCLA : l'association ADEAR 11, l'Association syndicale des familles du Lauragais, la Chambre départementale agriculture de l'Aude, la commune de Saint-Martin-Lalande, la Fédération départementale des CUMA de l'Aude, l'entreprise GRAIN SAS, l'EPLEFPA Lycée Pierre-Paul Riquet, la Maison paysanne de l'Aude, la SCIC Pays en Bio, l'association Terre de liens et la Ville de Castelnaudary

► **Commande Marchés Public :**

En 2021, 19 consultations (supérieures à 40 000 € H) dont 3 appels d'offres, 15 marchés à procédure adaptées et 1 délégation de service public.

► **Délégation des services d'eau potable et d'assainissement des communes de BARAIGNE, BELFLOU, CASTELNAUDARY, CUMIES, FENDEILLE, GOURVIEILLE, LABASTIDE D'ANJOU, LAURABUC, MARQUEIN, MIREVAL LAURAGAIS, MOLLEVILLE, MONTFERRAND, PEYRENS, PUGINIER, RICAUD, SAINTE CAMELLE, SAINT MARTIN LALANDE, SAINT MICHEL DE LANES, SAINT PAPOUL, VERDUN EN LAURAGAIS, VILLENEUVE LA COMPTAL**

Le 9 décembre 2020, le conseil communautaire a validé le principe de déléguer sous la forme d'un affermage les services publics d'eau potable et d'assainissement des communes dont les contrats arrivaient à échéance avant le 31 décembre 2021 et d'engager une procédure de passation d'un contrat de concession multiservices pour une durée de 7 ans.

Suite à cette décision, une consultation a été engagée le 21 décembre 2020. La date limite de remise des candidatures a été fixée au 29 janvier 2021.

Les entreprises ayant fait acte de candidature sont : SUEZ, VEOLIA Eau, SAUR et SOGEDO.

Les membres de la commission réunis le 25 février 2021 ont décidé d'inviter les 4 candidats à remettre une offre.

Seuls 3 candidats ont déposé une offre avant la date limite fixée le 4 mai 2021 : SUEZ, VEOLIA Eau, SAUR. Ces offres ont été ouvertes par la commission le 5 mai 2021.

Le 14 juin 2021, la commission de délégation des services publics s'est réunie pour établir un avis au Président sur les suites à donner à la procédure : opportunité de l'ouverture d'une négociation, soumissionnaires retenus pour négocier et proposition de pistes de négociation).

Suite à l'avis de la commission, les négociations ont ensuite été engagées avec les 3 soumissionnaires.

A l'issue du troisième tour de négociation, la production d'une ultime offre a été demandée aux 3 soumissionnaires, clôturant ainsi les négociations à la date du 8 octobre 2021.

Après clôture des négociations, le conseil communautaire a confié, par délibération en date du 16 novembre 2021, l'affermage des services d'eau potable et d'assainissement à la société SUEZ.



Rapport d'activité 2021 Service tourisme

Introduction : les missions du service Tourisme

*Le service participe à l'élaboration de la politique touristique locale.
Il est aussi chargé par la communauté de communes de :*

L'accueil et l'information des visiteurs, des plaisanciers et de la population locale, sur place et à distance : par téléphone, courrier postal ou courriels ;

- avec une mise à jour régulière de ses bases documentaires,
- avec des horaires d'ouverture adaptés et optimisés en fonction de la saisonnalité,
- avec la tenue des bilans et statistiques de fréquentation

La promotion touristique de la destination Castelnaudary Tourisme (le territoire intercommunal)

- par l'organisation ou la participation à des manifestations touristiques,
- par la participation à des salons,
- par les partenariats avec les différents professionnels du tourisme,
- par l'édition des documents de promotion et de valorisation du territoire, des points d'intérêt, des prestataires touristiques

La coordination et l'animation des socio professionnels du tourisme en répondant aux préoccupations des professionnels, par des rencontres et réunions d'informations ciblées, de la mise en ligne d'informations spécifiques, l'organisation d'ateliers numériques

La commercialisation de produits et services liés à son fonctionnement :

- visites guidées, séjours,
- tourisme d'affaires : réceptif pour des congrès ou des séminaires
- gestion d'une boutique de souvenirs.

1. LES ÉLÉMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2021

a/ Contexte sanitaire

L'année 2021 a été encore marquée par plusieurs vagues successives d'épidémies, le début de la campagne de vaccination pour la population française et européenne, l'instauration des restrictions quant aux jauges d'entrées dans les lieux publics, des périodes de confinement et de couvre-feux, la limitation des rassemblements, et enfin la mise en place d'un pass sanitaire jusqu'à la fin de l'année.

Quelques animations estivales ont quand même pu être organisées. Ainsi à Castelnaudary, une fête du haricot a pu avoir lieu, version allégée de la Fête du Cassoulet, et a constitué une animation appréciée, quand tant d'autres avaient dû être annulées.

Nous avons pu maintenir nos jours d'ouverture habituels tant pour l'Office que pour la Capitainerie, et le kiosque de Naurouze également a été ouvert de juin à septembre. Cependant, à la Capitainerie, nous avons décidé de garder les horaires instaurés en 2020, à savoir une fermeture à 18h au lieu de 19h, ce qui au final permet d'économiser du temps de travail sans affecter le chiffre d'affaires.

b/ Télétravail et mesures sanitaires

Le télétravail instauré en 2020 pendant le confinement a été officialisé et chaque agent a pu en bénéficier à raison de 1 ou 2 jours par semaine, selon les mesures sanitaires appliquées tout au long de l'année.

Les connexions virtuelles dans notre réseau professionnel pour les réunions, formations, rencontres ou colloques se sont beaucoup développées et font maintenant partie du fonctionnement habituel de notre environnement. Cela nous permet de gagner un temps de déplacement précieux, et d'assister et de participer à plus d'événements qu'en temps normal.

c/ Travaux

A l'Office, le hall d'accueil a été complètement rénové pendant le premier trimestre. La banque d'accueil a été supprimée et remplacée par des bureaux permettant de s'asseoir en face à face. Un nouveau sol a été posé, et un vrai espace boutique a pu trouver sa place, ainsi qu'un espace salon, un coin pour les enfants, et un bar à wifi pour connecter tablettes ou smartphones.

L'accueil de la Capitainerie a été aussi l'objet de travaux de rénovation à l'intérieur, pour un meilleur service aux plaisanciers.

Les espaces sont maintenant chaleureux et adaptés aux nouveaux usages.

d/ La marque Qualité Tourisme

L'année 2021 a été marquée pour l'équipe par la préparation d'un audit sous forme de visite mystère, opérée par un prestataire habilité. L'Office a obtenu la marque Qualité Tourisme en 2019, cette marque est renouvelable tous les 5 ans. Un audit mystère intermédiaire est imposé entre deux audits complets. La Capitainerie et le kiosque de Naurouze ont été intégrés dans l'évaluation pour la première fois.

La visite mystère effectuée par la société agréée nous a permis d'obtenir une note de 90,69 sur 100, validant ainsi le maintien de la marque Qualité Tourisme pour les 3 points d'accueil.

e/ Les animations

Concernant nos animations, nous avons pu organiser les 8 marchés nocturnes habituels de l'été, avec une bonne fréquentation et la satisfaction des exposants et des visiteurs. Fin août, au vu des nouvelles contraintes sanitaires les espaces restauration ont dû être annulés sur les 2 derniers marchés à Castelnaudary et à Labécède-Lauragais.

2. FREQUENTATION DE L'OFFICE

La fréquentation des visiteurs dans notre Office est remontée, passant de 16 826 en 2020 à 29 263 en 2021. Mais toutefois elle n'est pas revenue aux chiffres de 2019 (39 500).

La part des clientèles françaises est passée de 80% en 2019, à 91% en 2020 et est descendue à 72% en 2021.

L'accueil des usagers locaux, une mission qui se renforce

A l'Office, le nombre d'habitants accueillis a augmenté :

16 108 en 2019,

18 108 en 2021.

Pendant cette période d'incertitudes, avec des mesures sanitaires changeant constamment, des animations programmées puis annulées, l'Office a répondu pour ces personnes à un besoin immédiat d'informations locales, remises à jour en permanence.

a/ Types de demandes des visiteurs

De façon générale, on constate une augmentation de la demande d'activités de plein air et de loisirs : visites de monuments, balades, cyclisme, baignade, voile sur la Ganguise.

Types de Demandes			
	2019 :	2020 :	2021 :
Patrimoine Culturel	55%	39%	40%
Patrimoine Naturel	10%	35%	37%
Activités de Loisirs	9%	15%	13%
Restaurants	15%	5%	4%
Commerces et Services	3%	3%	3%
Hébergements	3%	2%	2%
Manifestations	5%	1%	1%
TOTAL	100,00%	100,00%	100,00%

b/ Camping cars et cyclistes : une augmentation confirmée

Le nombre de cyclistes accueillis s'est encore renforcé : 1 482 en 2019, 2 325 en 2021.

Nombre de camping-cars en augmentation également : 1 504 en 2019, 2 108 en 2021

3. AU PORT

a/ La saison

La Capitainerie a ouvert en avril comme une année normale, mais la navigation n'a vraiment démarré qu'en mai, après une période d'incertitude causée par la limite de circulation imposée à 10 km autour de chez soi.

Les pics de fréquentation ont été atteints en août, septembre et octobre.

La fréquentation du Port est revenue presque au niveau de 2019 :

6 379 personnes accueillies dans le Port....en 2019,
3 990en 2020
5 806.....en 2021

La part des clientèles françaises a continué d'augmenter, de 57% en 2020 à 71% en 2021.

La part des bateaux de location était de 71%, pour 29% de bateaux privés.

b/ L'hivernage

Rappel : le fonctionnement des écluses et la navigation fluviale s'arrêtent chaque année de novembre à mars sur le canal du Midi. C'est la période de travaux d'entretien et de réparation sur le canal pour Voies Navigables de France.

Chaque hiver nous accueillons une trentaine de bateaux hivernant dans le port. Cet hiver, nous avons eu le même nombre de bateaux hivernants qu'un hiver classique, une trentaine de bateaux, mais seulement 14 d'entre eux étaient habités. Les autres ont été laissés dans notre port par leurs propriétaires étrangers, ceux-ci étaient bloqués dans leur pays et dans l'impossibilité de venir les chercher. Nous avons ainsi hébergé une dizaine de péniches vides depuis 2 ans.

4. FREQUENTATION DES AUTRES LIEUX D'ACCUEIL

a/ Naurouze

Nous avons ouvert notre Point d'information à Naurouze du 19 juin au 19 septembre, tous les jours en juillet et août.

- Nous y avons accueilli 5 000 visiteurs, nous revenons au niveau de 2019 après une baisse en 2020 à 3 182 visiteurs.

b/ Moulin et Collégiale à Castelnaudary

Nous ouvrons ces monuments du 1^{er} juillet au 31 août, nous avons comptabilisé pour

La collégiale St-Michel : 1653 entrées (1 371 en 2020 et 1 606 en 2019)

Le moulin de Cugarel : 2 981 entrées (3063 en 2019 et 2682 en 2020)

Une fréquentation quasi identique à celle d'avant la pandémie.

c/ Abbaye-cathédrale de Saint-Papoul

L'Abbaye-Cathédrale de Saint-Papoul a été fermée pendant 4 mois de janvier à mai. Le nombre de visiteurs accueillis était de 8 576 pour toute l'année 2021, en légère augmentation par rapport à 2020, mais toutefois pas comme une année normale (11 300 visiteurs en 2019).

5. HEBERGEMENTS TOURISTIQUES

Les taux de remplissage des hébergements touristiques se sont maintenus ; cela se vérifie avec le montant de taxe de séjour qui est resté à peu près constant d'une année sur l'autre.

Taxe de séjour encaissée : 70 000 € en 2021 et 68 000 € en 2020.

6. ACCUEIL D'ENTREPRISES, DE GROUPES, ANIMATIONS

a/ Tourisme d'affaires

Nous avons pu organiser 7 accueils d'entreprises pour des congrès ou séminaires, mais nous avons enregistré beaucoup d'annulations de la part des clients, ceci à cause des conditions sanitaires.

b/ Vente de journées touristiques

Le service des groupes a organisé 29 accueils à la journée :

Scolaires : 10 accueils

Associations : 13 accueils

Agences : 6 accueils

c/ Animations

Répondant à la demande de la Ville de Castelnaudary, nous avons aidé à organiser une chasse au trésor pour les familles, au printemps à travers la Ville. Cette journée était basée sur la découverte des monuments et patrimoine remarquable de la ville. Elle a été appréciée et a rassemblé une quarantaine de familles venues de tous les villages de la communauté de communes.

Nous avons organisé le 3^{ème} marché aux truffes à Castelnaudary, le 21 février 2021, malgré les conditions difficiles : des rafales de vent à 110km/h qui ont découragé quelques exposants et rendu impossible l'installation de chapiteaux pour la vente des truffes. Grâce au soutien et l'appui technique de l'Association des Trufficulteurs de l'Aude, 8 trufficulteurs étaient présents et ont vendu 6 kg de truffes. Le marché gourmand a réuni 24 exposants. Nous avons annulé toutes les animations et le repas en raison des conditions sanitaires.

Le service a également contribué à la préparation de la Foire aux Gras de Castelnaudary qui s'est tenue en plein air le 1^{er} dimanche de décembre. Le repas et l'animation ont été annulés.

d/ Cycle de visites guidées

Une série de 6 visites guidées en plein air a été réalisée en période estivale :

A Castelnaudary : la ville ancienne, la Chapelle Notre Dame de Pitié,

Le village de Saint-Papoul , le seuil de Naurouze.

Elles ont réuni selon les dates entre 12 et 30 personnes, ces visites étaient payantes (2€ par personne).

e/ Billetterie

1/ Pour le Petit Train à Castelnaudary

La Ville de Castelnaudary a proposé une nouvelle animation pour la saison, assurée par une succursale de la Compagnie d'autocars Ruban Bleu. Le Petit Train faisait le tour de la Ville et du Grand Bassin, avec une rotation d'une dizaine de départs par jour, en juillet et août. L'Office a collaboré en assurant la vente de billets avec une commission de 5% par vente. Cette animation a été appréciée par les visiteurs.

Et

2/ Pour les concerts de la Fête du Cassoulet

La Fête était organisée sous un format réduit, avec une offre de 3 concerts payants pour le public. Ces 3 concerts ont été respectivement proposés par le Comité des Fêtes, le Comité d'Organisation et l'Office du Commerce Chaurien. L'Office a pris en charge gracieusement la billetterie de ces 3 concerts : réservation et encaissement.

f/ Journées Européennes du Patrimoine

En septembre, nous avons organisé une série d'animations pour les Journées du Patrimoine.

- Une lecture en plein air a été animée par Alan Roch au Jardin des Lavandières devant le Grand Bassin à Castelnaudary.
- Deux visites guidées de la chapelle Notre Dame de Pitié ont été proposées.
- En soirée, une visite du seuil de Naurouze, en costume et avec des flambeaux a été proposée par l'équipe, elle a rassemblé une 50taine de personnes.

7. PROMOTION DU TERRITOIRE

a/ Travail rédactionnel

Nous avons activement participé à la campagne de promotion départementale vers les pôles urbains proposée par l'Agence Départementale Touristique : *Purs produits de l'Aude*, en rédigeant les articles nécessaires selon les thèmes et les cibles de clientèles choisis. Jean-Pierre Not, de la Poterie Not frères à Mas-Saintes-Puelles a été désigné ambassadeur pour les cibles de clientèles épiciuriennes et amateurs de slow tourisme.

b/ En réponse à la crise sanitaire

Nous avons renforcé notre communication sur nos réseaux avec la promotion de notre patrimoine et des animations publiées régulièrement.

Nous avons maintenant 1 800 abonnés sur Instagram (+300), et 3 523 abonnés à notre page Facebook.

En revanche, notre site internet *Castelnaudary Tourisme* avec 16 846 utilisateurs a enregistré une baisse de fréquentation de 40%. La part de fréquentation étrangère s'est drastiquement réduite. En effet, la moitié des utilisateurs étaient français en 2020, ils sont maintenant 80%.

Top 3 des nationalités étrangères :

USA 4.27%

Esp 1.59%

Belgique 1.30 %

c/ Accueil de presse.

En décembre nous avons accueilli une journaliste culinaire et un photographe allemand en décembre, pendant 2 jours. Nous les avons accompagnés pour une visite de la Poterie Not, un élevage de canards à Mézerville, une exploitation de haricots de Castelnaudary, une rencontre avec la Grande Confrérie du Cassoulet, une visite de la conserverie Escourrou, et une dégustation de Cassoulet à Labastide d'Anjou. Les articles paraîtront fin 2023.

d/ Activités transversales

En octobre, nous avons eu le plaisir d'accueillir et d'organiser à Castelnaudary les Assises du Tourisme de l'Aude, au Lycée agricole PP Riquet.

En octobre également, l'équipe a prêté main forte pour la journée du Canalathlon, organisé par le PETR à Bram.

ET AUSSI

Félicitations à Justine qui a obtenu sa Licence en juin 2021, son Master 1 en avril 2022. Son contrat d'apprentissage a été renouvelé jusqu'en septembre 2022.

Nous souhaitons une bonne continuation pour Bethany, elle quitte l'Office de Tourisme, et sera en charge de la communication de la communauté de communes.

Bienvenue à Lucile, notre nouvelle guide conférencière et chargée de communication qui intègre l'équipe en avril 2022 !



Clémence Fayard, juin 2022

Rapport d'activité 2021

Aménagement de l'espace

Renforcer l'attractivité du territoire

Le territoire intercommunal est appelé à connaître un développement démographique significatif dans les 20 prochaines années : 6 000 habitants supplémentaires attendus à l'échelle des 43 communes. Le projet intercommunal 2021-2026 prévoit de créer les outils nécessaires pour accueillir cette nouvelle population tout en maintenant la qualité de vie atout incontestable de notre territoire. La qualité de vie est évidemment une notion subjective propre à chacun mais qui dépend en grande partie du contexte dans lequel nous évoluons. La situation économique mais aussi la présence de commerces et de services, les relations de voisinage, le cadre de vie sont autant d'éléments qui composent l'attractivité du territoire. La communauté de communes bénéficie de ce point de vue de solides atouts : une ville centre fortement équipée, une situation géographique à proximité de Toulouse à exploiter, un cadre urbain et naturel riche en patrimoine, une population relativement jeune (25 % de la population a moins de 20 ans).

Au vu des éléments de diagnostic, la stratégie retenue dans le projet intercommunal 2021-2026 vise à établir une stratégie autour de 3 domaines d'intervention :

- la planification en lien avec le PETR (Pôle d'Equilibre Territorial Rural) du Pays Lauragais ;
- la prise en compte du développement durable ;
- le déploiement du très haut débit.

1) La planification en lien avec le PETR du Pays Lauragais

Le Scot, Schéma de Cohérence Territoriale est un outil de conception et de mise en œuvre d'une planification stratégique intercommunale qui établit une vision prospective du territoire sur une vingtaine d'années. Il est destiné à servir de cadre de référence pour les différentes politiques sectorielles, notamment celles centrées sur les questions d'organisation de l'espace et d'urbanisme, d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement.

Approuvé en février 2013, le Scot du Pays Lauragais doit aujourd'hui être révisé avant le 1^{er} janvier 2016 afin de répondre aux nouvelles attentes législatives et aux évolutions des périmètres intercommunaux. La procédure de révision a été engagée en février 2015 par le PETR

Les chiffres à retenir

Le SCOT Lauragais concerne 166 communes. Il prévoit sur la période 2012-2030 l'accueil de 39000 habitants supplémentaires, la création de 14280 emplois et la production de 20685 logements.

Sur le territoire de la communauté de communes la ratio habitants pour un emploi est de 2,7.

2) La prise en compte du développement durable

Penser globalement et agir sur les territoires : le développement durable interroge l'ensemble des acteurs de terrain et notamment les collectivités territoriales et leurs groupements par les défis à relever :

- Les défis environnementaux : la disponibilité et la qualité de la ressource en eau, la préservation de la biodiversité, la consommation de foncier, l'anticipation face à la diminution des énergies fossiles, la lutte contre l'effet de serre, la gestion des déchets...
- Les défis économiques : le passage d'une économie du « plus » à une économie du « mieux », le lien croissant entre agriculture et alimentation des habitants du territoire, la diminution des moyens de l'action publique...
- Les défis sociaux : l'augmentation des situations de précarité, le vieillissement de la population, l'organisation de la mobilité, la prévention des risques naturels et technologiques...
- Les défis de la gouvernance : l'approche transversale des problématiques de développement, le travail partagé entre les élus et les autres acteurs du territoire, l'articulation entre les différentes échelles territoriales...

Plus localement, la communauté de communes est placée dans une zone d'enjeux environnementaux forte à l'échelle de l'InterScot de l'aire urbaine toulousaine qui dépasse son périmètre mais présente l'intérêt d'impulser une dynamique d'attractivité. Elle est porteuse par ailleurs d'initiatives publiques et privées intéressantes dans le domaine environnemental. La labellisation Territoire à Energie Positive et Croissance Verte en 2015 permet d'amplifier cette dynamique.

Elle ambitionne de devenir à l'horizon 2050 un territoire à énergie positive. Elle développe pour ce faire une action dans trois directions : le développement de production d'énergie renouvelable, la mise en œuvre d'économie d'énergie ou encore l'animation et le suivi des zones Natura 2000 présentes sur le territoire.

La communauté de communes a confié en 2018 la réalisation de son Plan Climat Air Energie Territorial au PETR Lauragais.

Les chiffres à retenir

La facture énergétique du territoire est estimée à 70 millions d'euros par an pour une consommation annuelle estimée à 877 000 Mwh.

La production d'ENR représente 78 900 Mwh / an soit 9% du besoin.

Pour devenir un territoire à énergie positive, la consommation énergétique du territoire devra être réduite de 316 714 Mwh / an et la production d'ENR portée à 560 296 Mwh / an.

19 532 hectares classés en zone Natura 2000, soit 40% du territoire intercommunal.

462 000 euros attribués dans le cadre des mesures agroenvironnementales et climatiques aux exploitants agricoles situés sur la zone Natura 2000 « colline de la Piège ».

3) Le déploiement du très haut débit

Le Schéma directeur territorial d'aménagement numérique de l'Aude prévoit le

déploiement du THD en 2 phases pour un investissement prévisionnel de 279 M€. La maîtrise d'ouvrage de cet important projet a été confiée au Syaden. La première phase de 135 M€ s'est déroulée sur la période 2015-2021 et s'est achevée physiquement avec le déploiement centres numériques sur lesquels se raccordent les opérateurs en juin 2022. Elle a bénéficié de cofinancements importants de l'Europe, l'Etat, la Région, le Département et les EPCI signataires. La seconde phase de 144 M€ est prévue à partir de 2022.

L'intercommunalité a demandé une accélération du programme réalisé par le Syaden en retenant pour le déploiement de la phase 2 la programmation sur une base préconisée par les techniciens. La participation prévisionnelle de la CCCLA sera de 1.215.985,56€.

Les éléments marquants de 2021

THD : 97% du territoire couvert soit par la fibre soit par la radiotéléphonie 4G, fin de la phase 1 de l'amenée de la fibre.

ENR : décembre 2021 mise en production des centrales photovoltaïques de Fendeille et Saint Papoul, Création en cours avec CCPLM d'une charte énergies renouvelables.

Natura 2000 : la communauté de communes maintient l'animation du site Natura 2000 « Piège et Collines du Lauragais » pour la période allant du 8 décembre 2020 au 7 décembre 2023. Monsieur Pech est élu Président du comité de pilotage.

Plan alimentaire territorial : démarrage des actions du PAT.

Les éléments budgétaires 2021 :

Montant de la participation au PETR du Lauragais y compris GAL: 83.470,60 euros.

Participation au Syaden au titre du financement du très haut débit. : 27 582,08 euros.

Rapport d'activité 2021 Service eau et assainissement

1) Organisation et missions du service

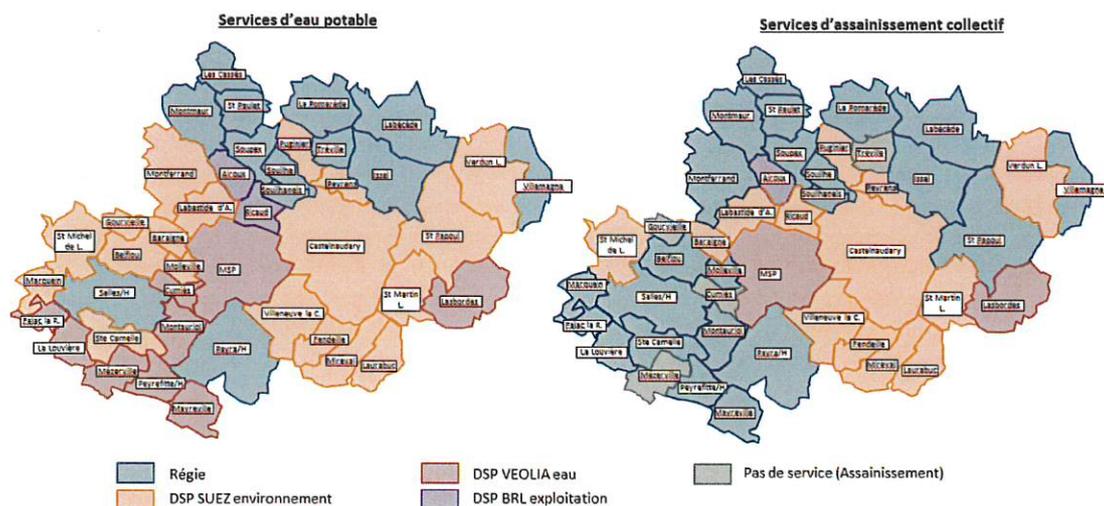
Les services publics de l'eau potable concernent 43 communes contre 39 pour celui de l'assainissement collectif.

La répartition se fait de la manière suivante :

- **Eau potable :**
 - 13 communes en régies
 - 20 communes en DSP (SUEZ) comprenant SIAP Salles sur l'Hers
 - 8 communes en DSP (VEOLIA)
 - 2 communes en DSP (BRL)

- **Assainissement :**
 - 23 communes en régies
 - 13 communes en DSP (SUEZ)
 - 2 communes en DSP (VEOLIA)
 - 1 commune en DSP (BRL)

Les échéances des contrats en DSP s'étalent jusqu'en 2028.



Le service public administratif de l'assainissement non collectif est quant à lui assuré directement par la communauté de commune pour les 43 communes.

L'état des lieux dressé lors du transfert de la compétence a permis de cibler six séries d'enjeux :

1. Une connaissance patrimoniale formalisée des installations insuffisantes qui empêche de construire une programmation pluriannuelle fiable ;

2. Des problématiques identifiées sur certaines communes en matière de sécurité, conformité et performance ;
3. Une politique de renouvellement des réseaux d'eau potable insuffisante ;
4. Des extensions de réseaux pour accueillir les nouveaux habitants ;
5. Une structuration insuffisante des services gérés en régie qui ne permet d'assurer la continuité du service public ;
6. Des tarifs d'eau et d'assainissement sur certaines communes qui ne couvrent pas le coût du service.

La Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois s'est donnée comme objectifs :

1. D'améliorer sa connaissance patrimoniale formalisée afin de construire une programmation pluriannuelle fiable ;
2. De rattraper des problématiques identifiées sur certaines communes en matière de sécurité, qualité de l'eau, conformité des systèmes d'assainissement et performance ;

2) Les chiffres clefs 2021

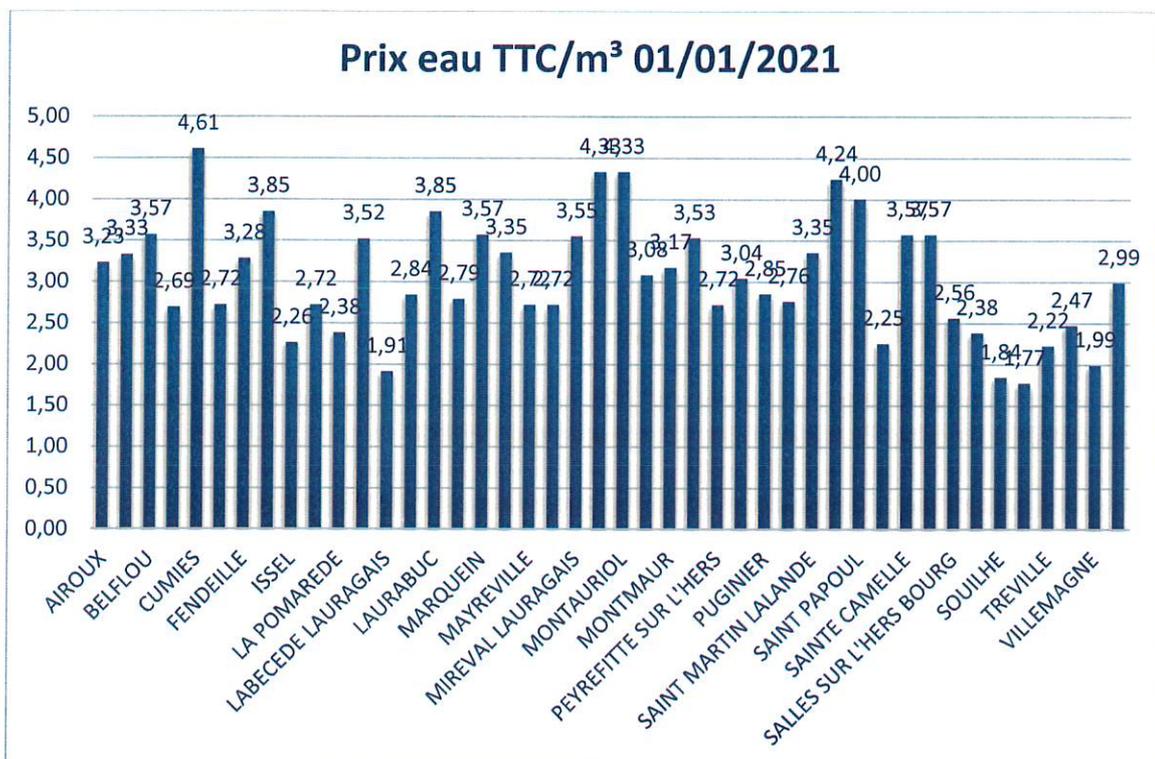
Territoire intercommunal rural : 28 030 habitants sur 43 communes classées en ZRR, dont 25 sur bassin AERMC et 18 sur bassin AEAG

43 Services publics d'eau – 14 778 abonnés pour 28 030 habitants

- 13 services en régie pour 2 312 abonnés pour près de 4 000 habitants et 31 services en DSP pour 12 743 abonnés pour près de 23 000 habitants ; à noter 1 service mixte DSP et régie
- 4 ressources dont 1 en régie et 3 usines produisant près de 1 150 000 m³ sous gestion Réseau 11, 45 réservoirs avec 15 000 m³ de réserve dont 13 en régie, 16 supprimeurs et 850 km de réseau dont près de 217 km en régie
- Des volumes facturés de 1 699 966 m³ dont :
 - o 206 686 m³ pour les régies
 - o 1 496 280 m³ pour les DSP
- Des volumes achetés de 983 473 m³ dont :
 - o 320 730 m³ pour les régies
 - o 662 273 m³ pour les DSP
- Des volumes produits de 1 094 763 m³
- Des rendements de réseaux de distribution avec une moyenne de 77.03% pour les régies et 78.46% pour les DSP
- Des prix sur 120 m³ hétérogènes :
Pour les régies :
 - o 1,76 € TTC/m³ à 3,53 € TTC/m³ au 1^{er} janvier 2019
 - o 1,76 € TTC/m³ à 3,53 € TTC/m³ au 1^{er} janvier 2020
 - o 1,76 € TTC/m³ à 3,53 € TTC/m³ au 1^{er} janvier 2021
 - o 1,77 € TTC/m³ à 3,53 € TTC/m³ au 1^{er} janvier 2022

Pour les DSP

- 2,41 € TTC/m³ à 4,40 € TTC/m³ au 1^{er} janvier 2019
- 2,43 € TTC/m³ à 4,54 € TTC/m³ au 1^{er} janvier 2020
- 2,47 € TTC/m³ à 4,54 € TTC/m³ au 1^{er} janvier 2021
- 2,30 € TTC/m³ à 4,33 € TTC/m³ au 1^{er} janvier 2022



- Une eau distribuée 100% conforme aux limites de qualité eau potable dans le cadre du contrôle réglementaire.

Remarques :

- Le service de la Pomarède fait l'objet d'une autosurveillance particulière pour les CVM.
- Des indices de connaissance et de gestion patrimoniale (sur 120 points)
 - De 95 points en moyenne pour les services en DSP
 - De 35 points en moyenne pour les services en régies
 L'amélioration de cet indicateur de connaissance repose sur l'établissement de schémas. Au travers des schémas en cours et projetés, des services verront leur indice progresser dans les années à venir.

39 Services publics d'assainissement collectif – 10 887 abonnés pour 19 500 habitants

- 23 services en régie pour 2 187 abonnés soit 3 500 habitants et 16 services en DSP pour 8 700 abonnés soit 19 500 habitants

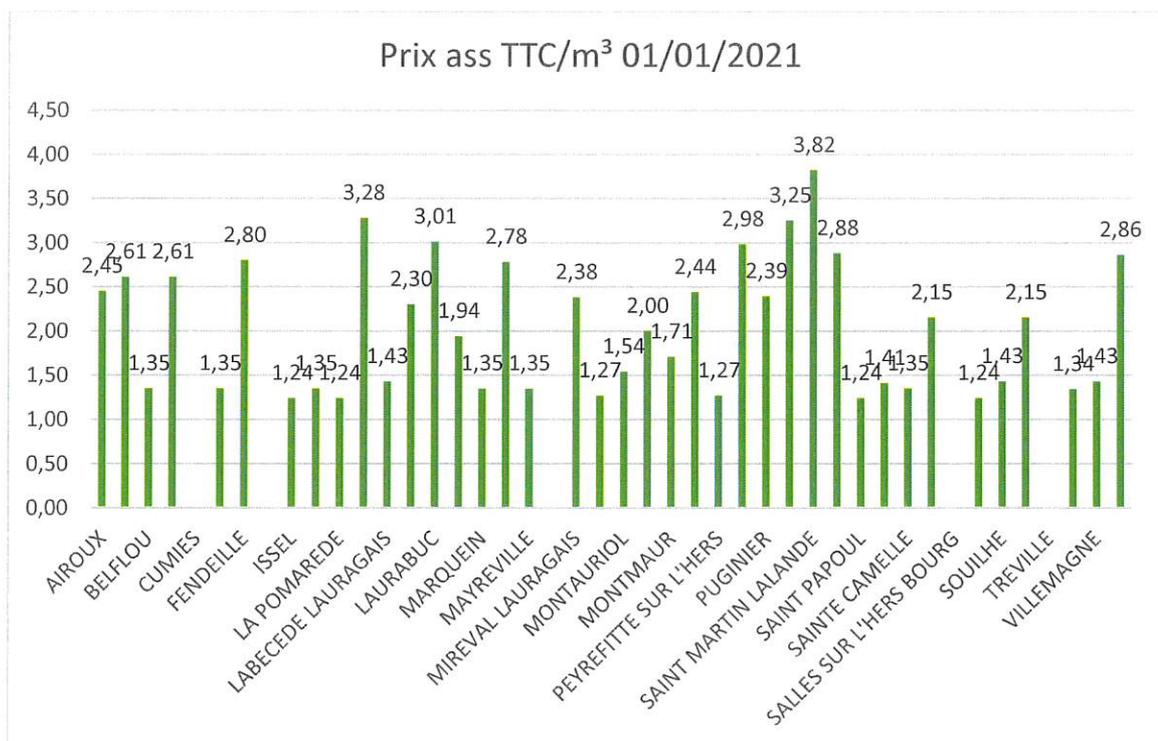
- 43 unités d'épuration dont 26 en régie (20 roselières, 13 Boues Activées, 3 lagunes, 7 fosses et autres) pour 65 000 EH de capacité épuratoire, près de 30 postes de relevage dont 14 en régie et 180 km de réseau dont près de 50 km en régie
- Des rejets de station conformes à 100% sauf pour 3 services soit 3 systèmes d'assainissement non conformes.
- Des volumes facturés de 1 063 181 m³ dont :
 - o 139 605 m³ pour les régies
 - o 923 576 m³ pour les DSP
- Des prix sur 120 m³ hétérogènes :

Pour les régies :

 - o 1,24 € TTC/m³ à 2,44 € TTC/m³ au 1^{er} janvier 2019
 - o 1,24 € TTC/m³ à 2,44 € TTC/m³ au 1^{er} janvier 2020
 - o 1,24 € TTC/m³ à 2,44 € TTC/m³ au 1^{er} janvier 2021
 - o 1,24 € TTC/m³ à 2,44 € TTC/m³ au 1^{er} janvier 2021

Pour les DSP :

 - o 1,31 € TTC/m³ à 3,48 € TTC/m³ au 1^{er} janvier 2019
 - o 1,32 € TTC/m³ à 3,53 € TTC/m³ au 1^{er} janvier 2020
 - o 1,34 € TTC/m³ à 3,82 € TTC/m³ au 1^{er} janvier 2021



Suite aux audits de fin de contrats sur de nombreuses communes, des négociations ont eu lieu et ont abouti à une baisse de la part du délégataire.

Le choix des élus a été d'augmenter la surtaxe (part de la Collectivité qui lui permet de procéder à des investissements) sur certaines communes, notamment sur celles où la part du délégataire a baissé (sans augmenter le prix de l'eau) pour :

- Permettre l'équilibre des budgets
- Permettre une capacité à investir

- Des indices de connaissance et de gestion patrimoniale (sur 120 points)
 - o Supérieurs à 81 points en moyenne pour les DSP
 - o Supérieurs à 18 points en moyenne pour les régies
 L'amélioration de la connaissance reposera sur les schémas en cours et programmés.
- 5 autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées
- Un taux de desserte proche de 70%

43 services publics d'assainissement non collectif – 3 200 installations d'assainissement non collectifs pour 6 500 habitants

Pour les installations anciennes ou déjà existantes, un diagnostic de bon fonctionnement et de bon entretien est effectué tous les 10 ans. Ce diagnostic est également obligatoire dans le cadre d'une vente immobilière. Des campagnes peuvent également être priorisés lorsque des zonages d'assainissement sont imminents.

Ont été réalisés en 2021 :

- 81 contrôles de conception (FO1)
- 29 contrôles de réalisation (FO2)
- 106 contrôles de l'existant (FO3)

Tarifs 2021

Objet	Montant € HT
Redevance Pour le contrôle périodique de bon fonctionnement et de bon entretien des installations existantes, facturée tous les dix ans à l'occasion de chaque contrôle obligatoire	90 €
Redevance pour le contrôle de conception des installations neuves	65 €
Redevance pour le contrôle de réalisation des installations neuves	55 €
Pénalité financière en cas d'obstacle à l'accomplissement des missions de contrôle	45 €

Ils ont permis de générer en 2021 les seules recettes du service, conformément à la réglementation.

Au global, près de 3 000 installations ont été contrôlées depuis 2012 avec près de 50 % de non conformités à l'arrêté du 27 avril 2012.

Les deux agences de l'eau n'accordent plus d'aide financière pour le financement de la réhabilitation des installations depuis 2018. Les quatre demandes d'aides financières attribuées auparavant et encore en cours pourront être soldées lorsque les bénéficiaires auront réalisé les travaux.

3) Les éléments marquants de l'année

L'année 2021 a été marquée par :

- La continuité de la programmation pluriannuelle d'investissement
- Nouvelle consultation DSP pour 22 services d'eau potable et 13 services d'assainissement collectif : durée du contrat du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2028. La société SUEZ est le délégataire pour ces contrats. Les achats d'eau ont été enlevé du contrat SUEZ. Ils seront effectués en direct avec Réseau11.

Suite à cette nouvelle consultation, un début d'harmonisation des prix de l'eau et de l'assainissement a été mise en place pour la totalité des contrats de cette nouvelle DSP.

Baisse significative du prix de l'eau et de l'assainissement pour la nouvelle DSP Suez pour une facture type de 120 m3 (tableau ci-joint)

- ➔ Moyenne totalité des services eau potable et assainissement : -20.9% de baisse
- ➔ Moyenne service eau potable : - 27% de baisse
- ➔ Moyenne service assainissement : - 12.9 % de baisse

Service eau potable :

- ➔ Baisse mini : - 2.9 %
- ➔ Baisse maxi : - 46.3%

Service assainissement collectif :

- ➔ Baisse mini : - 5.6 %
- ➔ Baisse maxi : - 36.8 %

DSP SUEZ - facture type 120 m3 -						
	différence en € AEP	différence en % AEP	différence en € EU	différence en % EU	différence totale en €	différence totale en %
Baraigne	-81,2	-24,2	-15,1	-5,7	-96,3	-16,0
Castelnaudary	-7,5	-2,9	-14,9	-5,6	-22,4	-4,2
Cumiès						
Fendeille	-76,3	-23,0	-35,7	-12,4	-112,1	-18,1
Gourville	-135,1	-32,6			-135,1	-24,6
Labastide d'Anjou	-103,8	-28,9	88,1	2,3	-15,7	-2,5
Laurabuc	-121,1	-31,6	-38,2	-13,8	-159,3	-28,2
Mireval Lauragais	-106,9	-29,5	10,5	4,4	-96,4	-16,0
Molleville	-21,1	-2,5			-21,1	-3,7
Montferrand	-47,8	-15,3			-47,8	-9,7
Peyrens	-48,8	-16,1	-55,7	-18,1	-104,5	-17,1
Puginier	-27,4	-9,7	9,1	3,8	-18,3	-3,5
Ricaud	-15,3	-5,7	84,7	2,3	69,4	12,5
Saint Martin lalande	-84,0	-24,8			-84,0	-15,3
Saint Michel de Lanès	-148,9	-37,7	31,9	-11,3	-117,0	-21,4
Saint Papoul	-107,5	-28,7			-107,5	-19,7
Verdun en Lauragais	-22,7	-9,5	22,3	17,5	-0,3	-0,1
Villeneuve la Comptal	-42,6	-14,3	-41,8	-14,7	-84,4	-14,3
MOYENNE	-93,6	-27,0			-123,1	-20,9

- Concernant l'assainissement, une attention particulière devra être portée pour les dossiers en cours suivants :
 - La réhabilitation des stations d'épuration et des réseaux d'assainissement des eaux usées de Laurabuc et de Mireval
 - La réhabilitation du réseau d'assainissement des eaux usées de Villemagne et de sa station, selon le schéma directeur
 - La réhabilitation de la station d'épuration de Souilhe, et de Saint Michel de Lanès

- Concernant l'eau, une attention particulière devra être portée pour les dossiers suivants à enjeux :
 - Les CVM à la Pomarède
 - Les conventions de servitude de passage en terrain privé

- **TRAVAUX :**
 - Castelnaudary :
 - Rue Pasteur : renouvellement 145 ml de canalisation eau potable en diamètre 200 mm
 - Rue Pasteur : renouvellement 130 ml de canalisation assainissement en
 - Rue Marfan : renouvellement 55 ml de canalisation assainissement en diamètre 200 m en PVC
 - Rue Marfan : renouvellement 55 ml de canalisation eau potable en diamètre 90 mm
 - Rue Miséricorde : renouvellement 119 ml de canalisation assainissement en diamètre 200 mmm en PVC
 - Rue René Cassin : renouvellement 190 ml de canalisation assainissement en diamètre 200 mm en PVC
 - Rue Foch : renouvellement 160 ml de canalisation assainissement en diamètre 150 mm par chemisage

 - Mayreville :
 - Château La Bade : renouvellement 115 ml de canalisation eau potable en diamètre 63 mm en PEHD

 - Saint Michel de Lanès :
 - Turenne : renouvellement 200 ml de canalisation eau potable en diamètre 75 mm en PVC

 - Saint Papouil :
 - Rue Hautpoul : renouvellement 120 ml de canalisation eau potable en diamètre 125 mm en PVC;
 - Rue Hautpoul : renouvellement 120 ml de canalisation assainissement en diamètre 200 mm en PVC

 - Salles sur l'Hers :
 - Rue du Moulin : renouvellement 45 ml de canalisation eau potable en diamètre 110 mm en PVC;
 - Rue du Cimetière : renouvellement 48 ml de canalisation assainissement en diamètre 200 mm en PVC

- Montferrand :
 - Château d'eau : renouvellement canalisation alimentation, distribution et vidange du réservoir soit 50 ml
- Airoux :
 - Rue des Platanes : renouvellement 46 ml de canalisation eau potable en diamètre 90 mm en PEHD
- Montmaur :
 - Curage des lits à la station d'épuration
- Soupex :
 - Curage des lits à la station d'épuration
- Les Casses :
 - Curage des lits à la station d'épuration
- Saint Martin Lalande :
 - Curage des lits à la station d'épuration
- Payra sur l'Hers :
 - Renouvellement totalité canalisation dans réservoir et remplacement robinet flotteur
- Fendeille :
 - Rue du Moulin Cros : extension de réseau de 110 ml de canalisation eau potable en diamètre 63 mm en PEHD
 - Rue du Moulin Cros : extension de réseau de 110 ml de canalisation assainissement en diamètre 200 mm en PVC
 - Renouvellement totalité canalisation eau potable et équipement chambre de vanne du réservoir
- Souilhanel :
 - Chemin de Gris : renouvellement 6 ml de canalisation assainissement en diamètre 200 mm en PVC
- Villemagne :
 - Rue du Barry : renouvellement de réseau de 11 ml de canalisation eau potable en diamètre 110 mm en PVC
- Villeneuve La Comptal :
 - Maillage conduite canalisation eau potable rue Las Ieros : 30 ml
 - Déplacement de conduite alimentation château d'eau village : 200 ml
 - Maillage canalisation eau potable lotissement des Jardins : 50 ml
- Baraigne :
 - Réservoir : mise en place d'une vanne de régulation pour permettre le marnage du réservoir

- **ETUDES : SCHEMAS DIRECTEURS EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT**

- LAURABUC : schéma directeur eau potable en cours
- LAURABUC : schéma directeur assainissement terminé
- VERDUN : schéma directeur eau potable en cours

- VILLEMAGNE : schéma directeur eau potable terminé
- VILLEMAGNE : schéma directeur assainissement terminé
- LES CASSES : schéma directeur eau potable en cours
- LES CASSES : schéma directeur assainissement terminé
- SIAP SALLES : schéma directeur eau potable en cours
- LABASTIDE D'ANJOU : schéma directeur eau potable en cours
- SOUILHE / SOUILHANELS : schéma directeur assainissement en cours
- FENDEILLE : schéma directeur assainissement en cours
- VILLENEUVE LA COMPTAL : schéma directeur assainissement en cours
- SAINT MICHEL DE LANES : schéma directeur assainissement en cours
- MIREVAL : schéma directeur assainissement terminé

4) Récapitulatif financier 2021 : investissement et fonctionnement

DSP EAU POTABLE			REGIE EAU POTABLE		
Investissement € HT	Fonctionnement € HT	Total € HT	Investissement € HT	Fonctionnement € HT	Total € HT
522 245.18	263 680.97	785 926.15	98 728.76	522 655.60	621 384.36
Total général budget eau					1 407 310.51

DSP ASSAINISSEMENT			REGIE ASSAINISSEMENT		
Investissement € HT	Fonctionnement € HT	Total € HT	Investissement € HT	Fonctionnement € HT	Total € HT
645 499.55	490 153.62	1 135 653.17	247 814.62	316 374.45	564 189.07
Total général budget assainissement					1 699 842.24



Rapport d'activité 2021

Service Communication

Le service communication était en sommeil depuis le départ mars 2016. Un chargé de communication a été recruté à mi-temps en avril 2021. La personne est également à mi-temps à l'office de tourisme.

1/ Mise en place d'une Commission Communication :

La commission communication a siégé pour la première fois le 17 juin 2021, présidée par Mme. Nathalie NACCACHE (Vice-Présidente en charge de la communication). Cette commission est composée de neuf élus et d'un technicien. Elle est une instance de réflexion, de concertation et de proposition. Elle donne son avis et fait des propositions qui sont ensuite présentés au conseil communautaire. Ses missions sont de :

- Valider la stratégie et le plan d'action communication pour la CCCLA
- Définir les moyens de communication à mettre en œuvre.
- Définir les informations à communiquer.
- Solliciter les vice-présidents et/ ou directeurs afin qu'ils communiquent sur leurs projets, évènements, réalisations.
- Constituer des groupes de travail.
- Échange sur l'ensemble des supports de communication.
- Échange sur l'ensemble de l'information à intégrer dans les supports de communication.

La commission communication se réunira une fois par mois.

2/ Définition d'une stratégie de communication et d'un plan d'action pluri-annuel

En se basant sur l'étude de l'agence Campardou, la commission a dressé les grandes lignes pour la communication de l'intercommunalité. Elle se compose de trois axes forts :

- **AXE 1 : RENFORCER la fierté d'appartenance**

La Communauté de Communes doit être plus visible et mieux identifiable auprès de toutes les cibles. Les outils existants doivent être harmonisés, mis à jour, améliorés et mieux diffusés. Les agents et élus doivent incarner l'esprit de communauté et partager « l'énergie positive » de la CCCLA. Cela permettra la structuration d'une identité forte. L'objectif est dans un premier temps de s'appuyer sur ses services forts (tourisme, culture, CIAS, enfance et jeunesse...) pour rendre la CCCLA plus visible au plus grand nombre. Faire connaître la CCCLA au travers de ses compétences.

- **AXE 2 : Créer du lien, animer le territoire**

Permettre de rendre visible les actions locales, coordonner et informer. La communauté de communes au service de la population du territoire. Dans cet axe nous renforçons notre présence par de la matérialisation pérenne. Lors de ces actions, communiquons politiquement dans le territoire lors de conférences de presse / reportages relayé dans nos supports. Le site internet sera une interface pour tous les utilisateurs et tous les services (internes et externes). Cela permettra une meilleure diffusion des informations et la canalisation vers une plateforme unique. Un chargé de communication fera le lien entre les différents réseaux de diffusion afin de garantir l'unité de l'image de la CCCLA et l'animer.

- **AXE 3 : La CCCLA, co-promoteur du territoire**

Après avoir acquis une identité claire puis une image dans son territoire, la CCCLA travaille à l'attractivité du territoire. La CCCLA est une instance reconnue et légitime pour sa diffusion de l'information.

Un plan pluri-annuel a permis de lister un ensemble d'actions visant à répondre au mieux aux objectifs de cette stratégie.

C'LA NEWSLETTER – JUILLET/AOÛT 2021

CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS

MOT DU PRÉSIDENT.

Fa le plaisir de vous présenter le premier bulletin d'information à destination des agents et des élus de notre Communauté de communes. Il permettra, si le souhaite, une meilleure connaissance mutuelle entre collègues et élus, et ainsi contribuer ainsi à renforcer nos liens comme notre identité commune. Il vous sera envoyé tous les deux mois, et vous donnera nos actualités, les chartes en cours sur nos 43 communes ou encore les salons d'été.

De la fin de la construction de la Zone Artisanale Ferrelle 2 aux Marchés Nocturnes en passant par le Choix de territoire, nous vous partagerons nos événements qui rythment la vie de notre bassin de vie et sont le fruit du travail commun mené par les élus et les agents de la CCCLA, du SJA et du CAS. N'hésitez pas, également, à nous partager vos informations, et à nous faire part de vos propositions de contributions pour les prochains à venir. Vous en souhaitant bonne lecture. S'il est à vous.

PHILIPPE GREFFIER,
PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS

PROJET DE TERRITOIRE

Le 07 juillet 2021 le projet de territoire a été adopté à l'unanimité par le conseil communautaire de 43 communes membres de notre territoire, représentant les 100 000 habitants de notre communauté de communes, le projet fixe les orientations pour l'intercommunalité et le territoire de la commune pour les prochaines années.

Il a pour objectifs de :

- Structurer et dynamiser le territoire en favorisant le développement économique et social.
- Accompagner les transformations nécessaires pour que le territoire retrouve sa attractivité économique.
- Mettre en œuvre des équipements, services et actions permettant de renforcer la cohésion territoriale et sociale.
- Instaurer un mode de gouvernance inclusif pour une "communauté d'avenir".

Le jeudi 07 Juin a été signé entre Philippe Greffier, Président de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois et Régis Barquet, Président de la Commission Aménagement, une convention par laquelle tous les habitants de notre intercommunalité ont accès au campus numérique porté par l'agglomération, répondant à l'un des enjeux soulevés lors des échanges sur la construction du projet de territoire : celui de l'accès à l'aménagement supérieur.

3/ Création d'une newsletter bimestrielle et d'une chaîne

Youtube

La première newsletter a été créée en juillet/août 2021. Elle compile en une dizaine de pages les dernières actualités de la CCCLA, les activités des différents services, les recrutements en cours et un focus agenda sur les manifestations importantes à venir.

Chaque service communique au service communication les informations qu'il souhaite partager. Celle-ci s'occupe de toute la mise en page et de la diffusion.

Prévue pour être signée diffusée en interne, elle sera rapidement diffusée plus largement au public, notamment aux communes.

Une chaîne Youtube de la Communauté de communes a été créée afin de diffuser au grand public les vidéos couvrant notre actualité.

4/ Participation / Organisation des évènements



« Le Lauragais qui Gagne »

Le 29 Septembre 2021 la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois était partenaire du groupe La Dépêche du Midi pour accueillir le Club de l'Eco sur le site de la Socamil à Castelnaudary.

Cette soirée était l'occasion d'échanger autour d'ateliers avec les représentants du conseil départemental de l'Aude, de la Région Occitanie, de Monsieur le Préfet de l'Aude et une centaine de chefs d'entreprises sur les enjeux du développement économique et de l'attractivité du territoire. Les nombreux échanges ont permis de mettre en avant à la fois les atouts de notre bassin de vie, mais aussi son attractivité forte pour les entreprises, et de rappeler la priorité accordée au développement économique, porteur d'emplois et de richesse, dans les actions menées par la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

A cette occasion le service communication a fait réaliser une vidéo présentant le dynamisme du territoire et la vision pour le futur des entreprises. La vidéo a été projetée au cours de la soirée et elle est disponible au public sur notre chaîne Youtube.

Journée Natura 2000
le 20 Novembre 2021

Samedi 20 Novembre
10h30 - 12h30

Programme de la journée :

- 10h30 - 11h30 : Accueil et inscription.
- 11h30 - 12h30 : Visite de la réserve naturelle de la Vallée de la Piège.
- 12h30 - 13h30 : Déjeuner.
- 13h30 - 14h30 : Visite de la réserve naturelle de la Vallée de la Piège.
- 14h30 - 15h30 : Visite de la réserve naturelle de la Vallée de la Piège.
- 15h30 - 16h30 : Visite de la réserve naturelle de la Vallée de la Piège.
- 16h30 - 17h30 : Visite de la réserve naturelle de la Vallée de la Piège.
- 17h30 - 18h30 : Visite de la réserve naturelle de la Vallée de la Piège.
- 18h30 - 19h30 : Visite de la réserve naturelle de la Vallée de la Piège.
- 19h30 - 20h30 : Visite de la réserve naturelle de la Vallée de la Piège.
- 20h30 - 21h30 : Visite de la réserve naturelle de la Vallée de la Piège.
- 21h30 - 22h30 : Visite de la réserve naturelle de la Vallée de la Piège.
- 22h30 - 23h30 : Visite de la réserve naturelle de la Vallée de la Piège.
- 23h30 - 00h30 : Visite de la réserve naturelle de la Vallée de la Piège.

www.cccla.fr

Journée Natura 2000 le 20 Novembre 2021 : Première journée grand public afin de faire connaître le dispositif Natura 2000.

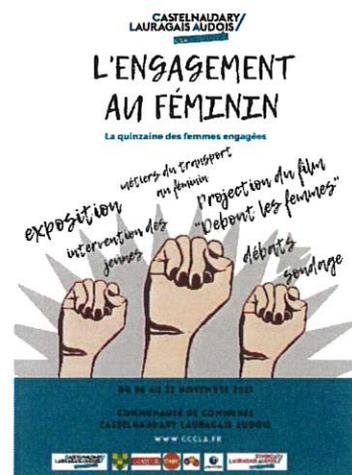
Organisée par la CCCLA, en partenariat avec la LPO, Fédération de Chasse de l'Aude et la Chambre d'Agriculture à Salles sur l'Hers, nous avons reçu le soutien des associations locales tel que Nature en Jeux ou les Energies de la Piège. Chacun a pu transmettre son savoir autour de la protection des espèces et de leur habitat. Les jeunes du service Enfance et Jeunesse ont proposés des jeux qui ont permis de



découvrir tous ces animaux de manière très ludique. Pour le déjeuner "La Ferme des Balances" a préparé d'excellentes assiettes pour se restaurer sous chapiteau avec de bons produits locaux. La balade botanique du matin et ornithologique de l'après-midi a pu compter une dizaine de participants par groupe, idem pour l'atelier de plantation. Nous avons reçu le jeune gagnant du concours photo à qui Bernard Pech a remis le lot offert par l'Office de Tourisme Intercommunal. La journée se termina par la présentation du dispositif Natura 2000 par nos partenaires et un échange avec les agriculteurs autour de la conciliation entre pratiques et protection environnementale avant de prendre le verre de l'amitié.

Pour cet évènement, le service communication s'est chargée de l'organisation de la journée, des invitations, du concours photo, de la communication grand public ainsi que de la réalisation de supports de communication : kakémono, vidéo (disponible sur Youtube, affiches, flyers, réseaux sociaux et spot radio.

Quinzaine de la Femme : du 06 au 22 novembre 2021, la CCCLA organisait la première édition de la Quinzaine de l'Engagement au Féminin. Un programme ambitieux avec des personnes de qualité afin de contribuer à réduire les inégalités hommes/femmes. Tout au long de l'évènement notre partenaire La Dépêche dressait le portrait d'une femme du territoire, engagée personnellement ou professionnellement, et qui contribue à faire une place aux femmes dans notre société actuelle. La Quinzaine s'est ouverte avec la soirée-débat à Fendeille, le 06 novembre à 18h. Le 18 novembre à 18h à la Médiathèque Canguilhem, avec le service Enfance et Jeunesse a préparé une animation autour de l'égalité des sexes dans notre vie quotidienne. Un jeu auquel le public, de toute génération confondue, a participé avec enthousiasme. Par la suite, le public



a assisté au vernissage de l'exposition "2 traits pour l'égalité" prêté par la CFDT Retraités. En parallèle, la médiathèque avait fait une sélection de livres dans cette thématique mis à disposition dans la salle. Le 22 novembre, les entreprises RUIZ, en partenariat avec le Pôle Emploi, a mis en place une journée de sensibilisation autour des métiers du transport au féminin. A 20h30, projection du film "Debout les Femmes", au cinéma VEO de Castelnaudary. Un film qui a soulevé beaucoup de réactions et qui a permis un échange ouvert et constructif entre le public et les élus. Mr Greffier a fait une restitution du sondage en ligne qui était ouvert à tous ayant comme problématique "Selon vous, quelles actions pourraient être mises en place pour réduire les inégalités hommes-femmes et soutenir l'engagement au féminin ? ". Une dizaine de réponses vont nous donner de quoi travailler, nous aussi, collectivité, afin de continuer ce mouvement afin de réduire les inégalités hommes-femmes.

Le service communication a participé à la coordination de l'évènement, à la création de visuels et à la diffusion de l'information en partenariat avec les différents intervenants.

5/ Support pour les services / communication externe

Lors des premiers mois, l'objectif était d'abord de faire un état des lieux des différents outils de communication des différents services. Le premier constat était que les supports utilisés en 2021 manquaient d'harmonisation et pouvaient ne pas présenter d'appartenance à la collectivité (absence de logo). La charte graphique, réalisée en 2016, présentant toujours l'ancien logo est à actualiser.

Aussi, il apparaît qu'une communication générale présentant l'ensemble des services sur un document unique semble nécessaire afin de montrer au grand public la grande diversité des compétences de l'intercommunalité et d'y voir plus clair dans la palette des nombreux services qu'elle propose.

Nous avons donc réalisé plusieurs vidéos présentant 3 des compétences de la CCCLA : la culture, l'enfance et jeunesse ainsi que le tourisme. Ces vidéos grand public ont été diffusées sur nos réseaux sociaux et sur notre chaîne Youtube afin de mieux faire connaître à la population la palette d'activités proposés.



Le service communication est présent lors des événements de la collectivité, prend des photos, réalise des communiqués de presse afin de partager au plus grand nombre les actualités sur le site internet, page facebook, chaîne Youtube et dans la presse locale.

Cf : Signature du Campus Connecté entre Philippe Greffier et Régis Banquet / Carcassonne Agglo.



Point Presse pour l'ouverture de la Zone Artisanale Fendeille 2

Le service communication est venu en soutien d'événements organisés par les différents services : par exemple par la petite enfance ou l'école de musique afin de réaliser des affiches ou encore pour le service Eau et Assainissement lors de la présentation en conseil communautaire : diaporama, encart pour bulletin municipal et site web des communes, vidéo grand public sur notre chaîne Youtube pour information aux habitants.

LE PRIX DE L'EAU BAISSÉ

Sur notre territoire, l'ensemble des nœuds a pris la décision de transférer les compétences eau et assainissement à la communauté de communes au 1er janvier 2022. Ce choix était motivé par la volonté d'offrir un service de qualité, de se donner les moyens de mener les investissements nécessaires, et de négocier les tarifs.

Aussi, nous avons signé une convention avec l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse pour 2 millions d'euros de subvention d'investissement sur 5 ans sur nos réseaux qui représentent plus de 1 000 km de canalisation et 48 stations d'épuration. **La CCCLA a mené la négociation sur un nouveau contrat de délégation de service public pour trois ans arrivant à terme en 2021 soit 15 000 abonnés et 73 % de la population de la CCCLA pour l'eau potable et 70% pour l'assainissement.**

Le contrat a été attribué à SUEZ à compter du 1er janvier 2022. La mise en concurrence des candidats, nous a permis d'obtenir une baisse des tarifs pour tous quel que soit le volume de consommation.

AINSI POUR ST MARTIN LALANDE, LES TARIFS 2022 SERONT EN BAISSÉ DE 31,2% PAR RAPPORT À 2021*

Tarif	2021	2022
Tarif Eau Potable	10,00 €	6,80 €
Tarif Eau Usés	10,00 €	6,80 €

* Sur la base d'une consommation de 120m3. L'économie sera de 230,40 euros sur l'eau potable et l'assainissement. Des heures de pouvoir être faites grâce à la baisse de la consommation.

Philippe GREFFIER, Président de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois

CASTELNAUDARY / COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS
48 AVENUE DE LA VILLE NEUE, 31100 CASTELNAUDARY
WWW.CCCLA.FR



TOPIA PRODUCTIONS PRÉSENTE

MÊME QU'ON N'AÎT IMBATTABLES!

Un film de Marian Cuzcq & Elsa Moley

Ciné-débat
Jeudi 25 novembre
20h30
cinéma veo
de Castelnaudary

PLUS DOCUMENTAIRE
SUR LES VÉTÉRÉS
DES CANTONS, OUVRIERS
SANS DOUTE DÉBAT AVEC
PHILIPPE GREFFIER
(PRÉFECTURE CCCLA)

ENTRÉE GRATUITE

Suggestion : Une seule fois par an pour contourner le 30 jours de validité.

CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS

CONCERTS & AUDITIONS

Mercredi 09 juin à 18h & 19h / Castelnaudary / Médiathèque Canguilhem

Dimanche 13 juin à 15h / Saint Pagnol / Église du Paten Episcopal

Lundi 21 juin à 20h30 / Castelnaudary / Square André Carle

Mercredi 23 juin à 20h30 / Castelnaudary / Square André Carle

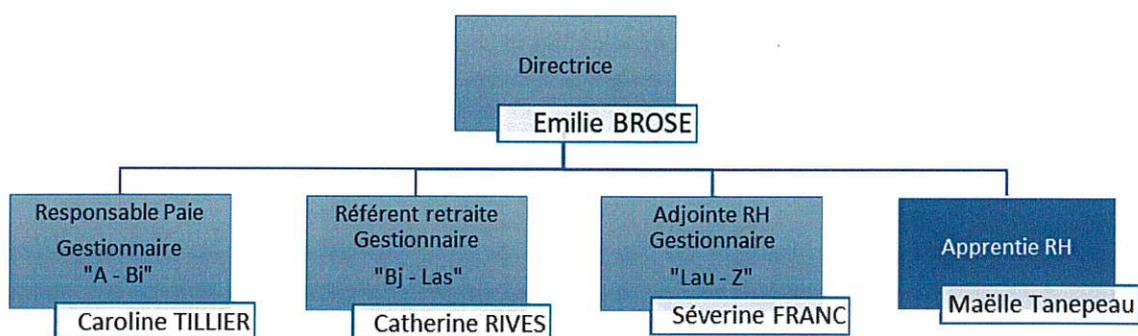
Mercredi 30 juin à 20h / Laloubère / Angès / Port Segala

Équipe de Musique Intercommunale
3 Rue de Post - 31100 Castelnaudary
www.musiquecccla.fr
05 61 24 12 12

**Rapport d'activité 2021
Service Ressources Humaines**

1) Organisation et missions du service

Organigramme 2021 :



Le service comprend 4 agents, tous à temps plein et un contrat d'apprentissage en ressources humaines. Le service est RH est mutualisé pour l'ensemble des collectivités (CCCLA, CIAS, SLA).

La fonction RH est l'ensemble des acteurs et des processus de la politique RH.

Rôles attribués à la fonction RH :

- RH : Gestion de l'administration et des processus :

Garant des salaires payés à temps et des obligations légales respectées. Assure les fondamentaux de la fonction RH (absences, carrières,...). Création, standardisation et amélioration permanente des processus RH. Ces missions sont orchestrées par le DRH. La réalisation, le suivi, la gestion sont assurés par l'équipe RH (4 agents).

- RH : Partenaire stratégique :

Création et mise en place de politiques RH correspondantes à la stratégie de la collectivité. Anticipation des besoins de compétences tant qualitatifs que quantitatifs (recrutement, mobilité, formation, ...). Mise en place des Lignes directrices de gestion pour le mandat en cours en corrélation avec le projet politique. Ce rôle ne peut exister qu'en étroite collaboration avec le DGS, les élus, les partenaires sociaux et l'équipe de Direction.

- RH : Acteur du changement :

Contribution active à la transformation des organisations. Planification, accompagnement.

- RH : Développeur de l'engagement :

Accompagnement des agents, des directeurs. Rôle de médiation à l'écoute de l'ensemble du corps social.

Le positionnement RH :

La fonction RH a toujours été une position transversale sur l'ensemble d'une collectivité.

La fonction de RH se positionne chez nous sous la responsabilité du DGS. La Direction des Ressources Humaines se situe dans l'organisation au niveau des Directeurs de services (Médiathèque, Ecole de Musique, Tourisme, Enfance jeunesse et petite enfance, Technique, Administration, Urbanisme, Eau et Assainissement, CIAS). Cette équipe forme le Comité de Direction.

Relations avec la fonction RH :

- DGS

Echange régulier d'informations. Partage de la vision stratégique à court, moyen et long terme.

Ses conseils concernent autant la gestion stratégique RH que la gestion opérationnelle RH lorsque celle-ci nécessite un arbitrage DGS.

Le DGS donne à la fonction RH les grandes lignes de conduite de la politique RH afin de permettre aux RH de projeter la politique RH en plan d'action, de prioriser les projets en fonction des enjeux.

La réussite des opérations d'ajustements des chantiers RH tant sur l'organisation, sur l'équité,... nécessite un fort accompagnement du service RH tant en amont que lors de la mise en œuvre de ces opérations.

L'aspect positif est la collaboration étroite entre RH et DGS. La place est laissée à la RH sur l'aspect technique des ressources humaines tant sur le plan Administratif, Managérial, Accompagnement, Disciplinaire, Recrutement, Stratégique,... La Direction générale quant à elle arbitre et oriente les priorités RH avec toute l'expertise d'une vision macro de la collectivité.

- Dialogue social

La Direction des Ressources Humaines joue un rôle clé dans la qualité du dialogue social et donc un positionnement adéquat envers tous les RP.

Le dialogue social actuel dans la collective se passe en bonne gestion et en bonne intelligence. Nous pouvons coconstruire ensemble les projets, il en est d'ailleurs ainsi pour les LDG (Groupe de travail = DGS – DRH – Représentants du personnel – Représentants des Elus).

- Les Elus :

La contribution de la DRH vis-à-vis des élus, dans le cadre d'une gestion professionnelle de la RH, se situe au point d'équilibre entre la sphère politique et la sphère RH : pas de porosité, respect mutuel, confiance.

Nous avons mis en place un échange entre RH et Elus (Vice-présidents et président). Une remontée est régulièrement faite en fonction des thématiques et des enjeux. Pour prendre un exemple, en fonction du poste à recruter, les élus assistent aux entretiens afin de les intégrer à nos processus et notre vision RH.

Ils sont informés des modifications significatives sur le plan RH et le service se tient à disposition pour compléter les besoins en informations.

La fonction RH est également vis-à-vis des élus :

- *dispositions de la Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;*
- *l'appui pour définir des orientations RH générales (LDG) ;*
- *le garant des actes administratifs: délibérations et arrêtés ;*
- *l'analyse du poids budgétaire de la RH (masse salariale, formation, ...).*

- Comité technique

Le Comité de direction regroupe le DGS et les directeurs de services ainsi que la DRH.

Le Comité de direction est un lieu propice pour développer au sein de la collectivité une culture RH partagée. Lors de ces réunions, nous avons travaillé sur des enjeux RH forts (organisation du temps de travail, LDG, formation, budget,...). Ces réunions permettent un moment d'échanges tant au niveau des problématiques de terrain, des projets et enjeux interco, un point RH, un point technique,... En effet, il est judicieux d'associer en amont le comité de direction à la préparation des nouveaux dispositifs RH

De plus, la fonction RH a un rôle important à jouer pour la diffusion de la culture en utilisant le comité de direction comme relais pour l'élargir à l'ensemble de l'encadrement. Il est également mis en place un reporting au sein du comité de direction en apportant aux collègues toutes les informations utiles relatives aux projets et actions en cours RH.

- Les agents

La fonction RH est également de conseiller, d'orienter et d'accompagner les agents. De plus, et tout particulièrement depuis le début de la crise sanitaire, les ressources humaines doivent garantir la mise en œuvre des règles relatives à la santé et à la sécurité au travail.

Un point également essentiel dans les relations entre RH et agents se base sur la communication.

Il y est mis un point d'honneur sur l'information et la communication RH interne (mobilité, recrutements, évaluation, organisation des services, etc.).

Des notes mensuelles RH sont envoyées avec les BS. De plus, le service se tient à disposition des agents et la Direction des Ressources Humaines se rend régulièrement auprès des équipes et des agents afin d'accompagner le terrain. Une communication ascendante, descendante et transversale se met en place et l'objectif est de la pérenniser.

Les enjeux :

Des enjeux forts sont portés sur la gestion des ressources humaines. Tels que :

- *Elaborer des scénarios prospectifs et proposer des choix stratégiques en cohérence avec les orientations politiques ;*
- *Réaliser un diagnostic sur les ressources humaines de la collectivité ;*
- *Diffuser les orientations de la politique RH auprès des services et des partenaires sociaux ;*
- *Fidéliser nos agents et les monter en compétences ;*
- *Rendre notre collectivité attractive sur le marché de l'emploi.*

Les chantiers RH 2021. Ces chantiers peuvent se décliner sous plusieurs niveaux :

- Chantier interne au service RH

Décloisonnement de la gestion administrative au sens large de la gestion des services internes ;

Optimisation de la gestion du SIRH ;

Dématérialisation des dossiers, des contrats, des absences (congrés, RTT, absences exceptionnelles,...)

- Interne aux services de la collectivités

Un axe essentiel est d'accompagner les services dans leur organisation, changement et création d'outil de gestion. La Direction des Ressources Humaines accompagne les différents services de la collectivité sur l'optimisation du fonctionnement et le bien-être au travail (gestion de conflits, amélioration des conditions de travail, définition des postes, création d'outils, besoins en formation,...). L'objectif est d'être au plus près du terrain et d'être un réel appui pour les services.

- Global sur l'ensemble de la collectivité

De nombreux projets et chantiers sont en cours de réflexion et de mise en place. Ceux-ci s'articulent autour de l'élaboration et du suivi des LDG (votées en Comité Technique et délibérées au Conseil communautaire en décembre 2020) :

Les lignes directrices de gestion sont prévues à l'article 33-5 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984. Les modalités de mise en œuvre de ce nouvel outil de GRH sont définies par le décret n°2019-1265 du 29 novembre 2019.

Les lignes directrices de gestion poursuivent deux objectifs :

1° déterminer la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines, notamment en matière de GPEEC

2° fixer des orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels. En effet, les CAP n'examineront plus les décisions en matière d'avancement et de promotion à compter du 1er janvier 2021.

Les 7 grands axes proposés :

1. Politique de l'emploi.

- *Faire vivre le Tableau des effectifs ;*
- *Mettre à jour et uniformiser la nomenclature et harmoniser les Fiches de poste ;*
- *Mettre à jour le formulaire d'Evaluation annuel et former à son utilisation ;*
- *GPEEC (faible marge de manœuvre actuelle) ;*
- *Gestion du handicap.*

2. Politique salariale et prospective.

- *Politique de rémunération qui respecte les responsabilités et valorise les compétences (RIFSEEP) ;*
- *La politique de recrutement ;*
- *Evolution des contractuels ;*
- *Stagiairisation et Titularisation (critères objectivables) sur base d'une analyse globale de la masse salariale ;*

3. Promotion et valorisation des parcours professionnels.

- *Avancement de grade ;*
- *Promotion interne ;*
- *Nomination suite à concours ;*
- *Evolution transversale.*

4. Politique d'organisation et de Management.

- *a. Accord sur le temps de travail ;*

- *Organisation du temps de travail ;*
- *Astreintes ;*
- *Règlement intérieur à mettre à jour ;*
- *Mise en place du télétravail ;*
- *Gestion de l'absentéisme ;*
- *Développer la Qualité de Vie au Travail.*

5. Politique Formation.

- *Recueil et analyse des besoins ;*
- *Mise à jour du plan de formation ;*
- *Analyse budgétaire ;*
- *Priorisation des actions ;*
- *Evaluation des formations ;*
- *Informations et accompagnements des agents ;*
- *Suivi des formations réglementaires en sécurité.*

6. Politique santé au travail.

- *Mise en place d'une stratégie de santé et de sécurité au travail ;*
- *Recrutement d'un assistant de prévention ;*
- *Mise à jour document unique EvRP ;*
- *Information et sensibilisation des agents aux risques professionnels ;*
- *Sensibilisation des chefs d'équipe dans le cadre du Management.*

7. Simplification administrative.

- *Gestion dématérialisée ;*
- *Réactualisation des organigrammes ;*
- *Création et diffusion de procédures administratives simplifiées.*

- Externe à la collectivité

Nous sommes confrontés à de plus en plus d'échanges collaboratifs informels entre la Direction des Ressources Humaines de la collectivité et les secrétariats de mairies du territoire. Une éventuelle formalisation et pérennisation de cette collaboration pourraient amener à réflexion.

2) Les chiffres clefs 2021

Budget	Dépenses en personnels	Recettes relatives aux personnels
CCCLA	3 766 378.36 €	179 084.47
OT	253 203.96 €	5 873 €
PORT	57 138.98 €	0
CIAS	176 590.29 €	7 806.94 €
SAAD	1 921 989.60 €	63 412.23 €
SLA	1 053 244.51 €	33 487.82 €

Recrutement de nouveaux postes :

- Un contrat de projet Environnement
- Un poste de DGA
- Un assistant de prévention 0.5 ETP
- Secrétariat Urbanisme

8 départs à la retraite

2 promotions internes

9 avancements de grade

67 avancements d'échelon

Formation : 145 jours pour 84 agents

Arrêtés : 492 arrêtés en 2021

Contrats : 402 contrats en 2021

3) Les éléments marquants de l'année

Un contrôle de la cour des comptes sur la période 2015 - 2020

Mise en application des LDG votée fin 2020

Mise en application de la réglementation relative au temps de travail et au passage à 1607 heures

Réorganisation et uniformisation du temps de travail sur l'ensemble des services

Mise en place du don de jours solidaires

Mise en application de la réglementation relative à la mise en place d'un service minimum pour les services d'accueil (petite enfance – enfance jeunesse), le CIAS et les O-M

Mise à disposition d'agent du CIAS envers le Centre hospitalier de Castelnaudary dans le cadre de la vaccination contre la Covid

Mise en place du télétravail hors cadre d'urgence sanitaire et pérennisation sur l'ensemble de la collectivité

Amélioration de la mobilité interne en publiant en priorité les offres en interne

**CASTELNAUDARY /
LAURAGAIS AUDOIS /**

C'LA communauté

*Rapport d'activités
2021*

*Tome n°2 : activité par
communes*

A AIROUX EN 2021

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

Le réseau des médiathèques

Adhérents

15 adhérents ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

L'ACTION SOCIALE

356,25 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de AIROUX

LE SOUTIEN DES SERVICES TECHNIQUES

Les agents d'entretien au service de la commune

Le service technique intercommunal a mis un ou plusieurs agents à disposition de la commune de AIROUX pour un montant total de 1059,5 heures.

SPANC : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

2 contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 2 contrôles de conception

LE SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

Pour l'année 2021, le service a instruit 16 dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'Aménager ou Permis de Démolir,

Répondu à plusieurs **demandes de précisions et conseils juridiques** venant de particuliers ou de représentants de la commune.

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2021 :

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **680 385,29 €** , ce qui revient **pour la commune de AIROUX à 4 053,67 €.**

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830,00 €**, ce qui revient **pour la commune de AIROUX à 320,71 €.**

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **83 470,60 €**, soit pour le compte de **la commune de AIROUX à 497,31 €.**

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **5 935,55€**, soit pour le compte de **la commune de AIROUX à 35,36 €.**

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **4 348 €** à AIROUX en 2021 sur un montant total de **577 624 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunal



LES SERVICES POUR LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE PROPOSES PAR LE SYNDICAT LAURAGAIS AUDOIS

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanel,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

14 enfants de la commune de **AIROUX** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires.

A BARAIGNE EN 2021

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

La musique

1 famille de BARAIGNE s'est inscrite à l'Ecole de Musique Intercommunale, enfants et adultes confondus.

Le réseau des médiathèques

Adhérents

7 adhérents ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

L'ACTION SOCIALE

666,75 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de BARAIGNE

LE SOUTIEN DES SERVICES TECHNIQUES

Les agents d'entretien au service de la commune

Le service technique intercommunal a mis un ou plusieurs agents à disposition de la commune de BARAIGNE pour un montant total de 189 heures.

LE SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

Pour l'année 2021, le service a instruit 5 dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'Aménager ou Permis de Démolir,

Répondu à plusieurs **demandes de précisions et conseils juridiques** venant de particuliers ou de représentants de la commune.

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2021 :

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **680 385,29€** , ce qui revient **pour la commune de BARAIGNE à 4344,95 €.**

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830,00 €**, ce qui revient **pour la commune de BARAIGNE à 343,76 €**.

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **83 470,60 €**, soit pour le compte de **la commune de BARAIGNE à 533,046 €**.

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **5 935,55€**, soit pour le compte de **la commune de BARAIGNE à 37,90 €**.

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **5 946€** à BARAIGNE en 2021 sur un montant total de **577 624 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunal



LES SERVICES POUR LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE PROPOSES PAR LE SYNDICAT LAURAGAIS AUDOIS

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanel,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

9 enfants de la commune de **BARAIGNE** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires.

A BELFLOU EN 2021

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

La musique

3 familles de BELFLOU se sont inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale, enfants et adultes confondus.

Le réseau des médiathèques

Adhérents

4 adhérents ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

L'ACTION SOCIALE

151,25 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de BELFLOU

LE SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

Pour l'année 2021, le service a instruit 6 dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'Aménager ou Permis de Démolir,

Répondu à plusieurs **demandes de précisions et conseils juridiques** venant de particuliers ou de représentants de la commune.

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2021 :

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **680 385,29€** , ce qui revient **pour la commune de BELFLOU à 3 034,18 €.**

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830,00 €**, ce qui revient **pour la commune de BELFLOU à 240,06 €.**

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **83 470,60 €**, soit pour le compte de **la commune de BELFLOU à 372,24 €.**

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **5 935,55€**, soit pour le compte de **la commune de BELFLOU à 26,47 €**.

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **4 048 €** à BELFLOU en 2021 sur un montant total de **577 624 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunal

LA PETITE ENFANCE

Les Crèches

1 enfant de la commune de BELFLOU a fréquenté l'une des 3 crèches intercommunales.



LES SERVICES POUR LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE PROPOSES PAR LE SYNDICAT LAURAGAIS AUDOIS

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanel,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

4 enfants de la commune de **BELFLOU** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires.

Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école)

A Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens
Et
A Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

7 enfants de la commune de BELFLOU ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Périscolaires.

A CASTELNAUDARY EN 2021

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

La musique

80 familles de CASTELNAUDARY se sont inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale, enfants et adultes confondus.

Le réseau des médiathèques

Adhérents

1 674 adhérents ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

Accueils de groupe et interventions

40 accueils de classes.

Spectacles de cirque « La prolepse des profanes » (6^{ème} SEGPA collège des Fontanilles), marionnettes « Nonn's don't cry » (4^{èmes} Fontanilles) et « Vous voulez rire » (maternelles Brossolette).

Performances/ateliers musique avec la compagnie Pic & Colegram (toutes petites sections Jean Moulin et Petit prince, RAM).

Ateliers gravure avec Julien Mortimer et Camille Moulin Dupré (2 classes de collège + 1 classe de lycée).

Rencontre avec le botaniste chercheur Colin Fontaine (1 classe de collège).

1 accueil de centre de loisirs et participation à la Fête des Fontanilles avec la MJFP.

14 interventions à la crèche et 15 au RAM

1 accueil du Lieu Ressources insertion

Action culturelle et médiation à partir de mai

- Spectacle « Olga » (Chapka compagnie)
- Balade naturaliste avec Ecodiv
- Lecture « Demande à la poussière » avec le festival Marathon des mots
- Concert Cuarteto tafi
- Rencontre avec l'anthropologue Céline Petit avec le festival Cinéma d'automne
- Rencontre avec l'autrice Armelle Carbonell avec le festival Toulouse polar du Sud
- Projection rencontre autour du film « La bataille du libre »
- Exposition de caricatures avec le festival des Croquignous
- Exposition photo dans le cadre de la Quinzaine de l'engagement au féminin
- Exposition de gravures de Caroline Petit
- Conférence manga et estampes de Camille Moulin Dupré
- Atelier gravure avec Julien Mortimer
- Atelier gravure avec Julia Chausson
- -Atelier philo pour les enfants

- Séances d'histoires pour les enfants pendant les vacances, à la médiathèque et en extérieur
- Atelier de découverte et de création de livre pop-up
- Partages de lectures et d'écoutes musicales
- Ateliers informatiques

NB : l'origine géographique des participants n'est pas connue

L'ACTION SOCIALE

38 419 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de CASTELNAUDARY

84 personnes se sont faites livrer leurs repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de 25 934 repas livrés.

LA FOURRIERE POUR LES ANIMAUX ERRANTS

56 animaux (chats et chiens confondus) errants ont été ramassés sur la commune, par le service de la communauté de communes et sont entrés en fourrière.

SPANC : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

35 contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 18 contrôles des ANC existants
- 11 contrôles de conception
- 6 contrôles de réalisation

LE SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

Pour l'année 2021, le service a instruit 219 dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'Aménager ou Permis de Démolir,

Répondu à plusieurs **demandes de précisions et conseils juridiques** venant de particuliers ou de représentants de la commune.

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2021 :

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **680 385,29€** , ce qui revient **pour la commune de CASTELNAUDARY à 302 617,32 €.**

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830,00 €**, ce qui revient **pour la commune de CASTELNAUDARY à 23 942,16 €**.

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **83 470,60 €**, soit pour le compte de **la commune de CASTELNAUDARY à 37 125,51 €**.

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **5 935,55€**, soit pour le compte de **la commune de CASTELNAUDARY à 2 639,98 €**.

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **180 948 €** à CASTELNAUDARY en 2021 sur un montant total de **577 624 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunal

LA PETITE ENFANCE

Le Relais Assistants Maternels Intercommunal

26 Assistants Maternels résidant à CASTELNAUDARY ont fréquenté au moins une fois les animations ainsi que les permanences du Relais.

Les Crèches

82 enfants de la commune de CASTELNAUDARY ont fréquenté l'une des 3 crèches intercommunales.



LES SERVICES POUR LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE PROPOSES PAR LE SYNDICAT LAURAGAIS AUDOIS

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanel,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

59 enfants de la commune de **CASTELNAUDARY** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires.

Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école)

A Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens
Et
A Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

30 enfants de la commune de **CASTELNAUDARY** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Périscolaires.

A CUMIES EN 2021

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

La musique

1 famille de CUMIES s'est inscrite à l'Ecole de Musique Intercommunale, enfants et adultes confondus.

Le réseau des médiathèques

Adhérents

3 adhérents ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

L'ACTION SOCIALE

12 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de CUMIES

SPANC : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

1 contrôle des assainissements autonomes a été effectué par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 1 contrôle de conception

LE SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

Pour l'année 2021, le service a instruit 2 dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'Aménager ou Permis de Démolir,

Répondu à plusieurs **demandes de précisions et conseils juridiques** venant de particuliers ou de représentants de la commune.

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2021 :

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **680 385,29€** , ce qui revient **pour la commune de CUMIES à 898,12 €.**

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830,00 €**, ce qui revient **pour la commune de CUMIES à 71,05636818 €.**

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **83 470,60 €**, soit pour le compte de **la commune de CUMIES à 110,18 €.**

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **5 935,55€**, soit pour le compte de **la commune de CUMIES à 7,84 €.**

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **964€** à CUMIES en 2021 sur un montant total de **577 624 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunal

LA PETITE ENFANCE

Les Crèches

1 enfant de la commune de CUMIES ont fréquenté l'une des 3 crèches intercommunales.



LES SERVICES POUR LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE PROPOSES PAR LE SYNDICAT LAURAGAIS AUDOIS

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanel,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

5 enfants de la commune de **CUMIES** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires.

Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école)

A Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens
Et
A Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

6 enfants de la commune de **CUMIES** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Périscolaires.

A FAJAC LA RELENQUE EN 2021

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

Le réseau des médiathèques

Adhérents

7 adhérents ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

L'ACTION SOCIALE

94,25 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de FAJAC LA RELENQUE

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2021 :

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **680 385,29€** , ce qui revient **pour la commune de FAJAC LA RELENQUE à 1 310,77 €.**

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830,00 €**, ce qui revient **pour la commune de FAJAC LA RELENQUE à 103,70 €.**

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **83 470,60 €**, soit pour le compte de **la commune de FAJAC LA RELENQUE à 160,81€.**

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **5 935,55€**, soit pour le compte de **la commune de FAJAC LA RELENQUE à 11,43 €.**

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **1 725€** à FAJAC LA RELENQUE en 2021 sur un montant total de **577 624 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunal

LA PETITE ENFANCE

Les Crèches

1 enfant de la commune de FAJAC LA RELENQUE a fréquenté l'une des 3 crèches intercommunales.



LES SERVICES POUR LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE PROPOSES PAR LE SYNDICAT LAURAGAIS AUDOIS

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanel,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

1 enfant de la commune de **FAJAC LA RELENQUE** a fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires.

Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école)

A Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens
Et
A Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

2 enfants de la commune de **FAJAC LA RELENQUE** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Périscolaires.

A FENDEILLE EN 2021

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

La musique

4 familles de FENDEILLE se sont inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale, enfants et adultes confondus.

Le réseau des médiathèques

Adhérents

39 adhérents ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

Accueils de groupe et interventions

2 accueils de classe à la médiathèque Canguilhem

L'ACTION SOCIALE

1587 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de FENDEILLE

1 personne s'est fait livrer ses repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de 365 repas livrés.

LA FOURRIERE POUR LES ANIMAUX ERRANTS

6 animaux (chats et chiens confondus) errants ont été ramassés sur la commune, par le service de la communauté de communes et sont entrés en fourrière.

LE SOUTIEN DES SERVICES TECHNIQUES

Les agents d'entretien au service de la commune

Le service technique intercommunal a mis un ou plusieurs agents à disposition de la commune de FENDEILLE pour un montant total de 10 heures.

SPANC : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

4 contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 3 contrôles des ANC existants
- 1 contrôles de conception

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2021 :

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **680 385,29€** , ce qui revient **pour la commune de FENDEILLE à 13 277,59 €.**

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830,00 €**, ce qui revient **pour la commune de FENDEILLE à 1 050,48 €.**

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **83 470,60 €**, soit pour le compte de **la commune de FENDEILLE à 1 628,91 €.**

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **5 935,55€**, soit pour le compte de **la commune de FENDEILLE à 115,83 €.**

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **16 085€** à FENDEILLE en 2021 sur un montant total de **577 624 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunal

LA PETITE ENFANCE

Le Relais Assistants Maternels Intercommunal

4 Assistants Maternels résidant à FENDEILLE ont fréquenté au moins une fois les animations ainsi que les permanences du Relais.

Les Crèches

3 enfants de la commune de FENDEILLE ont fréquenté l'une des 3 crèches intercommunales.



LES SERVICES POUR LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE PROPOSES PAR LE SYNDICAT LAURAGAIS AUDOIS

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanel,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

19 enfants de la commune de **FENDEILLE** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires.

Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école)

A Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens
Et
A Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

4 enfants de la commune de **FENDEILLE** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Périscolaires.

A GOURVIEILLE EN 2021

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

Le réseau des médiathèques

Adhérents

1 adhérent a fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

L'ACTION SOCIALE

104,25 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de GOURVIEILLE

2 personnes se sont faites livrer leurs repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de 145 repas livrés.

LE SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

Pour l'année 2021, le service a instruit 1 dossier d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'Aménager ou Permis de Démolir,

Répondu à plusieurs **demandes de précisions et conseils juridiques** venant de particuliers ou de représentants de la commune.

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2021 :

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **680 385,29€** , ce qui revient **pour la commune de GOURVIEILLE à 1 893,33€.**

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830,00 €**, ce qui revient **pour la commune de GOURVIEILLE à 149,79 €.**

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **83 470,60 €**, soit pour le compte de **la commune de GOURVIEILLE à 232,28 €.**

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **5 935,55€**, soit pour le compte de **la commune de GOURVIEILLE à 16,52 €.**

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **2 222€** à GOURVIEILLE en 2021 sur un montant total de **577 624 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunal



LES SERVICES POUR LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE PROPOSES PAR LE SYNDICAT LAURAGAIS AUDOIS

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanel,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

4 enfants de la commune de **GOURVIEILLE** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires.

Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école)

A Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens
Et
A Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

4 enfants de la commune de **GOURVIEILLE** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Périscolaires.

A ISSEL EN 2021

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

La musique

3 familles de ISSEL se sont inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale, enfants et adultes confondus.

Le réseau des médiathèques

Adhérents

32 adhérents dont **1** groupe ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

L'ACTION SOCIALE

1 383 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de ISSEL

3 personnes se sont faites livrer leurs repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de **1394** repas livrés.

SPANC : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

4 contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 2 contrôles des ANC existants
- 1 contrôle de conception
- 1 contrôle de réalisation

LE SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

Pour l'année 2021, le service a instruit 9 dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'Aménager ou Permis de Démolir,

Répondu à plusieurs **demandes de précisions et conseils juridiques** venant de particuliers ou de représentants de la commune.

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2021 :

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **680 385,29€** , ce qui revient **pour la commune de ISSEL à 11 918,27 €.**

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830,00 €**, ce qui revient **pour la commune de ISSEL à 942,94 €.**

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **83 470,60 €**, soit pour le compte de **la commune de ISSEL à 1 462,15 €.**

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **5 935,55€**, soit pour le compte de **la commune de ISSEL à 103,97 €.**

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **10 710€** à ISSEL en 2021 sur un montant total de **577 624 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunal

LA PETITE ENFANCE

Les Crèches

7 enfants de la commune de ISSEL ont fréquenté l'une des 3 crèches intercommunales.



LES SERVICES POUR LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE PROPOSES PAR LE SYNDICAT LAURAGAIS AUDOIS

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanel,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

22 enfants de la commune de **ISSEL** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires.

Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école)

A Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens
Et
A Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

44 enfants de la commune de **ISSEL** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Périscolaires.

A LA LOUVIERE LAURAGAIS EN 2021

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

L'ACTION SOCIALE

204,25 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de LA LOUVIERE LAURAGAIS

1 personne s'est fait livrer ses repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de **252** repas livrés.

LE SOUTIEN DES SERVICES TECHNIQUES

Les agents d'entretien au service de la commune

Le service technique intercommunal a mis un ou plusieurs agents à disposition de la commune de LA LOUVIERE LAURAGAIS pour un montant total de 37 heures.

SPANC : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

5 contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 2 contrôles des ANC existants
- 2 contrôles de conception
- 1 contrôle de réalisation

LE SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

Pour l'année 2021, le service a instruit 1 dossier d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'Aménager ou Permis de Démolir,

Répondu à plusieurs **demandes de précisions et conseils juridiques** venant de particuliers ou de représentants de la commune.

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2021 :

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **680 385,29€** , ce qui revient **pour la commune de LA LOUVIERE LAURAGAIS à 1966,15 €.**

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830,00 €**, ce qui revient **pour la commune de LA LOUVIERE LAURAGAIS à 155,56 €.**

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **83 470,60 €**, soit pour le compte de **la commune de LA LOUVIERE LAURAGAIS à 241,21 €.**

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **5 935,55€**, soit pour le compte de **la commune de LA LOUVIERE LAURAGAIS à 17,15 €.**

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé 35330€ à LA LOUVIERE LAURAGAIS en 2021 sur un montant total de **577 624 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunal



LES SERVICES POUR LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE PROPOSES PAR LE SYNDICAT LAURAGAIS AUDOIS

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanel,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

1 enfant de la commune de **LA LOUVIERE LAURAGAIS** a fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires.

Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école)

A Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens
Et
A Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

1 enfant de la commune de **LA LOUVIERE LAURAGAIS** a fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Périscolaires.

A LA POMAREDE EN 2021

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

La musique

1 famille de LA POMAREDE s'est inscrite à l'Ecole de Musique Intercommunale, enfants et adultes confondus.

Le réseau des médiathèques

Adhérents

7 adhérents ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

L'ACTION SOCIALE

441,75 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de LA POMAREDE

1 personne s'est fait livrer ses repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de 14 repas livrés.

LE SOUTIEN DES SERVICES TECHNIQUES

Les agents d'entretien au service de la commune

Le service technique intercommunal a mis un ou plusieurs agents à disposition de la commune de LA POMAREDE pour un montant total de 1 070,90 heures.

SPANC : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

5 contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 3 contrôles des ANC existants
- 2 contrôles de conception

LE SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

Pour l'année 2021, le service a instruit 7 dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'Aménager ou Permis de Démolir,

Répondu à plusieurs **demandes de précisions et conseils juridiques** venant de particuliers ou de représentants de la commune.

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2021 :

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **680 385,29€** , ce qui revient **pour la commune de LA POMAREDE à 3 738,11 €.**

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830,00 €**, ce qui revient **pour la commune de LA POMAREDE à 295,75 €.**

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **83 470,60 €**, soit pour le compte de **la commune de LA POMAREDE à 458,60 €.**

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **5 935,55€**, soit pour le compte de **la commune de LA POMAREDE à 32,61 €.**

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **2 307€** à LA POMAREDE en 2021 sur un montant total de **577 624 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunal

LA PETITE ENFANCE

Les Crèches

1 enfant de la commune de LA POMAREDE a fréquenté l'une des 3 crèches intercommunales.



LES SERVICES POUR LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE PROPOSES PAR LE SYNDICAT LAURAGAIS AUDOIS

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanel,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

6 enfants de la commune de **LA POMAREDE** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires.

Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école)

A Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens
Et
A Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

12 enfants de la commune de **LA POMAREDE** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Périscolaires.

A LABASTIDE D'ANJOU EN 2021

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

La musique

3 familles de LABASTIDE D'ANJOU se sont inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale, enfants et adultes confondus.

Le réseau des médiathèques

Adhérents

110 adhérents ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

Accueils de groupe et interventions

2 ateliers de pratique artistique pour une classe avec les autrices illustratrices Anne Letuffe et Julia Chausson.

L'ACTION SOCIALE

1 059 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de LABASTIDE D'ANJOU

4 personnes se sont faites livrer leurs repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de 899 repas livrés.

LA FOURRIERE POUR LES ANIMAUX ERRANTS

2 animaux (chats et chiens confondus) errants ont été ramassés sur la commune, par le service de la communauté de communes et sont entrés en fourrière.

LE SOUTIEN DES SERVICES TECHNIQUES

Les agents d'entretien au service de la commune

Le service technique intercommunal a mis un ou plusieurs agents à disposition de la commune de LABASTIDE D'ANJOU pour un montant total de 32 heures.

SPANC : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

7 contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 3 contrôles des ANC existants
- 3 contrôles de conception
- 1 contrôles de réalisation

LE SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

Pour l'année 2021, le service a instruit 12 dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'Aménager ou Permis de Démolir,

Répondu à plusieurs **demandes de précisions et conseils juridiques** venant de particuliers ou de représentants de la commune.

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2021 :

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **680 385,29€** , ce qui revient **pour la commune de LABASTIDE D'ANJOU à 32 089,52 €.**

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830,00 €**, ce qui revient **pour la commune de LABASTIDE D'ANJOU à 2 538,82 €.**

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **83 470,60 €**, soit pour le compte de **la commune de LABASTIDE D'ANJOU à 3 936,79 €.**

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **5 935,55€**, soit pour le compte de **la commune de LABASTIDE D'ANJOU à 279,94 €.**

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **4 249€** à LABASTIDE D'ANJOU en 2021 sur un montant total de **577 624 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunal

LA PETITE ENFANCE

Le Relais Assistants Maternels Intercommunal

4 Assistants Maternels résidant à LABASTIDE D'ANJOU ont fréquenté au moins une fois les animations ainsi que les permanences du Relais.

Les Crèches

1 enfant de la commune de LABASTIDE D'ANJOU a fréquenté l'une des 3 crèches intercommunales.



LES SERVICES POUR LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE PROPOSES PAR LE SYNDICAT LAURAGAIS AUDOIS

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanel,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

56 enfants de la commune de **LABASTIDE D'ANJOU** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires.

A LABECEDE LAURAGAIS EN 2021

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

La musique

1 famille de LABECEDE LAURAGAIS s'est inscrite à l'Ecole de Musique Intercommunale, enfants et adultes confondus.

Le réseau des médiathèques

Adhérents

123 adhérents ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

Accueils de groupe et interventions

Accueils mensuels des **2** classes

Spectacle de marionnettes « Vous voulez rire » dans le cadre de Scènes d'enfance.

Atelier de pratique artistique pour les CM avec le graveur Julien Mortimer.

Action culturelle et médiation

A partir du mois de mai avec la levée des restrictions de programmation :

- 1 séance hebdomadaire d'histoires pour bébés lecteurs
- Balade lecture « Sur les chemins noirs » (cic Ideal cinéma)
- Projection/rencontre « La cigale, le corbeau et les poulets »
- Rencontre avec Véronique Vialade autour de l'album jeunesse « Rouge »
- 1 troc de lectures mensuel

NB : l'origine géographique des participants n'est pas connue

L'ACTION SOCIALE

2 179 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de LABECEDE LAURAGAIS

3 personnes se sont faites livrer leurs repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de 440 repas livrés.

SPANC : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

16 contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 12 contrôles des ANC existants
- 2 contrôles de conception
- 2 contrôles de réalisation

LE SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

Pour l'année 2021, le service a instruit 20 dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'Aménager ou Permis de Démolir,

Répondu à plusieurs **demandes de précisions et conseils juridiques** venant de particuliers ou de représentants de la commune.

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2021 :

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **680 385,29€** , ce qui revient **pour la commune de LABECEDE LAURAGAIS à 10 024,94 €.**

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830,00 €**, ce qui revient **pour la commune de LABECEDE LAURAGAIS à 793,14 €.**

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **83 470,60 €**, soit pour le compte de **la commune de LABECEDE LAURAGAIS à 1 229,87 €.**

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **5 935,55€**, soit pour le compte de **la commune de LABECEDE LAURAGAIS à 87,46 €.**

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **10 504€** à LABECEDE LAURAGAIS en 2021 sur un montant total de **577 624 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunal



LES SERVICES POUR LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE PROPOSES PAR LE SYNDICAT LAURAGAIS AUDOIS

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanel,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

14 enfants de la commune de **LABECEDE LAURAGAIS** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires.

Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école)

A Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens
Et
A Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

34 enfants de la commune de **LABECEDE LAURAGAIS** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Périscolaires.

A LASBORDES EN 2021

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

La musique

1 famille de LASBORDES s'est inscrite à l'Ecole de Musique Intercommunale, enfants et adultes confondus.

Le réseau des médiathèques

Adhérents

91 adhérents ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

Accueils de groupe et interventions

Accueils réguliers de l'ensemble des classes

Spectacle-atelier « Petite pièce soufflée » (compagnie Pic et Colegram) pour une classe de maternelle

Action culturelle et médiation

6 séances d'histoires pour enfants

NB : l'origine géographique des participants n'est pas connue

L'ACTION SOCIALE

487,75 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de LASBORDES

3 personnes se sont faites livrer leurs repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de **772 repas** livrés.

LA FOURRIERE POUR LES ANIMAUX ERRANTS

2 animaux (chats et chiens confondus) errants ont été ramassés sur la commune, par le service de la communauté de communes et sont entrés en fourrière.

SPANC : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

7 contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 3 contrôles des ANC existants
- 2 contrôles de conception
- 2 contrôles de réalisation

LE SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

Pour l'année 2021, le service a instruit 34 dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'Aménager ou Permis de Démolir,

Répondu à plusieurs **demandes de précisions et conseils juridiques** venant de particuliers ou de représentants de la commune.

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2021 :

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **680 385,29€** , ce qui revient **pour la commune de LASBORDES à 19 831,42 €.**

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830,00 €**, ce qui revient **pour la commune de LASBORDES à 1 569,00 €.**

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **83 470,60 €**, soit pour le compte de **la commune de LASBORDES à 2 432,95 €.**

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **5 935,55€**, soit pour le compte de **la commune de LASBORDES à 173,01 €.**

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **13 989€** à LASBORDES en 2021 sur un montant total de **577 624 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunal

LA PETITE ENFANCE

Le Relais Assistants Maternels Intercommunal

2 Assistants Maternels résidant à LASBORDES ont fréquenté au moins une fois les animations ainsi que les permanences du Relais.

Les Crèches

2 enfants de la commune de LASBORDES ont fréquenté l'une des 3 crèches intercommunales.

A LAURABUC EN 2021

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

La musique

3 familles de LAURABUC se sont inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale, enfants et adultes confondus.

Le réseau des médiathèques

Adhérents

42 adhérents ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

Action culturelle et médiation :

8 séances d'histoire pour enfants

NB : l'origine géographique des participants n'est pas connue

L'ACTION SOCIALE

1680,25 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de LAURABUC

1 personne s'est fait livrer ses repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de 365 repas livrés.

LA FOURRIERE POUR LES ANIMAUX ERRANTS

2 animaux (chats et chiens confondus) errants ont été ramassés sur la commune, par le service de la communauté de communes et sont entrés en fourrière.

SPANC : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

13 contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 5 contrôles des ANC existants
- 6 contrôles de conception
- 2 contrôles de réalisation

LE SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

Pour l'année 2021, le service a instruit 18 dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'Aménager ou Permis de Démolir,

Répondu à plusieurs **demandes de précisions et conseils juridiques** venant de particuliers ou de représentants de la commune.

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2021 :

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **680 385,29€** , ce qui revient **pour la commune de LAURABUC à 10 291,95 €.**

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830,00 €**, ce qui revient **pour la commune de LAURABUC à 814,27 €.**

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **83 470,60 €**, soit pour le compte de **la commune de LAURABUC à 1 262,63 €.**

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **5 935,55€**, soit pour le compte de **la commune de LAURABUC à 89,78 €.**

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **10 915€** à LAURABUC en 2021 sur un montant total de **577 624 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunal



LES SERVICES POUR LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE PROPOSES PAR LE SYNDICAT LAURAGAIS AUDOIS

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanels,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

4 enfants de la commune de **LAURABUC** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires.

A LES CASSES EN 2021

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

La musique

1 famille de LES CASSES s'est inscrite à l'Ecole de Musique Intercommunale, enfants et adultes confondus.

Le réseau des médiathèques

Adhérents

18 adhérents ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

L'ACTION SOCIALE

487,5 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de LES CASSES

LE SOUTIEN DES SERVICES TECHNIQUES

Les agents d'entretien au service de la commune

Le service technique intercommunal a mis un ou plusieurs agents à disposition de la commune de LES CASSES pour un montant total de 1904,40 heures.

LE SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

Pour l'année 2021, le service a instruit 9 dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'Aménager ou Permis de Démolir,

Répondu à plusieurs **demandes de précisions et conseils juridiques** venant de particuliers ou de représentants de la commune.

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2021 :

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **680 385,29€** , ce qui revient **pour la commune de LES CASSES à 7 282,04 €.**

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830,00 €**, ce qui revient **pour la commune de LES CASSES à 576,13 €**.

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **83 470,60 €**, soit pour le compte de **la commune de LES CASSES à 893,37 €**.

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **5 935,55€**, soit pour le compte de **la commune de LES CASSES à 63,53 €**.

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **10 242€** à LES CASSES en 2021 sur un montant total de **577 624 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunal

LA PETITE ENFANCE

Les Crèches

1 enfant de la commune de LES CASSES a fréquenté l'une des 3 crèches intercommunales.



LES SERVICES POUR LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE PROPOSES PAR LE SYNDICAT LAURAGAIS AUDOIS

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanel,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

27 enfants de la commune de **LES CASSES** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires.

Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école)

A Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens
Et
A Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

36 enfants de la commune de **LES CASSES** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Périscolaires.

A MARQUEIN EN 2021

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

Le réseau des médiathèques

Adhérents

2 adhérents ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

L'ACTION SOCIALE

256,25 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de MARQUEIN

LE SOUTIEN DES SERVICES TECHNIQUES

Les agents d'entretien au service de la commune

Le service technique intercommunal a mis un ou plusieurs agents à disposition de la commune de MARQUEIN pour un montant total de 48 heures.

SPANC : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

1 contrôle des assainissements autonomes a été effectué

par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 1 contrôle de conception

LE SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

Pour l'année 2021, le service a instruit 4 dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'Aménager ou Permis de Démolir,

Répondu à plusieurs **demandes de précisions et conseils juridiques** venant de particuliers ou de représentants de la commune.

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2021 :

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **680 385,29€** , ce qui revient **pour la commune de MARQUEIN à 2 038,97 €.**

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830,00 €**, ce qui revient **pour la commune de MARQUEIN à 161,32 €.**

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **83 470,60 €**, soit pour le compte de **la commune de MARQUEIN à 250,14 €.**

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **5 935,55€**, soit pour le compte de **la commune de MARQUEIN à 17,79 €.**

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **2 634€** à MARQUEIN en 2021 sur un montant total de **577 624 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunal

LA PETITE ENFANCE

Les Crèches

1 enfant de la commune de MARQUEIN a fréquenté l'une des 3 crèches intercommunales.



LES SERVICES POUR LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE PROPOSES PAR LE SYNDICAT LAURAGAIS AUDOIS

Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école)

A Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens

Et

A Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

1 enfant de la commune de MARQUEIN a fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Périscolaires.

A MAS SAINTES PUELLES EN 2021

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

Le réseau des médiathèques

Adhérents

117 adhérents ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

Accueils de groupe et interventions

Accueils mensuels des classes.

Spectacle « L'ogresse poilue » pour la classe de CP/CE dans le cadre de Scènes d'enfance

L'ACTION SOCIALE

1343,25 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de MAS SAINTES PUELLES

2 personnes se sont faites livrer leurs repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de 410 repas livrés.

LA FOURRIERE POUR LES ANIMAUX ERRANTS

1 animal (chats et chiens confondus) errant a été ramassé sur la commune, par le service de la communauté de communes et est entré en fourrière.

SPANC : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

18 contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 7 contrôles des ANC existants
- 9 contrôles de conception
- 2 contrôles de réalisation

LE SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

Pour l'année 2021, le service a instruit 24 dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'Aménager ou Permis de Démolir,

Répondu à plusieurs **demandes de précisions et conseils juridiques** venant de particuliers ou de représentants de la commune.

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2021 :

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **680 385,29€** , ce qui revient **pour la commune de MAS SAINTES PUELLES à 22 962,70 €.**

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830,00 €**, ce qui revient **pour la commune de MAS SAINTES PUELLES à 1 816,74 €.**

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **83 470,60 €**, soit pour le compte de **la commune de MAS SAINTES PUELLES à 2 817,10 €.**

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **5 935,55€**, soit pour le compte de **la commune de MAS SAINTES PUELLES à 200,32 €.**

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **25 286€** à MAS SAINTES PUELLES en 2021 sur un montant total de **577 624 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunal

LA PETITE ENFANCE

Le Relais Assistants Maternels Intercommunal

3 Assistants Maternels résidant à MAS SAINTES PUELLES ont fréquenté au moins une fois les animations ainsi que les permanences du Relais.

Les Crèches

4 enfants de la commune de MAS SAINTES PUELLES ont fréquenté l'une des 3 crèches intercommunales.



LES SERVICES POUR LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE PROPOSES PAR LE SYNDICAT LAURAGAIS AUDOIS

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanel,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

25 enfants de la commune de **MAS SAINTES PUELLES** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires.

Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école)

A Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens
Et
A Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

1 enfant de la commune de MAS SAINTES PUELLES a fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Périscolaires.

A MAYREVILLE EN 2021

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

Le réseau des médiathèques

Adhérents

8 adhérents ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

L'ACTION SOCIALE

602 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de MAYREVILLE

LE SOUTIEN DES SERVICES TECHNIQUES

Les agents d'entretien au service de la commune

Le service technique intercommunal a mis un ou plusieurs agents à disposition de la commune de MAYREVILLE pour un montant total de 29 heures.

SPANC : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

2 contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 1 contrôle des ANC existants
- 1 contrôle de réalisation

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2021 :

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **680 385,29€**, ce qui revient **pour la commune de MAYREVILLE à 1 917,60 €**.

A la Mission Locale d'insertion pour les jeunes la somme de **53 830,00 €**, ce qui revient **pour la commune de MAYREVILLE à 151,71 €**.

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **83 470,60 €**, soit pour le compte de **la commune de MAYREVILLE à 235,25 €**.

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **5 935,55€**, soit pour le compte de **la commune de MAYREVILLE à 16,73€**.

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **2 311€** à MAYREVILLE en 2021 sur un montant total de **577 624 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunal



LES SERVICES POUR LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE PROPOSES PAR LE SYNDICAT LAURAGAIS AUDOIS

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanel,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

4 enfants de la commune de **MAYREVILLE** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires.

Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école)

A Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens
Et
A Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

6 enfants de la commune de MAYREVILLE ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Périscolaires.

A MEZERVILLE EN 2021

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

Le réseau des médiathèques

Adhérents

10 adhérents ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

L'ACTION SOCIALE

259,75 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de MEZERVILLE

LE SOUTIEN DES SERVICES TECHNIQUES

Les agents d'entretien au service de la commune

Le service technique intercommunal a mis un ou plusieurs agents à disposition de la commune de MEZERVILLE pour un montant total de 3 heures.

SPANC : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

1 contrôle des assainissements autonomes a été effectué par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 1 contrôle de conception

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2021 :

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **680 385,29€** , ce qui revient **pour la commune de MEZERVILLE à 2 403,07 €.**

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830,00 €**, ce qui revient **pour la commune de MEZERVILLE à 190,12 €.**

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **83 470,60 €**, soit pour le compte de **la commune de MEZERVILLE à 294,81 €**.

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **5 935,55€**, soit pour le compte de **la commune de MEZERVILLE à 20,96€**.

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **3 048€** à MEZERVILLE en 2021 sur un montant total de **577 624 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunal



LES SERVICES POUR LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE PROPOSES PAR LE SYNDICAT LAURAGAIS AUDOIS

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanels,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

1 enfant de la commune de **MEZERVILLE** a fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires.

Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école)

A Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens
Et
A Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanels

5 enfants de la commune de MEZERVILLE ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Périscolaires.

A MIREVAL LAURAGAIS EN 2021

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

La musique

2 familles de MIREVAL LAURAGAIS se sont inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale, enfants et adultes confondus.

Le réseau des médiathèques

Adhérents

20 adhérents ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

L'ACTION SOCIALE

4 personnes se sont faites livrer leurs repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de 372 repas livrés.

SPANC : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

2 **contrôles des assainissements autonomes** ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 1 contrôles de conception
- 1 contrôles de réalisation

LE SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

Pour l'année 2021, le service a instruit 6 dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'Aménager ou Permis de Démolir,

Répondu à plusieurs **demandes de précisions et conseils juridiques** venant de particuliers ou de représentants de la commune.

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2021 :

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **680 385,29€** , ce qui revient **pour la commune de MIREVAL LAURAGAIS à 4 490,59 €.**

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830,00 €**, ce qui revient **pour la commune de MIREVAL LAURAGAIS à 355,28 €.**

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **83 470,60 €**, soit pour le compte de **la commune de MIREVAL LAURAGAIS à 550,915 €.**

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **5 935,55€**, soit pour le compte de **la commune de MIREVAL LAURAGAIS à 39,18 €.**

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **3 156€** à MIREVAL LAURAGAIS en 2021 sur un montant total de **577 624 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunal

LA PETITE ENFANCE

Le Relais Assistants Maternels Intercommunal

1 Assistant Maternel résidant à MIREVAL LAURAGAIS a fréquenté au moins une fois les animations ainsi que les permanences du Relais.



LES SERVICES POUR LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE PROPOSES PAR LE SYNDICAT LAURAGAIS AUDOIS

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanel,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

4 enfants de la commune de **MIREVAL LAURAGAIS** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires.

A MOLLEVILLE EN 2021

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

Le réseau des médiathèques

Adhérents

10 adhérents ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

L'ACTION SOCIALE

417 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de MOLLEVILLE

1 personne s'est fait livrer ses repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de 261 repas livrés.

SPANC : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

1 contrôle des assainissements autonomes a été effectué par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 1 contrôle des ANC existants

LE SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

Pour l'année 2021, le service a instruit 2 dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'Aménager ou Permis de Démolir,

Répondu à plusieurs **demandes de précisions et conseils juridiques** venant de particuliers ou de représentants de la commune.

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2021 :

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **680 385,29€**, ce qui revient **pour la commune de MOLLEVILLE à 3 422,56 €**.

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830,00 €**, ce qui revient **pour la commune de MOLLEVILLE à 270,78 €**.

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **83 470,60 €**, soit pour le compte de **la commune de MOLLEVILLE à 419,88 €**.

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **5 935,55€**, soit pour le compte de **la commune de MOLLEVILLE à 29,86 €**.

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **5 244€** à MOLLEVILLE en 2021 sur un montant total de **577 624 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunal



LES SERVICES POUR LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE PROPOSES PAR LE SYNDICAT LAURAGAIS AUDOIS

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanel,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

2 enfants de la commune de **MOLLEVILLE** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires.

A MONTAURIOL EN 2021

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

Le réseau des médiathèques

Adhérents

11 adhérents ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

L'ACTION SOCIALE

401 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de MONTAURIOL

LE SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

Pour l'année 2021, le service a instruit 1 dossier d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'Aménager ou Permis de Démolir,

Répondu à plusieurs **demandes de précisions et conseils juridiques** venant de particuliers ou de représentants de la commune.

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2021 :

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **680 385,29€** , ce qui revient **pour la commune de MONTAURIOL à 2 087,52 €.**

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830,00 €**, ce qui revient **pour la commune de MONTAURIOL à 165,16 €.**

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **83 470,60 €**, soit pour le compte de **la commune de MONTAURIOL à 256,10 €.**

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **5 935,55€**, soit pour le compte de **la commune de MONTAURIOL à 18,21 €.**

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **2 839€** à MONTAURIOL en 2021 sur un montant total de **577 624 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunal

LA PETITE ENFANCE

Les Crèches

1 enfant de la commune de MONTAURIOL a fréquenté l'une des 3 crèches intercommunales.



LES SERVICES POUR LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE PROPOSES PAR LE SYNDICAT LAURAGAIS AUDOIS

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanel,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

5 enfants de la commune de **MONTAURIOL** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires.

Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école)

A Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens
Et
A Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

9 enfants de la commune de **MONTAURIOL** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Périscolaires.

A MONTFERRAND EN 2021

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

Le réseau des médiathèques

Adhérents

22 adhérents ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

L'ACTION SOCIALE

565 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de MONTFERRAND

4 personnes se sont faites livrer leurs repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de 1250 repas livrés.

LE SOUTIEN DES SERVICES TECHNIQUES

Les agents d'entretien au service de la commune

Le service technique intercommunal a mis un ou plusieurs agents à disposition de la commune de MONTFERRAND pour un montant total de 1 328 heures.

SPANC : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

7 contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 5 contrôles des ANC existants
- 1 contrôles de conception
- 1 contrôles de réalisation

LE SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

Pour l'année 2021, le service a instruit 31 dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'Aménager ou Permis de Démolir,

Répondu à plusieurs **demandes de précisions et conseils juridiques** venant de particuliers ou de représentants de la commune.

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2021 :

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **680 385,29€** , ce qui revient **pour la commune de MONTFERRAND à 14 394,17 €.**

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830,00 €**, ce qui revient **pour la commune de MONTFERRAND à 1 138,82 €.**

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **83 470,60 €**, soit pour le compte de **la commune de MONTFERRAND à 1 765,90 €.**

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **5 935,55€**, soit pour le compte de **la commune de MONTFERRAND à 125,57 €.**

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **12 978€** à MONTFERRAND en 2021 sur un montant total de **577 624 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunal

LA PETITE ENFANCE

Le Relais Assistants Maternels Intercommunal

2 Assistants Maternels résidant à MONTFERRAND ont fréquenté au moins une fois les animations ainsi que les permanences du Relais.

A MONTMAUR EN 2021

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

Le réseau des médiathèques

Adhérents

22 adhérents ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

L'ACTION SOCIALE

1871 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de MONTMAUR

2 personnes se sont faites livrer leurs repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de 575 repas livrés.

LA FOURRIERE POUR LES ANIMAUX ERRANTS

2 animaux (chats et chiens confondus) errants ont été ramassés sur la commune, par le service de la communauté de communes et sont entrés en fourrière.

LE SOUTIEN DES SERVICES TECHNIQUES

Les agents d'entretien au service de la commune

Le service technique intercommunal a mis un ou plusieurs agents à disposition de la commune de MONTMAUR pour un montant total de 1 550,15 heures.

SPANC : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

6 contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 1 contrôles des ANC existants
- 5 contrôles de conception

LE SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

Pour l'année 2021, le service a instruit 22 dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'Aménager ou Permis de Démolir,

Répondu à plusieurs **demandes de précisions et conseils juridiques** venant de particuliers ou de représentants de la commune.

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2021 :

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **680 385,29€** , ce qui revient **pour la commune de MONTMAUR à 7 646,14 €.**

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830,00 €**, ce qui revient **pour la commune de MONTMAUR à 604,94 €.**

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **83 470,60 €**, soit pour le compte de **la commune de MONTMAUR à 938,04 €.**

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **5 935,55€**, soit pour le compte de **la commune de MONTMAUR à 66,70 €.**

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **9 542€** à MONTMAUR en 2021 sur un montant total de **577 624 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunal

LA PETITE ENFANCE

Le Relais Assistants Maternels Intercommunal

1 Assistant Maternel résidant à MONTMAUR a fréquenté au moins une fois les animations ainsi que les permanences du Relais.



LES SERVICES POUR LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE PROPOSES PAR LE SYNDICAT LAURAGAIS AUDOIS

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanels,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

34 enfants de la commune de **MONTMAUR** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires.

Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école)

A Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens
Et
A Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanels

39 enfants de la commune de **MONTMAUR** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Périscolaires.

A PAYRA SUR L'HERS EN 2021

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

La musique

1 famille de PAYRA SUR L'HERS se sont inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale, enfants et adultes confondus.

Le réseau des médiathèques

Adhérents

13 adhérents ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

Accueils et groupe et interventions

5 accueils de classes

1 journée de pratique artistique avec l'illustratrice Julia Chausson

L'ACTION SOCIALE

2609,25 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de PAYRA SUR L'HERS

2 personnes se sont faites livrer leurs repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de 147 repas livrés.

LA FOURRIERE POUR LES ANIMAUX ERRANTS

1 animal (chats et chiens confondus) errants a été ramassé sur la commune, par le service de la communauté de communes et est entré en fourrière.

LE SOUTIEN DES SERVICES TECHNIQUES

Les agents d'entretien au service de la commune

Le service technique intercommunal a mis un ou plusieurs agents à disposition de la commune de PAYRA SUR L'HERS pour un montant total de 8 heures.

SPANC : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

4 contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 1 contrôles des ANC existants
- 2 contrôles de conception
- 1 contrôles de réalisation

LE SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

Pour l'année 2021, le service a instruit 1 dossier d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'Aménager ou Permis de Démolir,

Répondu à plusieurs **demandes de précisions et conseils juridiques** venant de particuliers ou de représentants de la commune.

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2021 :

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **680 385,29€** , ce qui revient **pour la commune de PAYRA SUR L'HERS à 5024,61 €.**

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830,00 €**, ce qui revient **pour la commune de PAYRA SUR L'HERS à 397,53 €.**

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **83 470,60 €**, soit pour le compte de **la commune de PAYRA SUR L'HERS à 616,43€.**

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **5 935,55€**, soit pour le compte de **la commune de PAYRA SUR L'HERS à 43,83 €.**

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **5 744€** à PAYRA SUR L'HERS en 2021 sur un montant total de **577 624 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunal

LA PETITE ENFANCE

Les Crèches

7 enfants de la commune de PAYRA SUR L'HERS ont fréquenté l'une des 3 crèches intercommunales.



LES SERVICES POUR LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE PROPOSES PAR LE SYNDICAT LAURAGAIS AUDOIS

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanel,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

12 enfants de la commune de **PAYRA SUR L'HERS** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires.

Accueils de Loisirs Péri-scolaires (avant et après l'école)

A Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens
Et
A Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

20 enfants de la commune de **PAYRA SUR L'HERS** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Péri-scolaires.

A PEYREFITTE SUR L'HERS EN 2021

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

Le réseau des médiathèques

Adhérents

7 adhérents ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

L'ACTION SOCIALE

348,5 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de PEYREFITTE SUR L'HERS

LE SOUTIEN DES SERVICES TECHNIQUES

Les agents d'entretien au service de la commune

Le service technique intercommunal a mis un ou plusieurs agents à disposition de la commune de PEYREFITTE SUR L'HERS pour un montant total de 32 heures.

SPANC : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

1 contrôle des assainissements autonomes a été effectué par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 1 contrôle des ANC existants

LE SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

Pour l'année 2021, le service a instruit 2 dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'Aménager ou Permis de Démolir,

Répondu à plusieurs **demandes de précisions et conseils juridiques** venant de particuliers ou de représentants de la commune.

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2021 :

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **680 385,29€** , ce qui revient **pour la commune de PEYREFITTE SUR L'HERS à 1966,15 €.**

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830,00 €**, ce qui revient **pour la commune de PEYREFITTE SUR L'HERS à 155,56 €.**

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **83 470,60 €**, soit pour le compte de **la commune de PEYREFITTE SUR L'HERS à 241,21 €.**

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **5 935,55€**, soit pour le compte de **la commune de PEYREFITTE SUR L'HERS à 17,15 €.**

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **3 027€** à PEYREFITTE SUR L'HERS en 2021 sur un montant total de **577 624 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunal



LES SERVICES POUR LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE PROPOSES PAR LE SYNDICAT LAURAGAIS AUDOIS

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanel,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

1 enfant de la commune de **PEYREFITTE SUR L'HERS** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires.

Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école)

A Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens
Et
A Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

9 enfants de la commune de **PEYREFITTE SUR L'HERS** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Périscolaires.

A PEYRENS EN 2021

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

Le réseau des médiathèques

Adhérents

36 adhérents ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

L'ACTION SOCIALE

4461,75 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de PEYRENS

3 personnes se sont faites livrer leurs repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de 607 repas livrés.

LA FOURRIERE POUR LES ANIMAUX ERRANTS

1 animal (chats et chiens confondus) errant a été ramassé sur la commune, par le service de la communauté de communes et est entré en fourrière.

LE SOUTIEN DES SERVICES TECHNIQUES

Les agents d'entretien au service de la commune

Le service technique intercommunal a mis un ou plusieurs agents à disposition de la commune de PEYRENS pour un montant total de 1718 heures.

LE SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

Pour l'année 2021, le service a instruit 4 dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'Aménager ou Permis de Démolir,

Répondu à plusieurs **demandes de précisions et conseils juridiques** venant de particuliers ou de représentants de la commune.

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2021 :

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **680 385,29€** , ce qui revient **pour la commune de PEYRENS à 12 209,55 €.**

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830,00 €**, ce qui revient **pour la commune de PEYRENS à 965,98 €.**

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **83 470,60 €**, soit pour le compte de **la commune de PEYRENS à 1 497,88 €.**

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **5 935,55€**, soit pour le compte de **la commune de PEYRENS à 106,51 €.**

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **14 144€** à PEYRENS en 2021 sur un montant total de **577 624 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunal

LA PETITE ENFANCE

Le Relais Assistants Maternels Intercommunal

3 Assistants Maternels résidant à PEYRENS ont fréquenté au moins une fois les animations ainsi que les permanences du Relais.

Les Crèches

3 enfants de la commune de PEYRENS ont fréquenté l'une des 3 crèches intercommunales.



LES SERVICES POUR LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE PROPOSES PAR LE SYNDICAT LAURAGAIS AUDOIS

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanel,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

43 enfants de la commune de **PEYRENS** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires.

Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école)

A Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens
Et
A Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

50 enfants de la commune de PEYRENS ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Périscolaires.

A PUGINIER EN 2021

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

Le réseau des médiathèques

Adhérents

17 adhérents ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

L'ACTION SOCIALE

1381,5 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de PUGINIER

1 personne s'est fait livrer ses repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de 90 repas livrés.

LE SOUTIEN DES SERVICES TECHNIQUES

Les agents d'entretien au service de la commune

Le service technique intercommunal a mis un ou plusieurs agents à disposition de la commune de PUGINIER pour un montant total de 581 heures.

SPANC : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

2 contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 2 contrôles de conception

LE SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

Pour l'année 2021, le service a instruit 4 dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'Aménager ou Permis de Démolir,

Répondu à plusieurs **demandes de précisions et conseils juridiques** venant de particuliers ou de représentants de la commune.

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2021 :

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **680 385,29€** , ce qui revient **pour la commune de PUGINIER à 3 665,29 €.**

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830,00 €**, ce qui revient **pour la commune de PUGINIER à 289,99 €.**

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **83 470,60 €**, soit pour le compte de **la commune de PUGINIER à 449,66 €.**

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **5 935,55€**, soit pour le compte de **la commune de PUGINIER à 31,98 €.**

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **4 127€** à PUGINIER en 2021 sur un montant total de **577 624 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunal



LES SERVICES POUR LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE PROPOSES PAR LE SYNDICAT LAURAGAIS AUDOIS

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanel,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

11 enfants de la commune de **PUGINIER** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires.

Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école)

A Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens
Et
A Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

14 enfants de la commune de PUGINIER ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Périscolaires.

A RICAUD EN 2021

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

La musique

2 familles de RICAUD se sont inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale, enfants et adultes confondus.

Le réseau des médiathèques

Adhérents

12 adhérents ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

L'ACTION SOCIALE

227 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de RICAUD

1 personne s'est fait livrer ses repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de 155 repas livrés.

LE SOUTIEN DES SERVICES TECHNIQUES

Les agents d'entretien au service de la commune

Le service technique intercommunal a mis un ou plusieurs agents à disposition de la commune de RICAUD pour un montant total de 1 272 heures.

SPANC : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

3 contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 2 contrôles de conception
- 1 contrôles de réalisation

LE SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

Pour l'année 2021, le service a instruit 10 dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'Aménager ou Permis de Démolir,

Répondu à plusieurs **demandes de précisions et conseils juridiques** venant de particuliers ou de représentants de la commune.

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2021 :

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **680 385,29€** , ce qui revient **pour la commune de RICAUD à 7 476,23 €.**

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830,00 €**, ce qui revient **pour la commune de RICAUD à 591,50 €.**

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **83 470,60 €**, soit pour le compte de **la commune de RICAUD à 917,19 €.**

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **5 935,55€**, soit pour le compte de **la commune de RICAUD à 65,22 €.**

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **8 438€** à RICAUD en 2021 sur un montant total de **577 624 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunal

LA PETITE ENFANCE

Le Relais Assistants Maternels Intercommunal

1 Assistant Maternel résidant à RICAUD a fréquenté au moins une fois les animations ainsi que les permanences du Relais.

Les Crèches

2 enfants de la commune de RICAUD ont fréquenté l'une des 3 crèches intercommunales.



LES SERVICES POUR LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE PROPOSES PAR LE SYNDICAT LAURAGAIS AUDOIS

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanels,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

11 enfants de la commune de **RICAUD** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires.

Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école)

A Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens
Et
A Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanels

3 enfants de la commune de RICAUD ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Périscolaires.

A SAINT MARTIN LALANDE EN 2021

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

La musique

3 familles de SAINT MARTIN LALANDE se sont inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale, enfants et adultes confondus.

Le réseau des médiathèques

Adhérents

70 adhérents dont **3** groupes (1 groupe est compté comme 1 adhérent) ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

Accueils de groupe et intervention

2 accueils de classes

Action culturelle et médiation

Accueil des classes de CP/CE et CE/CM pour les spectacles de marionnettes « L'ogresse poilue » et « Nonna's don't cry » à la médiathèque Canguilhem dans le cadre de Scènes d'enfance + animation d'un atelier philo avec les CE/CM.

Spectacle petite enfance « Le ciel est par-dessus le toit » à la salle des fêtes + atelier musical avec les musiciennes pour la classe des maternelles.

L'ACTION SOCIALE

953,75 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de SAINT MARTIN LALANDE

3 personnes se sont faites livrer leurs repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de 961 repas livrés.

LA FOURRIERE POUR LES ANIMAUX ERRANTS

13 animaux (chats et chiens confondus) errants ont été ramassés sur la commune, par le service de la communauté de communes et sont entrés en fourrière.

SPANC : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

18 contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 10 contrôles des ANC existants
- 6 contrôles de conception
- 2 contrôles de réalisation

LE SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

Pour l'année 2021, le service a instruit 37 dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'Aménager ou Permis de Démolir,

Répondu à plusieurs **demandes de précisions et conseils juridiques** venant de particuliers ou de représentants de la commune.

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2021 :

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **680 385,29€** , ce qui revient **pour la commune de SAINT MARTIN LALANDE à 27 793,12 €.**

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830,00 €**, ce qui revient **pour la commune de SAINT MARTIN LALANDE à 2 198,91 €.**

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **83 470,60 €**, soit pour le compte de **la commune de SAINT MARTIN LALANDE à 3 409,70 €.**

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **5 935,55€**, soit pour le compte de **la commune de SAINT MARTIN LALANDE à 242,46 €.**

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **4 096€** à SAINT MARTIN LALANDE en 2021 sur un montant total de **577 624 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunal

LA PETITE ENFANCE

Le Relais Assistants Maternels Intercommunal

7 Assistants Maternels résidant à SAINT MARTIN LALANDE ont fréquenté au moins une fois les animations ainsi que les permanences du Relais.

Les Crèches

4 enfants de la commune de SAINT MARTIN LALANDE ont fréquenté l'une des 3 crèches intercommunales.

A SAINT MICHEL DE LANES EN 2021

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

La musique

1 famille de SAINT MICHEL DE LANES s'est inscrite à l'Ecole de Musique Intercommunale, enfants et adultes confondus.

Le réseau des médiathèques

Adhérents

43 adhérents ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

L'ACTION SOCIALE

1754,5 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de SAINT MICHEL DE LANES

4 personnes se sont faites livrer leurs repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de 1016 repas livrés.

LA FOURRIERE POUR LES ANIMAUX ERRANTS

2 animaux (chats et chiens confondus) errants ont été ramassés sur la commune, par le service de la communauté de communes et sont entrés en fourrière.

SPANC : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

7 contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 3 contrôles des ANC existants
- 3 contrôles de conception
- 1 contrôles de réalisation

LE SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

Pour l'année 2021, le service a instruit 10 dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'Aménager ou Permis de Démolir,

Répondu à plusieurs **demandes de précisions et conseils juridiques** venant de particuliers ou de représentants de la commune.

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2021 :

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **680 385,29€** , ce qui revient **pour la commune de SAINT MICHEL DE LANES à 11 554,17 €.**

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830,00 €**, ce qui revient **pour la commune de SAINT MICHEL DE LANES à 914,13 €.**

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **83 470,60 €**, soit pour le compte de **la commune de SAINT MICHEL DE LANES à 1 417,48 €.**

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **5 935,55€**, soit pour le compte de **la commune de SAINT MICHEL DE LANES à 100,80 €.**

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **21 068€** à SAINT MICHEL DE LANES en 2021 sur un montant total de **577 624 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunal

LA PETITE ENFANCE

Le Relais Assistants Maternels Intercommunal

4 Assistants Maternels résidant à SAINT MICHEL DE LANES ont fréquenté au moins une fois les animations ainsi que les permanences du Relais.

Les Crèches

1 enfant de la commune de SAINT MICHEL DE LANES a fréquenté l'une des 3 crèches intercommunales.



LES SERVICES POUR LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE PROPOSES PAR LE SYNDICAT LAURAGAIS AUDOIS

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanel,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

17 enfants de la commune de **SAINT MICHEL DE LANES** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires.

Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école)

A Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens
Et
A Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

26 enfants de la commune de **SAINT MICHEL DE LANES** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Périscolaires.

A SAINT PAPOUL EN 2021

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

La musique

3 familles de SAINT PAPOUL se sont inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale, enfants et adultes confondus.

Le réseau des médiathèques

Adhérents

60 adhérents dont 2 groupes (1 groupe est compté comme 1 adhérent) ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

Accueils de groupe et interventions

Interventions lectures à la crèche.

2 ateliers de pratique artistique pour une classe avec les autrices illustratrices Julia Chausson et Anne Letuffe

L'ACTION SOCIALE

3316,5 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de SAINT PAPOUL

8 personnes se sont faites livrer leurs repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de **2 278** repas livrés.

LA FOURRIERE POUR LES ANIMAUX ERRANTS

3 animaux (chats et chiens confondus) errants ont été ramassés sur la commune, par le service de la communauté de communes et sont entrés en fourrière.

SPANC : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

11 contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 2 contrôles des ANC existants
- 6 contrôles de conception
- 3 contrôles de réalisation

LE SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

Pour l'année 2021, le service a instruit 37 dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'Aménager ou Permis de Démolir,

Répondu à plusieurs **demandes de précisions et conseils juridiques** venant de particuliers ou de représentants de la commune.

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2021 :

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **680 385,29€** , ce qui revient **pour la commune de SAINT PAPOUL à 21 821,85 €.**

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830,00 €**, ce qui revient **pour la commune de SAINT PAPOUL à 1 726,48 €.**

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **83 470,60 €**, soit pour le compte de **la commune de SAINT PAPOUL à 2 677,13€.**

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **5 935,55€**, soit pour le compte de **la commune de SAINT PAPOUL à 190,37€.**

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **15 342€** à SAINT PAPOUL en 2021 sur un montant total de **577 624 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunal

LA PETITE ENFANCE

Le Relais Assistants Maternels Intercommunal

1 Assistant Maternel résidant à SAINT PAPOUL a fréquenté au moins une fois les animations ainsi que les permanences du Relais.

Les Crèches

18 enfants de la commune de SAINT PAPOUL ont fréquenté l'une des 3 crèches intercommunales.



LES SERVICES POUR LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE PROPOSES PAR LE SYNDICAT LAURAGAIS AUDOIS

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanel,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

73 enfants de la commune de **SAINT PAPOUL** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires.

Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école)

A Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens
Et
A Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

73 enfants de la commune de SAINT PAPOUL ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Périscolaires.

A SAINT PAULET EN 2021

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

La musique

1 famille de SAINT PAULET s'est inscrite à l'École de Musique Intercommunale, enfants et adultes confondus.

Le réseau des médiathèques

Adhérents

16 adhérents ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

L'ACTION SOCIALE

1213,75 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de SAINT PAULET

LA FOURRIERE POUR LES ANIMAUX ERRANTS

2 animaux (chats et chiens confondus) errants ont été ramassés sur la commune, par le service de la communauté de communes et sont entrés en fourrière.

LE SOUTIEN DES SERVICES TECHNIQUES

Les agents d'entretien au service de la commune

Le service technique intercommunal a mis un ou plusieurs agents à disposition de la commune de SAINT PAULET pour un montant total de 874,75 heures.

SPANC : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

3 contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 3 contrôles des ANC existants

LE SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

Pour l'année 2021, le service a instruit 6 dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'Aménager ou Permis de Démolir,

Répondu à plusieurs **demandes de précisions et conseils juridiques** venant de particuliers ou de représentants de la commune.

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2021 :

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **680 385,29€**, ce qui revient **pour la commune de SAINT PAULET à 4 951,79 €.**

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830,00 €**, ce qui revient **pour la commune de SAINT PAULET à 391,77 €.**

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **83 470,60 €**, soit pour le compte de **la commune de SAINT PAULET à 607,49 €.**

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **5 935,55€**, soit pour le compte de **la commune de SAINT PAULET à 43,20 €.**

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **17 096€** à SAINT PAULET en 2021 sur un montant total de **577 624 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunal

LA PETITE ENFANCE

Le Relais Assistants Maternels Intercommunal

3 Assistants Maternels résidant à SAINT PAULET ont fréquenté au moins une fois les animations ainsi que les permanences du Relais.



LES SERVICES POUR LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE PROPOSES PAR LE SYNDICAT LAURAGAIS AUDOIS

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanel,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

23 enfants de la commune de **SAINT PAULET** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires.

Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école)

A Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens
Et
A Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

17 enfants de la commune de **SAINT PAULET** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Périscolaires.

A SAINTE CAMELLE EN 2021

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

Le réseau des médiathèques

Adhérents

7 adhérents ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

L'ACTION SOCIALE

179,75 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de SAINTE CAMELLE

LE SOUTIEN DES SERVICES TECHNIQUES

Les agents d'entretien au service de la commune

Le service technique intercommunal a mis un ou plusieurs agents à disposition de la commune de SAINTE CAMELLE pour un montant total de 24 heures.

SPANC : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

2 contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 1 contrôle des ANC existants
- 1 contrôle de réalisation

LE SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

Pour l'année 2021, le service a instruit 6 dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'Aménager ou Permis de Démolir,

Répondu à plusieurs **demandes de précisions et conseils juridiques** venant de particuliers ou de représentants de la commune.

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2021 :

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **680 385,29€** , ce qui revient **pour la commune de SAINTE CAMELLE à 2 912,82 €.**

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830,00 €**, ce qui revient **pour la commune de SAINTE CAMELLE à 230,45 €.**

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **83 470,60 €**, soit pour le compte de **la commune de SAINTE CAMELLE à 357,35 €.**

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **5 935,55€**, soit pour le compte de **la commune de SAINTE CAMELLE à 25,41 €.**

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **5 624€** à SAINTE CAMELLE en 2021 sur un montant total de **577 624 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunal

LA PETITE ENFANCE

Les Crèches

4 enfants de la commune de SAINTE CAMELLE ont fréquenté l'une des 3 crèches intercommunales.



LES SERVICES POUR LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE PROPOSES PAR LE SYNDICAT LAURAGAIS AUDOIS

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanel,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

8 enfants de la commune de **SAINTE CAMELLE** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires.

Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école)

A Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens
Et
A Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

15 enfants de la commune de **SAINTE CAMELLE** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Périscolaires.

A SALLES SUR L'HERS EN 2021

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

La musique

5 familles de SALLES SUR L'HERS se sont inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale, enfants et adultes confondus.

Le réseau des médiathèques

Adhérents

160 adhérents dont 10 groupes (1 groupe est compté comme 1 adhérent) ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

Accueils de groupe et interventions

Accueils mensuels des 5 classes

Interventions lecture mensuelles à la crèche

Accueils petite enfance avec le RAM et le centre social

Atelier de pratique artistique pour une classe de maternelles avec la compagnie Pic & Colegram

Action culturelle et médiation

A partir du mois de mai avec la levée des restrictions de programmation :

- Balade lecture « Sur les chemins noirs » (Cie Idéal cinéma)
- Sortie sciences participatives autour du programme SPIPOLL
- Spectacle petite enfance « Le ciel est par-dessus le toit » (Cie Pic&Colegram)
- Projection/rencontre autour du film « Le temps des forêts »
- Atelier artistique avec le graveur Julien Mortimer
- Soirée d'observation astronomie

L'ACTION SOCIALE

4885,5 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de SALLES SUR L'HERS

10 personnes se sont faites livrer leurs repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de 2708 repas livrés.

LA FOURRIERE POUR LES ANIMAUX ERRANTS

4 animaux (chats et chiens confondus) errants ont été ramassés sur la commune, par le service de la communauté de communes et sont entrés en fourrière.

LE SOUTIEN DES SERVICES TECHNIQUES

Les agents d'entretien au service de la commune

Le service technique intercommunal a mis un ou plusieurs agents à disposition de la commune de SALLES SUR L'HERS pour un montant total de 152 heures.

SPANC : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

10 contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 3 contrôles des ANC existants
- 7 contrôles de conception

LE SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

Pour l'année 2021, le service a instruit 41 dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'Aménager ou Permis de Démolir,

Répondu à plusieurs **demandes de précisions et conseils juridiques** venant de particuliers ou de représentants de la commune.

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2021 :

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **680 385,29€**, ce qui revient **pour la commune de SALLES SUR L'HERS à 17 476,90 €**.

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830,00 €**, ce qui revient **pour la commune de SALLES SUR L'HERS à 1 382,72 €**.

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **83 470,60 €**, soit pour le compte de **la commune de SALLES SUR L'HERS à 2 144,09 €**.

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **5 935,55€**, soit pour le compte de **la commune de SALLES SUR L'HERS à 152,47 €**.

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **13 824€** à SALLES SUR L'HERS en 2021 sur un montant total de **577 624 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunal

LA PETITE ENFANCE

Le Relais Assistants Maternels Intercommunal

2 Assistants Maternels résidant à SALLES SUR L'HERS ont fréquenté au moins une fois les animations ainsi que les permanences du Relais.

Les Crèches

18 enfants de la commune de SALLES SUR L'HERS ont fréquenté l'une des 3 crèches intercommunales.



LES SERVICES POUR LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE PROPOSES PAR LE SYNDICAT LAURAGAIS AUDOIS

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanel,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

73 enfants de la commune de **SALLES SUR L'HERS** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires.

Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école)

A Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens
Et
A Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

99 enfants de la commune de **SALLES SUR L'HERS** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Périscolaires.

A SOUILHANELS EN 2021

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

La musique

3 familles de SOUILHANELS se sont inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale, enfants et adultes confondus.

Le réseau des médiathèques

Adhérents

29 adhérents ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

L'ACTION SOCIALE

610 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de SOUILHANELS

2 personnes se sont faites livrer leurs repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de 295 repas livrés.

LA FOURRIERE POUR LES ANIMAUX ERRANTS

1 animal (chats et chiens confondus) errants a été ramassé sur la commune, par le service de la communauté de communes et est entré en fourrière.

SPANC : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

2 contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 2 contrôles des ANC existants

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2021 :

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **680 385,29€** , ce qui revient **pour la commune de SOUILHANELS à 10 243,40 €.**

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830,00 €**, ce qui revient **pour la commune de SOUILHANELS à 810,43 €.**

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **83 470,60 €**, soit pour le compte de **la commune de SOUILHANELS à 1 256,67 €.**

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **5 935,55€**, soit pour le compte de **la commune de SOUILHANELS à 89,36 €.**

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **15 058€** à SOUILHANELS en 2021 sur un montant total de **577 624 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunal



LES SERVICES POUR LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE PROPOSES PAR LE SYNDICAT LAURAGAIS AUDOIS

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanel,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

27 enfants de la commune de **SOUILHANELS** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires.

Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école)

A Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens
Et
A Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

22 enfants de la commune de **SOUILHANELS** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Périscolaires.

A SOUILHE EN 2021

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

La musique

5 familles de SOUILHE se sont inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale, enfants et adultes confondus.

Le réseau des médiathèques

Adhérents

29 adhérents ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

L'ACTION SOCIALE

89 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de SOUILHE.

LE SOUTIEN DES SERVICES TECHNIQUES

Les agents d'entretien au service de la commune

Le service technique intercommunal a mis un ou plusieurs agents à disposition de la commune de SOUILHE pour un montant total de 1666,15 heures.

LE SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

Pour l'année 2021, le service a instruit dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'Aménager ou Permis de Démolir,

Répondu à plusieurs **demandes de précisions et conseils juridiques** venant de particuliers ou de représentants de la commune.

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2021 :

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **680 385,29€** , ce qui revient **pour la commune de SOUILHE à 8 034,52 €.**

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830,00 €**, ce qui revient **pour la commune de SOUILHE à 635,67 €**.

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **83 470,60 €**, soit pour le compte de **la commune de SOUILHE à 985,69 €**.

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **5 935,55€**, soit pour le compte de **la commune de SOUILHE à 70,09 €**.

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **9 895€** à SOUILHE en 2021 sur un montant total de **577 624 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunal

LA PETITE ENFANCE

Le Relais Assistants Maternels Intercommunal

2 Assistants Maternels résidant à SOUILHE ont fréquenté au moins une fois les animations ainsi que les permanences du Relais.

Les Crèches

2 enfants de la commune de SOUILHE ont fréquenté l'une des 3 crèches intercommunales.



LES SERVICES POUR LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE PROPOSES PAR LE SYNDICAT LAURAGAIS AUDOIS

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanel,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

26 enfants de la commune de **SOUILHE** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires.

Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école)

A Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens
Et
A Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

39 enfants de la commune de **SOUILHE** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Périscolaires.

A SOUPEX EN 2021

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

Le réseau des médiathèques

Adhérents

22 adhérents dont 2 groupes ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

L'ACTION SOCIALE

1328,5 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de SOUPEX

LE SOUTIEN DES SERVICES TECHNIQUES

Les agents d'entretien au service de la commune

Le service technique intercommunal a mis un ou plusieurs agents à disposition de la commune de SOUPEX pour un montant total de 1 162 heures.

SPANC : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

1 contrôle des assainissements autonomes a été effectué par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 1 contrôle des ANC existants

LE SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

Pour l'année 2021, le service a instruit 1 dossier d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'Aménager ou Permis de Démolir,

Répondu à plusieurs **demandes de précisions et conseils juridiques** venant de particuliers ou de représentants de la commune.

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2021 :

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **680 385,29€** , ce qui revient **pour la commune de SOUPEX à 6 019,82 €.**

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830,00 €**, ce qui revient **pour la commune de SOUPEX à 476,27 €.**

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **83 470,60 €**, soit pour le compte de **la commune de SOUPEX à 738,52 €.**

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **5 935,55€**, soit pour le compte de **la commune de SOUPEX à 52,52 €.**

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **7 822€** à SOUPEX en 2021 sur un montant total de **577 624 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunal

LA PETITE ENFANCE

Les Crèches

2 enfants de la commune de SOUPEX ont fréquenté l'une des 3 crèches intercommunales.



LES SERVICES POUR LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE PROPOSES PAR LE SYNDICAT LAURAGAIS AUDOIS

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanels,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

18 enfants de la commune de **SOUPEX** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires.

Accueils de Loisirs Péri-scolaires (avant et après l'école)

A Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens
Et
A Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanels

17 enfants de la commune de **SOUPEX** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Péri-scolaires.

A TREVILLE EN 2021

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

La musique

2 familles de TREVILLE se sont inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale, enfants et adultes confondus.

Le réseau des médiathèques

Adhérents

7 adhérents ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

L'ACTION SOCIALE

420,75 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de TREVILLE

2 personnes se sont faites livrer leurs repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de 714 repas livrés.

LA FOURRIERE POUR LES ANIMAUX ERRANTS

3 animaux (chats et chiens confondus) errants ont été ramassés sur la commune, par le service de la communauté de communes et sont entrés en fourrière.

SPANC : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

2 contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 2 contrôles des ANC existants

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2021 :

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **680 385,29€** , ce qui revient **pour la commune de TREVILLE à 2 694,35 €.**

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830,00 €**, ce qui revient **pour la commune de TREVILLE à 213,17 €.**

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **83 470,60 €**, soit pour le compte de **la commune de TREVILLE à 330,55 €.**

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **5 935,55€**, soit pour le compte de **la commune de TREVILLE à 23,51 €.**

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **3 491€** à TREVILLE en 2021 sur un montant total de **577 624 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunal

LA PETITE ENFANCE

Les Crèches

1 enfant de la commune de TREVILLE a fréquenté l'une des 3 crèches intercommunales.



LES SERVICES POUR LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE PROPOSES PAR LE SYNDICAT LAURAGAIS AUDOIS

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanel,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

6 enfants de la commune de **TREVILLE** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires.

Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école)

A Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens
Et
A Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

9 enfants de la commune de **TREVILLE** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Périscolaires.

A VERDUN LAURAGAIS EN 2021

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

La musique

1 famille de VERDUN LAURAGAIS s'est inscrite à l'Ecole de Musique Intercommunale, enfants et adultes confondus.

Le réseau des médiathèques

Adhérents

24 adhérents ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

L'ACTION SOCIALE

1013,75 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de VERDUN LAURAGAIS

3 personnes se sont faites livrer leurs repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de 359 repas livrés.

LA FOURRIERE POUR LES ANIMAUX ERRANTS

1 animal (chats et chiens confondus) errants a été ramassé sur la commune, par le service de la communauté de communes et est entré en fourrière.

SPANC : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

5 contrôles des assainissements autonomes ont été effectués par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 3 contrôles des ANC existants
- 2 contrôles de conception

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2021 :

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **680 385,29€** , ce qui revient **pour la commune de VERDUN LAURAGAIS à 6 869,39 €.**

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830,00 €**, ce qui revient **pour la commune de VERDUN LAURAGAIS à 543,49 €.**

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **83 470,60 €**, soit pour le compte de **la commune de VERDUN LAURAGAIS à 842,75 €.**

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **5 935,55€**, soit pour le compte de **la commune de VERDUN LAURAGAIS à 59,93 €.**

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **8 597€** à VERDUN LAURAGAIS en 2021 sur un montant total de **577 624 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunal

LA PETITE ENFANCE

Les Crèches

6 enfants de la commune de VERDUN LAURAGAIS ont fréquenté l'une des 3 crèches intercommunales.



LES SERVICES POUR LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE PROPOSES PAR LE SYNDICAT LAURAGAIS AUDOIS

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanel,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

15 enfants de la commune de **VERDUN LAURAGAIS** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires.

Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école)

A Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens
Et
A Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

36 enfants de la commune de **VERDUN LAURAGAIS** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Périscolaires.

A VILLEMAGNE EN 2021

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

Le réseau des médiathèques

Adhérents

14 adhérents dont **1** groupe ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

Accueils de groupe et interventions

4 accueils de classes à la médiathèque Canguilhem

2 ateliers de pratique artistique avec les autrices illustratrices Julia Chausson et Anne Letuffe.

L'ACTION SOCIALE

1209,5 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de VILLEMAGNE

2 personnes se sont faites livrer leurs repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de 625 repas livrés.

SPANC : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

1 contrôle des assainissements autonomes a été effectué par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 1 contrôle des ANC existants

LE SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

Pour l'année 2021, le service a instruit 3 dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'Aménager ou Permis de Démolir,

Répondu à plusieurs **demandes de précisions et conseils juridiques** venant de particuliers ou de représentants de la commune.

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2021 :

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **680 385,29€** , ce qui revient **pour la commune de VILLEMAGNE à 6 408,20 €.**

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830,00 €**, ce qui revient **pour la commune de VILLEMAGNE à 507,00 €.**

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **83 470,60 €**, soit pour le compte de **la commune de VILLEMAGNE à 786,17 €.**

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **5 935,55€**, soit pour le compte de **la commune de VILLEMAGNE à 55,90 €.**

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **9 216€** à VILLEMAGNE en 2021 sur un montant total de **577 624 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunal



LES SERVICES POUR LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE PROPOSES PAR LE SYNDICAT LAURAGAIS AUDOIS

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanel,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

4 enfants de la commune de **VILLEMAGNE** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires.

Accueils de Loisirs Périscolaires (avant et après l'école)

A Salles-sur-l'Hers, Payra-sur-l'Hers, Montmaur, Peyrens
Et
A Verdun-en-Lauragais, Villemagne, Issel, Saint-Papoul, Souilhanel

14 enfants de la commune de **VILLEMAGNE** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Périscolaires.

A VILLENEUVE LA COMPTAL EN 2021

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTE

LA CULTURE POUR TOUS

La musique

13 familles de VILLENEUVE LA COMPTAL se sont inscrites à l'Ecole de Musique Intercommunale, enfants et adultes confondus.

Le réseau des médiathèques

Adhérents

145 adhérents ont fréquenté une ou plusieurs médiathèques de la communauté de communes.

Accueils de groupe et interventions

Accueils réguliers des classes

Action culturelle et médiation

4 temps d'histoires pour enfants

L'ACTION SOCIALE

1379,25 heures ont été servies par le Centre Intercommunale d'Action Sociale pour les bénéficiaires résidant sur la commune de VILLENEUVE LA COMPTAL

9 personnes se sont faites livrer leurs repas à domicile par l'intermédiaire du CIAS, pour un total de 2 710 repas livrés.

LA FOURRIERE POUR LES ANIMAUX ERRANTS

3 animaux (chats et chiens confondus) errants ont été ramassés sur la commune, par le service de la communauté de communes et sont entrés en fourrière.

SPANC : SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

1 contrôle des assainissements autonomes a été effectué par le Service, pour des contrôles des installations existantes, des ventes de maisons, des constructions nouvelles ou encore avant la mise en service des installations.

- 1 contrôle des ANC existants

LE SERVICE D'ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL

Pour l'année 2021, le service a instruit 33 dossiers d'urbanisme : Certificat d'Urbanisme, Permis de Construire, Déclaration Préalable, Permis d'Aménager ou Permis de Démolir,

Répondu à plusieurs **demandes de précisions et conseils juridiques** venant de particuliers ou de représentants de la commune.

LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A DES SERVICES ESSENTIELS

La communauté a versé pour le compte de la commune en 2021 :

Au Service Départemental d'Incendie et de Secours la somme de **680 385,29€** , ce qui revient **pour la commune de VILLENEUVE LA COMPTAL à 33 327,47 €.**

A la Mission Locale d'Insertion pour les jeunes la somme de **53 830,00 €**, ce qui revient **pour la commune de VILLENEUVE LA COMPTAL à 2 636,77 €.**

Au Pays Lauragais, le Pôle d'Equilibre Territorial Rural, la somme de **83 470,60 €**, soit pour le compte de **la commune de VILLENEUVE LA COMPTAL à 4 088,66 €.**

A la Maison Médicale de Garde, la somme de **5 935,55€**, soit pour le compte de **la commune de VILLENEUVE LA COMPTAL à 290,74 €.**

LE FPIC* : UNE AIDE FINANCIERE VERSEE AUX COMMUNES

La communauté de communes a reversé **33 793€** à VILLENEUVE LA COMPTAL en 2021 sur un montant total de **577 624 €**

*Fonds de Péréquation Intercommunal

LA PETITE ENFANCE

Le Relais Assistants Maternels Intercommunal

6 Assistants Maternels résidant à VILLENEUVE LA COMPTAL ont fréquenté au moins une fois les animations ainsi que les permanences du Relais.

Les Crèches

11 enfants de la commune de VILLENEUVE LA COMPTAL ont fréquenté l'une des 3 crèches intercommunales.



LES SERVICES POUR LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE PROPOSES PAR LE SYNDICAT LAURAGAIS AUDOIS

Accueils de Loisirs Extrascolaires (pendant les vacances) / Accueil des Ados

A Fendeille
A Peyrens,
A Salles-sur-l'Hers,
A Souilhanel,
A Saint-Papoul,
A Soupex (Team Soda Accueil Ados)

42 enfants de la commune de **VILLENEUVE LA COMPTAL** ont fréquenté l'un de ces Accueils de Loisirs Extrascolaires.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021
Tome n°3 : Compte Administratif

*Rapport d'activités
2021*

*Tome n°3 : compte
administratif*

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CASTELNAUDARY dont la population
est de 3500 habitants et plus - CCCLA (1)**
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20003585500010

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE CASTELNAUDARY

M 14

**Compte administratif
voté par nature**

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL CCCLA (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	21

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	55
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	64
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	100
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	134
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	135
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	139
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	140
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	141
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	143
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	144
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	145
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	146
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	147
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	149
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R, 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A10.2 - Variation du patrimoine (article R, 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L, 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L, 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	150
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	153

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CGCT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTE1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 011076	CCCLA BUDGET PRINCIPAL CCCLA	CA 2021
----------------------	---------------------------------	------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	28575
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
1646648.00	0.00	50.59	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	654.41	
2	Produit des impositions directes/population	253.05	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	723.05	
4	Dépenses d'équipement brut/population	20.54	
5	Encours de dette/population	10.11	
6	DGF/population	50.59	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	19.77%	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	92.72%	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	3.16%	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	1.39%	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
 - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	19 041 465,88	G	20 691 587,37
	Section d'investissement	B	762 612,70	H	610 005,65

+

+

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	7 854 767,89 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	82 938,31 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

=

=

TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	19 887 016,89	= G+H+I+J	29 156 360,91
---------------------------------------	-----------	----------------------	-----------	----------------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	360 750,53	L	221 558,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	360 750,53	= K+L	221 558,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	19 041 465,88	= G+H+K	28 546 355,26
	Section d'investissement	= B+D+F	1 206 301,54	= H+J+L	831 563,65
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	20 247 767,42	= G+H+I+J+K+L	29 377 918,91

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre		
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général	0,00			
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00			
014	Atténuations de produits	0,00			
65	Autres charges de gestion courante	0,00			
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00			
66	Charges financières	0,00			
67	Charges exceptionnelles	0,00			
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	360 750,53	L	221 558,00
010	Stocks (4)	0,00			0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00			15 075,00
13	Subventions d'investissement	0,00			206 483,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00			0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (6)	0,00			0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées	136 588,00			0,00

CCCLA - BUDGET PRINCIPAL CCCLA - CA - 2021

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	5 091,44	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
9002	Opération d'équipement n° 9002	1 897,20	
9004	Opération d'équipement n° 9004	27 395,72	
9008	Opération d'équipement n° 9008	157 807,50	
9011	Opération d'équipement n° 9011	3 000,00	
9013	Opération d'équipement n° 9013	191,31	
9014	Opération d'équipement n° 9014	5 314,56	
9015	Opération d'équipement n° 9015	17 739,40	
9020	Opération d'équipement n° 9020	3 999,42	
9027	Opération d'équipement n° 9027	1 725,98	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 393 610,71	1 220 523,75	15 739,24	0,00	157 347,72
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 818 645,90	3 766 378,36	0,00	0,00	52 267,54
014	Atténuations de produits	12 079 470,50	11 863 573,26	0,00	0,00	215 897,24
65	Autres charges de gestion courante	8 919 159,73	1 810 210,64	0,00	0,00	7 108 949,09
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		26 210 886,84	18 660 686,01	15 739,24	0,00	7 534 461,59
66	Charges financières	18 979,00	12 806,93	0,00	0,00	6 172,07
67	Charges exceptionnelles	14 099,00	10 548,20	0,00	0,00	3 550,80
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		26 243 964,84	18 684 041,14	15 739,24	0,00	7 544 184,46
023	Virement à la section d'investissement (2)	784 081,18				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	345 000,00	341 685,50			3 314,50
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 129 081,18	341 685,50			787 395,68
TOTAL		27 373 046,02	19 025 726,64	15 739,24	0,00	8 331 580,14
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	135 200,00	179 084,47	0,00	0,00	-43 884,47
70	Produits services, domaine et ventes div	907 663,13	907 211,17	0,00	0,00	451,96
73	Impôts et taxes	14 677 049,00	14 263 174,99	0,00	0,00	413 874,01
74	Dotations et participations	3 604 942,00	4 648 961,63	336 419,00	0,00	-1 380 438,63
75	Autres produits de gestion courante	116 925,00	201 870,73	0,00	0,00	-84 945,73
Total des recettes de gestion courante		19 441 779,13	20 200 302,99	336 419,00	0,00	-1 094 942,86
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	499,00	24 690,54	0,00	0,00	-24 191,54
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	100 000,00			-100 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		19 442 278,13	20 324 993,53	336 419,00	0,00	-1 219 134,40
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	76 000,00	30 174,84			45 825,16
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		76 000,00	30 174,84			45 825,16
TOTAL		19 518 278,13	20 355 168,37	336 419,00	0,00	-1 173 309,24
Pour information		(3) 7 854 767,89				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	285 948,00	76 607,14	136 588,00	72 752,86
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	5 091,44	-5 091,44
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	1 344 651,32	510 547,63	219 071,09	615 032,60
	Total des dépenses d'équipement	1 630 599,32	567 154,77	360 750,53	682 694,02
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	145 284,00	145 283,09	0,00	0,91
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	145 284,00	145 283,09	0,00	0,91
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 775 883,32	732 437,86	360 750,53	682 694,93
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	76 000,00	30 174,84		45 825,16
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	76 000,00	30 174,84		45 825,16
	TOTAL	1 851 883,32	762 612,70	360 750,53	728 520,09
	Pour information	(2) 82 938,31			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	528 920,73	176 447,54	206 483,00	145 990,19
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	528 920,73	176 447,54	206 483,00	145 990,19
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	245 871,72	91 872,61	15 075,00	138 924,11
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	245 871,72	91 872,61	15 075,00	138 924,11
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	774 792,45	268 320,15	221 558,00	284 914,30
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	784 081,18			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	345 000,00	341 685,50		3 314,50
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 129 081,18	341 685,50		787 395,68
	TOTAL	1 903 873,63	610 005,65	221 558,00	1 072 309,98

CCCLA - BUDGET PRINCIPAL CCCLA - CA - 2021

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 236 262,99		1 236 262,99
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 766 378,36		3 766 378,36
014	Atténuations de produits	11 863 573,26		11 863 573,26
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 810 210,64		1 810 210,64
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	12 806,93	0,00	12 806,93
67	Charges exceptionnelles	10 548,20	10 370,00	20 918,20
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	331 315,50	331 315,50
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		18 699 780,38	341 685,50	19 041 465,88
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	145 283,09	0,00	145 283,09
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	510 547,63		510 547,63
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	76 607,14	0,00	76 607,14
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	30 174,84	30 174,84
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		732 437,86	30 174,84	762 612,70
Pour information				82 938,31
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				82 938,31

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	179 084,47		179 084,47
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	907 211,17		907 211,17
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		30 174,84	30 174,84
73	Impôts et taxes	14 263 174,99		14 263 174,99
74	Dotations et participations	4 985 380,63		4 985 380,63
75	Autres produits de gestion courante	201 870,73	0,00	201 870,73
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	24 690,54	0,00	24 690,54
78	Reprise sur amortissements et provisions	100 000,00	0,00	100 000,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	20 661 412,53	30 174,84	20 691 587,37
	Pour information			7 854 767,89
	R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1			

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	91 872,61	0,00	91 872,61
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	176 447,54	0,00	176 447,54
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		10 370,00	10 370,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		331 315,50	331 315,50
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	268 320,15	341 685,50	610 005,65
	Pour information			0,00
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1			

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 393 610,71	1 220 523,75	15 739,24	0,00	157 347,72
6042	Achats prestat* services (hors terrains)	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
60611	Eau et assainissement	44 200,00	34 741,03	5 000,00	0,00	4 458,97
60612	Energie - Electricité	109 700,00	108 057,50	5 000,00	0,00	-3 357,50
60618	Autres fournitures non stockables	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
60621	Combustibles	9 900,00	9 783,08	0,00	0,00	116,92
60622	Carburants	48 750,00	31 938,35	0,00	0,00	16 811,65
60623	Alimentation	6 450,00	3 716,73	0,00	0,00	2 733,27
60624	Produits de traitement	8 000,00	7 999,82	0,00	0,00	0,18
60628	Autres fournitures non stockées	8 100,00	6 547,29	430,65	0,00	1 122,06
60631	Fournitures d'entretien	13 800,00	13 720,70	0,00	0,00	79,30
60632	Fournitures de petit équipement	134 470,00	74 803,11	0,00	0,00	59 666,89
60636	Vêtements de travail	15 980,00	9 800,60	30,00	0,00	6 149,40
6064	Fournitures administratives	19 600,00	8 873,18	9,17	0,00	10 717,65
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	7 700,00	5 450,97	0,00	0,00	2 249,03
6068	Autres matières et fournitures	40 100,00	11 839,23	0,00	0,00	28 260,77
611	Contrats de prestations de services	352 420,00	393 637,85	0,00	0,00	-41 217,85
6132	Locations Immobilières	0,00	981,00	0,00	0,00	-981,00
6135	Locations mobilières	19 181,00	14 195,04	0,00	0,00	4 985,96
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	10 200,00	5 400,26	0,00	0,00	4 799,74
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	2 416,01	0,00	0,00	-2 416,01
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	10 692,00	0,00	0,00	-10 692,00
61551	Entretien matériel roulant	24 000,00	28 370,89	0,00	0,00	-4 370,89
61558	Entretien autres biens mobiliers	4 300,00	1 785,29	0,00	0,00	2 514,71
6156	Maintenance	91 420,00	86 644,21	657,12	0,00	4 118,67
6161	Multirisques	31 050,00	30 979,21	0,00	0,00	70,79
617	Etudes et recherches	33 000,00	29 451,30	0,00	0,00	3 548,70
6182	Documentation générale et technique	3 070,00	1 627,73	0,00	0,00	1 442,27
6184	Versements à des organismes de formation	40 594,71	9 253,00	0,00	0,00	31 341,71
6188	Autres frais divers	40 260,00	26 701,72	0,00	0,00	13 558,28
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6226	Honoraires	14 330,00	24 878,97	0,00	0,00	-10 548,97
6228	Divers	360,00	284,88	0,00	0,00	95,12
6231	Annonces et insertions	4 860,00	7 262,36	0,00	0,00	-2 402,36
6232	Fêtes et cérémonies	14 500,00	8 399,29	0,00	0,00	6 100,71
6236	Catalogues et imprimés	2 800,00	1 531,65	0,00	0,00	1 268,35
6237	Publications	16 950,00	15 024,80	1 342,80	0,00	582,40
6251	Voyages et déplacements	21 250,00	12 819,26	0,00	0,00	8 430,74
6256	Missions	3 500,00	2 482,17	0,00	0,00	1 017,83
6257	Réceptions	1 000,00	1 200,00	0,00	0,00	-200,00
6261	Frais d'affranchissement	14 135,00	8 047,14	0,00	0,00	6 087,86
6262	Frais de télécommunications	38 870,00	31 725,32	0,00	0,00	7 144,68
627	Services bancaires et assimilés	1 140,00	340,15	0,00	0,00	799,85
6281	Concours divers (cotisations)	1 200,00	7 164,61	0,00	0,00	-5 964,61
6283	Frais de nettoyage des locaux	86 400,00	102 424,76	3 269,50	0,00	-19 294,26
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	40 400,00	18 543,00	0,00	0,00	21 857,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	90,00	0,00	0,00	-90,00
63512	Taxes foncières	7 400,00	6 554,50	0,00	0,00	845,50
6358	Autres droits	2 700,00	2 343,79	0,00	0,00	356,21
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 818 645,90	3 766 378,36	0,00	0,00	52 267,54
6218	Autre personnel extérieur	0,00	8 921,76	0,00	0,00	-8 921,76
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	11 583,68	11 102,24	0,00	0,00	481,44
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	47 492,77	46 504,09	0,00	0,00	988,68
64111	Rémunération principale titulaires	1 871 572,74	1 581 731,66	0,00	0,00	289 841,08
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	23 185,84	0,00	0,00	-23 185,84
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	190 023,35	0,00	0,00	-190 023,35
64131	Rémunérations non tit.	554 067,10	585 747,96	0,00	0,00	-31 680,86
64168	Autres emplois d'insertion	205 848,00	204 678,98	0,00	0,00	1 169,02
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	3 663,46	0,00	0,00	-3 663,46
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	422 261,94	407 599,50	0,00	0,00	14 662,44
6453	Cotisations aux caisses de retraites	526 532,65	497 061,02	0,00	0,00	29 471,63
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	31 344,26	31 149,99	0,00	0,00	194,27
6455	Cotisations pour assurance du personnel	87 185,83	94 151,73	0,00	0,00	-6 965,90
6474	Versement aux autres œuvres sociales	38 231,62	42 639,00	0,00	0,00	-4 407,38
6475	Médecine du travail, pharmacie	9 496,74	8 773,48	0,00	0,00	723,26
6488	Autres charges	13 028,57	29 444,30	0,00	0,00	-16 415,73
014	Atténuations de produits	12 079 470,50	11 863 573,26	0,00	0,00	215 897,24

CCCLA - BUDGET PRINCIPAL CCCLA - CA - 2021

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
739113	Reversements conventionnels de fiscalité	3 508 701,50	3 508 701,50	0,00	0,00	0,00
739211	Attributions de compensation	8 270 769,00	8 159 804,76	0,00	0,00	110 964,24
7398	Reverst., restitut° et prélèvt divers	300 000,00	195 067,00	0,00	0,00	104 933,00
65	Autres charges de gestion courante	8 919 159,73	1 810 210,64	0,00	0,00	7 108 949,09
6531	Indemnités	104 547,12	104 570,22	0,00	0,00	-23,10
6533	Cotisations de retraite	5 603,63	5 847,83	0,00	0,00	-244,20
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	9 492,69	9 499,28	0,00	0,00	-6,59
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6553	Service d'incendie	680 386,00	680 385,29	0,00	0,00	0,71
657358	Subv. fonct. Autres groupements	21 691,00	0,00	0,00	0,00	21 691,00
657362	Subv. fonct. CCAS	270 000,00	454 000,00	0,00	0,00	-184 000,00
657363	Subv. fonct. Établ. à caractère adminis	290 000,00	250 000,00	0,00	0,00	40 000,00
657364	Subv. fonct. Établ. Industriel, commerc	3 500,00	5 346,81	0,00	0,00	-1 846,81
65737	Autres établissements publics locaux	80 000,00	51 577,72	0,00	0,00	28 422,28
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	90 000,00	83 470,80	0,00	0,00	6 529,40
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	190 300,00	165 510,75	0,00	0,00	24 789,25
65888	Autres	7 171 639,29	2,14	0,00	0,00	7 171 637,15
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		26 210 886,84	18 660 686,01	15 739,24	0,00	7 534 461,59
66	Charges financières (b)	18 979,00	12 806,93	0,00	0,00	6 172,07
66111	Intérêts réglés à l'échéance	18 679,00	13 089,56	0,00	0,00	5 589,44
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	300,00	-282,63	0,00	0,00	582,63
67	Charges exceptionnelles (c)	14 099,00	10 548,20	0,00	0,00	3 550,80
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	14 099,00	10 548,20	0,00	0,00	3 550,80
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses Imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		26 243 964,84	18 684 041,14	15 739,24	0,00	7 544 184,46
023	Virement à la section d'investissement	784 081,18	0,00			784 081,18
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	345 000,00	341 685,50			3 314,50
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	10 370,00			-10 370,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	345 000,00	331 315,50			13 684,50
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 129 081,18	341 685,50			787 395,68
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 129 081,18	341 685,50			787 395,68
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		27 373 046,02	19 025 726,64	15 739,24	0,00	8 331 580,14
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-282,63

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 676 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	135 200,00	179 084,47	0,00	0,00	-43 884,47
6419	Remboursements rémunérations personnel	135 200,00	179 084,47	0,00	0,00	-43 884,47
70	Produits services, domaine et ventes div	907 663,13	907 211,17	0,00	0,00	451,96
7062	Redevances services à caractère culturel	27 000,00	42 170,25	0,00	0,00	-15 170,25
7066	Redevances services à caractère social	208 700,00	224 783,16	0,00	0,00	-16 083,16
70688	Autres prestations de services	210 363,13	177 618,03	0,00	0,00	32 745,10
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	414 600,00	432 567,73	0,00	0,00	-17 967,73
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	47 000,00	30 072,00	0,00	0,00	16 928,00
73	Impôts et taxes	14 677 049,00	14 263 174,99	0,00	0,00	413 874,01
73111	Impôts directs locaux	6 361 355,74	3 691 658,00	0,00	0,00	2 669 697,74
73112	Cotisation sur la VAE	1 211 090,00	1 211 090,00	0,00	0,00	0,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	276 680,00	306 271,00	0,00	0,00	-29 591,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	446 354,00	476 377,00	0,00	0,00	-29 023,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	11 960,00	0,00	0,00	-11 960,00
73221	FNGIR	1 120 729,00	1 120 728,99	0,00	0,00	0,01
7328	Autres fiscalités reversées	1 570 123,00	299 525,00	0,00	0,00	1 270 598,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	3 690 717,26	3 607 044,00	0,00	0,00	83 673,26
7388	Autres taxes diverses	0,00	3 539 521,00	0,00	0,00	-3 539 521,00
74	Dotations et participations	3 604 942,00	4 648 961,63	336 419,00	0,00	-1 380 438,63
74124	Dotations d'intercommunalité	381 362,00	381 362,00	0,00	0,00	0,00
74126	Dot. compensat° groupements de communes	1 262 769,00	1 064 462,00	0,00	0,00	198 307,00
74718	Autres participations Etat	486 886,00	338 897,99	12 000,00	0,00	135 988,01
7473	Participat° Départements	86 500,00	87 079,00	25 000,00	0,00	-25 579,00
74741	Participat° Communes du GFP	17 060,00	16 911,00	0,00	0,00	149,00
74748	Participat° Autres communes	39 600,00	28 800,00	0,00	0,00	10 800,00
74758	Participat° Autres groupements	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
7478	Participat° Autres organismes	736 751,00	1 091 267,64	299 419,00	0,00	-653 935,64
748313	Dotat° de compensation de la TP	592 014,00	695 734,00	0,00	0,00	-103 720,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	0,00	919 254,00	0,00	0,00	-919 254,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	0,00	25 194,00	0,00	0,00	-25 194,00
75	Autres produits de gestion courante	116 925,00	201 870,73	0,00	0,00	-84 945,73
752	Revenus des immeubles	95 300,00	149 808,71	0,00	0,00	-54 508,71
757	Redevances versées par fermiers, conces.	5 400,00	5 438,00	0,00	0,00	-38,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	16 225,00	46 624,02	0,00	0,00	-30 399,02
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		19 441 779,13	20 200 302,99	336 419,00	0,00	-1 094 942,86
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	499,00	24 690,54	0,00	0,00	-24 191,54
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	499,00	11 040,13	0,00	0,00	-10 541,13
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	10 370,00	0,00	0,00	-10 370,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	3 280,41	0,00	0,00	-3 280,41
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	100 000,00	0,00	0,00	-100 000,00
7816	Rep. prov. dépréc. immos corpo. et incor	0,00	100 000,00	0,00	0,00	-100 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		19 442 278,13	20 324 993,53	336 419,00	0,00	-1 219 134,40
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	76 000,00	30 174,84			45 825,16
722	Immobilisations corporelles	76 000,00	30 174,84			45 825,16
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		76 000,00	30 174,84			45 825,16
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		19 518 278,13	20 355 168,37	336 419,00	0,00	-1 173 309,24
Pour information		7 854 767,89				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

CCCLA - BUDGET PRINCIPAL CCCLA - CA - 2021

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (4) Dont 776.
- (5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	285 948,00	76 607,14	136 588,00	72 752,86
2041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	35 000,00	30 080,14	0,00	4 919,86
2041583	Autres grpts-Proj Infrastruct Int nation	110 948,00	0,00	0,00	110 948,00
2041621	CCAS : Bien mobilier, matériel	0,00	16 000,00	0,00	-16 000,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	140 000,00	30 527,00	136 588,00	-27 115,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	5 091,44	-5 091,44
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	5 091,44	-5 091,44
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
19024	Opération d'équipement n° 19024 (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
9001	Opération d'équipement n° 9001 (2)	75 400,00	62 856,16	0,00	12 743,84
9002	Opération d'équipement n° 9002 (2)	70 000,00	65 338,18	1 897,20	2 764,62
9003	Opération d'équipement n° 9003 (2)	130 000,00	1 770,60	0,00	128 229,40
9004	Opération d'équipement n° 9004 (2)	74 827,00	0,00	27 395,72	47 431,28
9005	Opération d'équipement n° 9005 (2)	35 400,00	16 510,06	0,00	18 889,94
9006	Opération d'équipement n° 9006 (2)	43 857,00	36 639,63	0,00	7 217,37
9007	Opération d'équipement n° 9007 (2)	162 935,50	21 771,60	0,00	141 163,90
9008	Opération d'équipement n° 9008 (2)	166 760,00	7 765,20	157 807,50	1 187,30
9009	Opération d'équipement n° 9009 (2)	102 638,02	98 290,35	0,00	4 347,67
9010	Opération d'équipement n° 9010 (2)	6 000,00	1 930,79	0,00	4 069,21
9011	Opération d'équipement n° 9011 (2)	7 600,00	0,00	3 000,00	4 600,00
9012	Opération d'équipement n° 9012 (2)	30 915,00	0,00	0,00	30 915,00
9013	Opération d'équipement n° 9013 (2)	75 000,00	65 204,39	191,31	9 604,30
9014	Opération d'équipement n° 9014 (2)	120 000,00	26 647,71	5 314,56	88 037,73
9015	Opération d'équipement n° 9015 (2)	40 000,00	15 142,91	17 739,40	7 117,69
9016	Opération d'équipement n° 9016 (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
9017	Opération d'équipement n° 9017 (2)	49 500,00	19 808,40	0,00	29 691,60
9019	Opération d'équipement n° 9019 (2)	15 528,00	0,00	0,00	15 528,00
9020	Opération d'équipement n° 9020 (2)	4 000,00	0,00	3 999,42	0,58
9021	Opération d'équipement n° 9021 (2)	25 800,00	25 753,64	0,00	46,36
9022	Opération d'équipement n° 9022 (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
9023	Opération d'équipement n° 9023 (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
9024	Opération d'équipement n° 9024 (2)	30 480,00	3 812,88	0,00	26 667,12
9025	Opération d'équipement n° 9025 (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
9026	Opération d'équipement n° 9026 (2)	12 790,00	11 748,37	0,00	1 041,63
9027	Opération d'équipement n° 9027 (2)	45 220,80	25 148,10	1 725,98	18 346,72
9028	Opération d'équipement n° 9028 (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
9029	Opération d'équipement n° 9029 (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
9031	Opération d'équipement n° 9031 (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
9032	Opération d'équipement n° 9032 (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
9034	Opération d'équipement n° 9034 (2)	10 000,00	4 608,66	0,00	5 391,34
9035	Opération d'équipement n° 9035 (2)	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
99001	Opération d'équipement n° 99001 (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 630 599,32	587 154,77	360 750,53	682 694,02
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	145 284,00	145 283,09	0,00	0,91
1641	Emprunts en euros	145 284,00	145 283,09	0,00	0,91
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régle)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses Imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	145 284,00	145 283,09	0,00	0,91
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	1 775 883,32	732 437,86	360 750,53	682 694,93
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	76 000,00	30 174,84		45 825,16
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	76 000,00	30 174,84		45 825,16

CCCLA - BUDGET PRINCIPAL CCCLA - CA - 2021

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
2138	Autres constructions	0,00	3 473,73		-3 473,73
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	16 000,00	0,00		16 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	60 000,00	26 701,11		33 298,89
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		76 000,00	30 174,84		45 825,16
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 851 883,32	762 612,70	360 750,53	728 520,09
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		82 938,31			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	528 920,73	176 447,54	206 483,00	145 990,19
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	497 527,73	145 054,54	112 714,00	239 759,19
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	27 793,00	-27 793,00
1323	Subv. non transf. Départements	31 393,00	31 393,00	35 000,00	-35 000,00
13241	Subv. non transf. Communes du GFP	0,00	0,00	30 976,00	-30 976,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
204131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		528 920,73	176 447,54	206 483,00	145 990,19
10	Dotations, fonds divers et réserves	245 871,72	91 872,61	15 075,00	138 924,11
10222	FCTVA	245 871,72	91 872,61	15 075,00	138 924,11
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régle)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		245 871,72	91 872,61	15 075,00	138 924,11
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		774 792,45	268 320,15	221 558,00	284 914,30
021	Virement de la sect° de fonctionnement	784 081,18			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	345 000,00	341 685,50		3 314,50
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	10 370,00		-10 370,00
28031	Frais d'études	345 000,00	0,00		345 000,00
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	0,00	5 130,00		-5 130,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	59 507,00		-59 507,00
28041583	GFP : Projet Infrastructure	0,00	2 473,00		-2 473,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	2 034,00		-2 034,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	5 836,00		-5 836,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	714,40		-714,40
281318	Autres bâtiments publics	0,00	1 448,00		-1 448,00
28138	Autres constructions	0,00	61 992,14		-61 992,14
28151	Réseaux de voirie	0,00	1 033,00		-1 033,00
281538	Autres réseaux	0,00	600,00		-600,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	31 286,66		-31 286,66
281735	Installations générales (m. à dispo)	0,00	155,00		-155,00
281783	Matériel bureau et info. (m. à dispo)	0,00	683,00		-683,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	0,00	3 292,00		-3 292,00
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00	8 240,97		-8 240,97
28182	Matériel de transport	0,00	46 110,00		-46 110,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	18 702,13		-18 702,13
28184	Mobilier	0,00	6 395,65		-6 395,65
28188	Autres immo. corporelles	0,00	75 682,55		-75 682,55
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 129 081,18	341 685,50		787 395,68
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 129 081,18	341 685,50		787 395,68
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 903 873,63	610 005,65	221 558,00	1 072 309,98

CCCLA - BUDGET PRINCIPAL CCCLA - CA - 2021

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 19024 (1)
LIBELLE :

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	669 241,78
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		217 070,08
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00		217 070,08
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		450 443,70
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00		450 443,70
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		1 728,00
2315	Installat°, matériel et outillage technl	0,00	0,00	0,00	0,00		1 728,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	D	391 289,20	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		391 289,20
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00		298 641,72
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00		92 647,48
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-277 952,58

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9001 (1)
LIBELLE : MATERIEL ET MOBILIER

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		75 400,00	A 62 656,16	0,00	12 743,84	B 229 123,24
20	Immobilisations incorporelles	73 400,00	34 305,48	0,00	39 094,52	58 680,90
2051	Concessions, droits similaires	73 400,00	34 305,48	0,00	39 094,52	58 680,90
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 000,00	28 350,68	0,00	-26 350,68	170 442,34
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	0,00	524,30
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	3 882,80
2158	Autres Inst., matériel, outill. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	49 890,65
2183	Matériel de bureau et informatique	2 000,00	23 101,69	0,00	-21 101,69	101 604,40
2184	Mobilier	0,00	2 775,00	0,00	-2 775,00	2 775,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	2 473,99	0,00	-2 473,99	11 785,19
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECVTTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-62 656,16	D - B	-229 123,24

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9002 (1)
LIBELLE : TÉLÉPHONIE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		70 000,00	A 65 338,18	1 897,20	2 764,62	B 67 858,18
20	Immobilisations incorporelles	60 000,00	2 240,00	1 897,20	55 862,80	4 760,00
2031	Frais d'études	60 000,00	2 240,00	1 897,20	55 862,80	4 760,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 000,00	63 098,18	0,00	-53 098,18	63 098,18
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	47 559,91	0,00	-47 559,91	47 559,91
2183	Matériel de bureau et informatique	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	15 538,27	0,00	-15 538,27	15 538,27
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-65 338,18	D - B	-67 858,18

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9003 (1)
LIBELLE : AGDVI

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		130 000,00	A 1 770,60	0,00	128 229,40	B 100 792,69
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	130 000,00	1 770,60	0,00	128 229,40	100 792,69
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	3 643,20
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	130 000,00	1 770,60	0,00	128 229,40	91 910,97
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	5 238,52
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECVETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 12 456,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	12 456,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	12 456,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C - A	-1 770,60	D - B	-88 336,69

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9004 (1)
LIBELLE : VEHICULE DE SERVICE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		74 827,00	A	0,00	27 395,72	47 431,28	B	183 232,87
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	74 827,00		0,00	27 395,72	47 431,28		183 232,87
2182	Matériel de transport	74 827,00		0,00	27 395,72	47 431,28		183 232,87
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire			
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)			
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	D	0,00		
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-183 232,87

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9005 (1)
LIBELLE : MEDIATHEQUE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		35 400,00	A 16 510,06	0,00	18 889,94	B 213 372,56
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	109 489,93
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	109 489,93
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	35 400,00	16 510,06	0,00	18 889,94	103 882,63
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	3 060,75
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	21 600,00	9 435,98	0,00	12 164,02	33 160,21
2183	Matériel de bureau et informatique	13 800,00	7 074,08	0,00	6 725,92	62 271,85
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	5 389,82
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 11 475,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	11 475,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	11 475,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-16 510,06	D - B	-201 897,56

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9006 (1)
LIBELLE : ZONE INDUSTRIELLE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		43 857,00	A	36 639,63	0,00	7 217,37	B	77 573,57
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	43 857,00		36 639,63	0,00	7 217,37		69 624,35
2151	Réseaux de voirie	0,00		12 094,56	0,00	-12 094,56		20 203,56
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	43 857,00		24 545,07	0,00	19 311,93		49 420,79
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		7 949,22
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00		0,00	0,00	0,00		7 949,22

RECVTTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-36 639,63	D - B	-77 573,57

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9007 (1)
LIBELLE : RESERVE FONCIERE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		162 935,50	A 21 771,60	0,00	141 163,90	B 737 514,17
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	162 935,50	21 771,60	0,00	141 163,90	737 514,17
2118	Autres terrains	162 935,50	0,00	0,00	162 935,50	715 742,57
2151	Réseaux de voirie	0,00	21 771,60	0,00	-21 771,60	21 771,60
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-21 771,60	D - B	-737 514,17

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9008 (1)
LIBELLE : FAÇADE EMI/OF

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		166 760,00	A 7 765,20	157 807,50	1 187,30	B 7 765,20
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	166 760,00	7 765,20	157 807,50	1 187,30	7 765,20
2138	Autres constructions	166 760,00	7 765,20	157 807,50	1 187,30	7 765,20
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RE CETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-7 765,20	D - B	-7 765,20

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9009 (1)
LIBELLE : BIBLIOTHEQUE SALLES

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		102 638,02	A 98 290,35	0,00	4 347,67	B 256 151,03
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	102 638,02	98 290,35	0,00	4 347,67	256 151,03
2138	Autres constructions	97 738,02	89 411,07	0,00	8 326,95	241 967,64
2183	Matériel de bureau et informatique	4 900,00	8 879,28	0,00	-3 979,28	14 183,39
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 107 655,93
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	107 655,93
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	71 917,93
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	35 738,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-98 290,35	D - B	-148 495,10

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9010 (1)
LIBELLE : SAE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		6 000,00	A 1 930,79	0,00	4 069,21	B 16 805,35
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 000,00	1 930,79	0,00	4 069,21	16 805,35
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	6 178,80
2158	Autres Inst., matériel, outill. techniques	6 000,00	1 930,79	0,00	4 069,21	8 032,48
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	296,35
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	2 297,72
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-1 930,79	D - B	-16 805,35

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9011 (1)
LIBELLE : AERODROME

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		7 600,00	A	0,00	3 000,00	4 600,00	B	30 364,80
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	7 600,00		0,00	3 000,00	4 600,00		16 108,80
2151	Réseaux de voirie	0,00		0,00	0,00	0,00		15 508,80
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	7 600,00		0,00	3 000,00	4 600,00		600,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		14 256,00
2313	Constructions	0,00		0,00	0,00	0,00		14 256,00

RECVTTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-30 364,80

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9012 (1)
LIBELLE : AMÉNAGEMENT ADM HG

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		30 915,00	A	0,00	30 915,00	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	30 915,00	0,00	0,00	30 915,00	0,00
2158	Autres inst. matériel, outil. techniques	30 915,00	0,00	0,00	30 915,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9013 (1)
LIBELLE : FONDS MEDIATHEQUE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		75 000,00	A 65 204,39	191,31	9 604,30	B 994 807,76
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	75 000,00	65 204,39	191,31	9 604,30	994 807,76
2188	Autres immobilisations corporelles	75 000,00	65 204,39	191,31	9 604,30	994 807,76
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECVTTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 7 988,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	7 988,00
1321	Subv. non transf. Etat, étatl. nationaux	0,00	0,00	0,00	7 988,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-65 204,39	D - B	-986 819,76

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9014 (1)
LIBELLE : RENOVATION CRSP

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		120 000,00	A	26 647,71	5 314,56	88 037,73	B	28 982,43
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	120 000,00		26 647,71	5 314,56	88 037,73		28 982,43
2128	Autres agencements et aménagements	0,00		20 440,80	0,00	-20 440,80		20 440,80
21731	Bâtiments publics (mise à dispo)	2 228,52		1 734,48	4 064,56	-3 570,52		1 734,48
21735	Installations générales (mise à dispo)	89 911,93		3 107,93	0,00	86 804,00		5 442,65
2188	Autres immobilisations corporelles	27 859,55		1 364,50	1 250,00	25 245,05		1 364,50
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	1 744,30
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00		1 744,30
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00		0,00	0,00	0,00		1 744,30
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-26 647,71	D - B	-27 238,13

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9015 (1)
LIBELLE : MATERIEL EDM

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		40 000,00	A 15 142,91	17 739,40	7 117,69	B 102 541,60
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	4 126,20
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	4 126,20
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	40 000,00	15 142,91	17 739,40	7 117,69	98 415,40
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	20 000,00	0,00	17 432,40	2 567,60	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	6 382,21	0,00	-6 382,21	16 350,91
2188	Autres immobilisations corporelles	20 000,00	8 760,70	307,00	10 932,30	82 064,49
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-15 142,91	D - B	-102 541,60

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9016 (1)
LIBELLE :

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	1 034 320,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		63 839,41
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00		7 321,20
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00		34 899,04
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		21 619,17
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		970 480,59
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00		970 480,59

RE CETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	D	600 226,56
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	600 226,56
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	2 081,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	509 344,56
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	86 720,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	2 081,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-434 093,44

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9017 (1)
LIBELLE : URBANISME

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		49 500,00	A 19 808,40	0,00	29 691,60	B 19 808,40
20	Immobilisations incorporelles	30 000,00	19 808,40	0,00	10 191,60	19 808,40
2051	Concessions, droits similaires	30 000,00	19 808,40	0,00	10 191,60	19 808,40
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	19 500,00	0,00	0,00	19 500,00	0,00
2183	Matériel de bureau et Informatique	19 500,00	0,00	0,00	19 500,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 30 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	30 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	30 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-19 808,40	D - B	10 191,60

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9019 (1)
LIBELLE : MUTUALISATION

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		15 528,00	A	0,00	15 528,00	B
						629 417,32
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	15 528,00	0,00	0,00	15 528,00	329 997,04
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	15 528,00	0,00	0,00	15 528,00	800,00
2181	Installat ⁿ générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	326 197,04
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	302 420,28
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	302 420,28

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C	0,00	0,00	D
						411 598,26
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	411 598,26
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	346 368,44
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0,00	0,00	0,00	0,00	65 229,82
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C - A	0,00	D - B	-217 819,06

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9020 (1)
LIBELLE : DÉCHETTERIE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES		4 000,00	A	0,00	3 999,42	0,58	B 365 657,05
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 000,00		0,00	3 999,42	0,58	22 969,83
2158	Autres Inst., matériel, outill. techniques	4 000,00		0,00	3 999,42	0,58	22 969,83
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00	342 687,22
2313	Constructions	0,00		0,00	0,00	0,00	342 687,22

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C	0,00	0,00	0,00	D 148 508,46
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00	148 508,46
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00		0,00	0,00	0,00	63 072,62
1323	Subv. non transf. Départements	0,00		0,00	0,00	0,00	85 435,84
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-217 148,59

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9021 (1)
LIBELLE : PHOTOCOPIEURS

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		25 800,00	A	25 753,64	0,00	46,36	B	25 753,64
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	25 800,00		25 753,64	0,00	46,36		25 753,64
2183	Matériel de bureau et informatique	25 800,00		25 753,64	0,00	46,36		25 753,64
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-25 753,64	D - B	-25 753,64

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9022 (1)
LIBELLE :

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	97 347,62
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		97 347,62
2158	Autres Inst.,matériel,outil. techniques	0,00		0,00	0,00		27 106,86
2182	Matériel de transport	0,00		0,00	0,00		70 240,76
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-97 347,62

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9023 (1)

LIBELLE :

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 116 817,92
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	116 817,92
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	63 750,04
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	53 067,88
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 50 330,53
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	50 330,53
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	50 330,53
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-66 487,39

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9024 (1)
LIBELLE : GRAND BASSIN

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		30 480,00	A 3 812,88	0,00	26 667,12	B 1 786 287,71
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	30 480,00	3 812,88	0,00	26 667,12	1 786 287,71
2138	Autres constructions	30 480,00	428,88	0,00	30 051,12	1 752 434,43
2151	Réseaux de voirie	0,00	3 384,00	0,00	-3 384,00	3 384,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	5 153,22
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	2 535,60
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	22 780,46
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 1 237 561,28
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	1 237 561,28
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	478 249,75
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	441 633,01
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	317 678,52
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-3 812,88	D - B	-548 726,43

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9025 (1)
LIBELLE :

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	384 786,20
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		384 786,20
204131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00		384 786,20
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

RECKETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECKETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	D	76 957,24
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	76 957,24
204131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	76 957,24
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-307 828,96

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9026 (1)
LIBELLE : TECHNIQUE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		12 790,00	A 11 748,37	0,00	1 041,63	B 55 496,86
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	12 790,00	11 748,37	0,00	1 041,63	55 496,86
2135	Installations générales, agencements	0,00	5 449,44	0,00	-5 449,44	5 449,44
2158	Autres Inst.,matériel,outil. techniques	12 790,00	6 298,93	0,00	6 491,07	49 658,14
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	389,28
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECVTTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-11 748,37	D - B	-55 496,86

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9027 (1)
LIBELLE : PETITE ENFANCE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		45 220,80	A 25 148,10	1 725,98	18 346,72	B 314 964,34
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 788,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	1 788,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	45 220,80	25 148,10	1 725,98	18 346,72	313 176,34
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	3 968,76
2135	Installations générales, agencements	5 264,37	0,00	0,00	5 264,37	2 288,92
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	9 966,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	2 634,47
21731	Bâtiments publics (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00	0,00	143 504,24
21788	Autres immo. corp. reçues (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00	0,00	12 656,88
2183	Matériel de bureau et informatique	1 680,40	2 591,70	0,00	-911,30	3 535,38
2184	Mobilier	5 185,29	6 048,07	0,00	-862,78	44 889,29
2188	Autres immobilisations corporelles	33 090,74	16 508,33	1 725,98	14 856,43	89 732,40
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 168 372,48
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	168 372,48
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	168 372,48
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-25 148,10	D - B	-146 591,86

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9028 (1)
LIBELLE :

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	15 460,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		15 460,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00		0,00	0,00		15 460,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	D	2 329,60
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	2 329,60
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00		0,00	0,00	2 329,60
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-13 130,40

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9029 (1)
LIBELLE :

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B 86 148,12
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	86 148,12
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	74 197,98
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	5 122,92
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	6 827,22
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	D 76 136,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	76 136,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	51 185,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	24 951,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-10 012,12

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9031 (1)

LIBELLE :

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	16 262,78
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		16 262,78
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00		0,00	0,00		16 262,78
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	D	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-16 262,78

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9032 (1)
LIBELLE :

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 27 746,52
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	27 746,52
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	25 410,71
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	2 335,81
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-27 746,52

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9034 (1)
LIBELLE : BÂTIMENTS

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		10 000,00	A 4 608,66	0,00	5 391,34	B 6 524,62
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 000,00	4 608,66	0,00	5 391,34	6 524,62
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	10 000,00	4 608,66	0,00	5 391,34	6 524,62
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations Incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-4 608,66	D - B	-6 524,62

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9035 (1)
LIBELLE : BÂTIMENT EDM

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		10 000,00	A	0,00	10 000,00	B
				0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 000,00		0,00	10 000,00	0,00
2138	Autres constructions	10 000,00		0,00	10 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00

RECKETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	D
				0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.